

Conditions de vie et d'études dans les hautes écoles suisses

Publication principale de l'enquête
sur la situation sociale des étudiant·e·s 2005



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Neuchâtel, 2007

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Transports et communications
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Conditions de vie et d'études dans les hautes écoles suisses

Publication principale de l'enquête
sur la situation sociale des étudiant·e·s 2005

Rédaction Laurence Boegli, OFS
Laurent Inversin, OFS
Paul Müller, OFS
Martin Teichgräber, OFS

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Laurence Boegli, OFS, tél. 032 713 68 15, courriel: laurence.boegli@bfs.admin.ch
Martin Teichgräber, OFS, tél. 032 713 62 06, courriel: martin.teichgraeber@bfs.admin.ch

Auteurs et réalisation: Laurence Boegli, Laurent Inversin, Paul Müller, Martin Teichgräber

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 255-0501

Prix: 13 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Français et allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Rouge de Mars, Neuchâtel

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel, 2007
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 978-3-303-15412-0

Table des matières

Introduction	5	6	Mobilité dans les hautes écoles	49	
L'essentiel en bref	7	6.1	Généralités	49	
		6.2	Séjours de mobilité à l'étranger	50	
1	Composition démographique et sociale	11	7	Financement des études	61
1.1	Vue d'ensemble	11	7.1	Dépenses totales	61
1.2	Couche sociale	16	7.2	Structure des dépenses	65
1.3	Etudiant-e-s avec enfants	21	7.3	Composition des ressources	67
			7.4	Perception de la situation financière	71
			7.5	Endettement des étudiant-e-s	73
2	Parcours de formation antérieur	23	7.6	Situation financière des étudiant-e-s avec enfants	74
3	Activités rémunérées des étudiant-e-s	27	8	Subsides d'études	75
3.1	Proportion d'étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée	27	8.1	Bénéficiaires de subsides d'études	75
3.2	Temps consacré aux activités rémunérées	28	8.2	Caractéristiques des subsides d'études	76
3.3	Activités rémunérées des étudiant-e-s selon divers caractères sociodémographiques	30	8.3	Montant des subsides	78
3.4	Motivations à exercer une activité rémunérée	32	8.4	Demande de subsides et conséquences d'un refus	80
3.5	Conséquences de l'exercice d'une activité rémunérée	34	8.5	Prêts bancaires privés	81
3.6	Principales activités exercées	35	9	Etudiant-e-s HES en cours d'emploi	83
4	Emploi du temps	37		Conclusions	89
4.1	Vue d'ensemble	37		Annexes	91
4.2	Temps consacré aux études	38	A.1	Eléments méthodologiques	91
4.3	Temps consacré aux études et aux activités rémunérées	40	A.2	Définitions	93
4.4	Relation entre le temps consacré aux études et à l'exercice d'une activité rémunérée	42			
5	Logement	45			
5.1	Modes de logement des étudiant-e-s	45			
5.2	Coût du logement	47			
5.3	Eloignement du lieu d'études	48			

Introduction

L'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s permet de disposer d'informations actuelles sur les conditions sociales et économiques d'études dans les hautes écoles. De telles informations sont recueillies pour la première fois au sein des hautes écoles spécialisées et pédagogiques.

Les données de l'enquête ont été collectées durant le semestre d'été 2005 auprès des étudiant-e-s immatriculés au semestre d'hiver 2004/2005 dans une haute école pour suivre des études de niveau licence/diplôme, baccalauréat ou maîtrise académique. Les résultats présentés ci-après reposent sur un total de 12'500 questionnaires remplis.

Une sélection de caractères sociodémographiques renseigne sur la composition sociale et la diversité du corps étudiantin. Simultanément elle fournit des indications sur l'égalité des chances dans la participation à la formation supérieure. Les données sur les ressources et les dépenses permettent de définir les principaux piliers du financement des études et leurs structures. Les subsides d'études et les activités rémunérées font partie de ces piliers. Des informations relatives au mode de logement, à la mobilité internationale ainsi qu'au temps consacré aux études et aux activités rémunérées viennent compléter la description des conditions de vie et d'études.

L'enquête livre ainsi des indications importantes sur les conditions-cadre sociales et économiques des études, indications susceptibles d'alimenter les discussions sur l'organisation et le financement de la formation dans les hautes écoles.

Dans la perspective de fournir au public des données d'actualité aussi rapidement que possible, l'OFS a sorti une première publication en 2005¹. Il s'agissait d'une publication de synthèse présentant les premiers résultats de l'enquête. Celle-ci mettait l'accent sur les thèmes suivants: composition sociale de la population étudiantine, activités rémunérées pendant les études, financement et subsides d'études.

La présente publication approfondit les résultats de la première publication et aborde de nouvelles thématiques. Elle livre ainsi notamment des informations sur la perception et le recours à la mobilité internationale, sur l'emploi du temps des étudiant-e-s et sur les étudiant-e-s menant un cursus d'études en cours d'emploi. Par ailleurs, alors que la publication des premiers résultats limitait pour l'essentiel les dimensions d'analyses au sexe, à l'âge, au mode de logement et au type de haute école, le présent rapport prend en compte également la couche sociale, le domaine d'études et la haute école fréquentée. Dans la mesure du possible, la situation actuelle est comparée avec celle qui ressortait de l'enquête de 1995.

L'étude a été réalisée par l'Office fédéral de la statistique, sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche et de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. L'OFS remercie toutes les étudiantes et tous les étudiants ayant pris part à l'enquête, l'ensemble des hautes écoles pour leur large contribution au bon déroulement de l'étude ainsi que les membres du groupe de travail – représentant-e-s des autorités fédérales, des hautes écoles, des étudiant-e-s et des milieux indépendants de la recherche en éducation – qui accompagnent le projet de bout en bout.

¹ Situation sociale des étudiant-e-s 2005, Premiers résultats de l'enquête menée auprès des étudiant-e-s des hautes écoles suisses, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel 2005.

L'essentiel en bref

Caractères sociodémographiques

- Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes à étudier dans les hautes écoles universitaires (HEU) au niveau licence/diplôme, baccalauréat et maîtrise académique mais en nombre inférieur dans les hautes écoles spécialisées (HES). L'âge moyen au début des études est de 21,5 ans dans les HEU et de 24,2 ans dans les HES. Parmi les étudiant-e-s suivant des études à plein temps, la part d'étudiant-e-s ayant des enfants avoisine 5% dans les HEU comme dans les HES. Cette proportion est nettement plus élevée parmi les étudiant-e-s HES en cours d'emploi (20%).
- Les conditions d'accès aux études diffèrent entre les deux types de haute école, c'est pourquoi le parcours de formation suivi avant d'entamer les études n'est pas le même pour les étudiant-e-s HEU que pour les étudiant-e-s HES. La part des étudiant-e-s ayant déjà achevé une formation professionnelle ou supérieure se monte à 57% dans les HES et n'atteint que 15% dans les HEU.
- La part des étudiant-e-s appartenant à la couche sociale supérieure est de 31% dans les HEU et 22% dans les HES. Dans les HEU, les groupes de domaines d'études médecine et pharmacie, sciences économiques et sciences techniques présentent des proportions supérieures à la moyenne d'étudiant-e-s provenant de cette couche sociale. La part correspondante atteint 26% en sciences exactes et naturelles et 29% en sciences humaines et sociales. Dans les HES, les étudiant-e-s de la couche sociale supérieure sont fortement représentés dans les filières d'études musicales et artistiques ainsi que dans le domaine économie et services (de 26% à 28%). Ils sont par contre proportionnellement peu nombreux dans les domaines chimie et life science ainsi que technique et IT (15% dans chacun d'entre eux).

Activités rémunérées durant les études

- 77% des étudiant-e-s exercent une activité rémunérée parallèlement à leurs études. Ce taux ainsi que le volume de l'activité rémunérée tendent à augmenter avec l'âge. Ainsi, environ 60% des étudiant-e-s de 20 ans ou moins ont une activité rémunérée et parmi eux, un sur vingt travaille à plus de 30% en moyenne annuelle. Plus de 80% des étudiant-e-s de plus de 30 ans exercent une activité rémunérée et parmi eux, une personne sur deux travaille à plus de 30%. Ces écarts reflètent des changements survenus dans la vie des étudiant-e-s plus âgés. Ceux-ci tiennent plus souvent leur propre ménage ou ont déjà fondé une famille. Leurs dépenses sont par conséquent plus élevées et couvertes principalement par les recettes provenant d'activités rémunérées.
- Un-e étudiant-e sur deux indique avoir une activité rémunérée par nécessité financière ou pour ne plus devoir dépendre de ses parents. 65% soulignent que la possibilité d'être plus à l'aise financièrement représente un aspect important de l'activité rémunérée. Derrière les aspects financiers viennent au deuxième rang les motivations liées à une future insertion professionnelle, telles que l'acquisition d'expériences pour la future activité professionnelle.
- Près d'un-e étudiant-e sur deux exerce une activité rémunérée en tant qu'auxiliaire (46%). Viennent ensuite le travail spécialisé (22%) et l'enseignement (13%). Les stages occupent aussi une place importante (9%) parmi ces activités.

Emploi du temps

- Les étudiant-e-s des HES consacrent en moyenne davantage de temps à leurs études (cours et autres travaux liés aux études) que ceux des HEU (41 heures par semaine contre 36 heures). Par ailleurs, les étudiant-e-s des HEU exercent des activités rémunérées en moyenne pendant huit heures par semaine, soit deux heures de plus que leurs homologues des

HES. Les étudiant-e-s investissent chaque semaine en moyenne six heures dans les tâches ménagères et deux heures dans des activités bénévoles.

- Le nombre d'heures consacrées aux études varie selon le domaine d'études. Il dépasse 45 heures par semaine pour les étudiant-e-s en sciences techniques et en médecine et pharmacie (HEU), en design, en architecture, construction et planification et en théâtre (HES).
- Les étudiant-e-s qui n'ont pas d'activité lucrative pendant le semestre passent en moyenne 42 heures par semaines à étudier. Le temps consacré aux études diminue lorsque les étudiant-e-s exercent une activité rémunérée, mais dans une mesure assez faible. Les étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée ont donc en moyenne un emploi du temps plus chargé.

Logement

- Un peu plus d'un tiers des étudiant-e-s habitent encore chez leurs parents. 24% vivent dans une colocation, 16% dans un logement en compagnie de leur partenaire, 15% seul-e-s dans un logement et 4% dans un foyer d'étudiants. Les plus jeunes habitent le plus souvent avec leurs parents. Plus les étudiant-e-s sont âgés, plus il est fréquent qu'ils vivent seuls ou en compagnie de leur partenaire.
- La part des étudiant-e-s habitant avec leurs parents est plus élevée dans les HES que dans les HEU. Par ailleurs, l'offre de places dans des foyers est plus faible pour les étudiant-e-s HES. Cette situation s'explique notamment par la dispersion régionale des établissements HES.
- La distance entre le logement et la haute école est plus courte pour les étudiant-e-s des HEU que pour ceux des HES. Une personne sur deux doit parcourir 5 kilomètres au maximum pour arriver à l'université. Dans les HES, seule une personne sur trois se trouve dans ce cas. Les étudiant-e-s habitant chez leurs parents sont en moyenne les plus éloignés de leur haute école.

Mobilité

- La plus grande part des séjours de mobilité à l'étranger se fait dans le cadre des programmes européens (p. ex. ERASMUS). Cette possibilité est cependant utilisée davantage par les étudiant-e-s des HEU (65% des séjours) que des HES (43%). Les séjours obligatoires sont par contre plus importants dans les HES (33% des séjours) que dans les HEU (8%).

- Dans 50% des cas, la source principale de financement des séjours de mobilité à l'étranger provient des parents. Cependant, plus l'origine sociale des étudiant-e-s est basse, moins la source principale de financement émane des parents et plus elle émane de bourses (bourse de mobilité, de la haute école d'origine ou d'accueil, des pouvoirs publics).
- La principale difficulté rencontrée par les étudiant-e-s ayant été mobiles à l'étranger est le surcoût financier engendré par le séjour, alors que la principale raison retenant les étudiant-e-s d'effectuer un séjour de mobilité à l'étranger est le manque d'intérêt (33%), suivie des raisons financières (25%) et d'une structure des études incompatible avec la mobilité (19%). Plus les étudiant-e-s non encore mobiles proviennent d'une couche sociale élevée, moins le surcoût financier est évalué comme étant une entrave.

Financement des études

- C'est avant tout la nécessité d'assumer un loyer qui fait varier les dépenses mensuelles. Celles des étudiant-e-s ayant un logement à charge se montent à 1900 francs, contre 1300 pour ceux logeant chez leurs parents. Les dépenses augmentent également avec l'âge des étudiant-e-s, passant de 1800 francs pour les étudiant-e-s de 21–25 ans à 2450 francs pour les 31–35 ans ayant un logement indépendant.
- Les activités rémunérées des étudiant-e-s fournissent plus du tiers de leurs ressources. Avec en moyenne près de 800 francs pour les étudiant-e-s vivant au domicile parental et 1000 francs pour ceux ayant un logement indépendant, l'apport des parents couvre plus de la moitié des dépenses totales des étudiant-e-s. Cet apport est plus important au sein des couches sociales supérieure (63%) et élevée (54%) que basse (45%).
- 13% des étudiant-e-s signalent être endettés. Le risque d'avoir des dettes durant les études augmente avec l'âge, passant de 9% chez les moins de 25 ans à 33% chez les 31–45 ans. Il est également plus élevé parmi les étudiant-e-s ayant un logement indépendant (16%) que pour ceux logeant chez leurs parents (8%) et au sein de la couche sociale basse (17%) que supérieure (11%).

Subsides de formation

- 17% des étudiant·e·s bénéficient d'un subside de formation. Cette proportion varie largement selon la couche sociale, passant de 7% des étudiant·e·s de la couche sociale supérieure à 30% de ceux de la couche sociale basse. Ceci confirme le rôle des subsides dans la démocratisation des études. 86% des bénéficiaires sont soutenus par un subside provenant des pouvoirs publics.
- Les bourses constituent le principal pilier des subsides (76% des bénéficiaires) et seuls 8% touchent uniquement un prêt. Les 16% restant bénéficient d'un soutien mixte bourse/prêt. Les subsides ne mettent toutefois pas à l'abri des problèmes financiers et les bénéficiaires sont plus nombreux que les autres étudiant·e·s à contracter un prêt privé pour financer une partie de leurs études (5% contre moins de 2%). Ce sont avant tout les bénéficiaires de prêt seul ou de bourse complétée par un prêt qui sont endettés (14%).
- 16% des étudiant·e·s ont fait une demande de soutien qui a été rejetée. Parmi eux, 82% doivent exercer une activité rémunérée, contre 76% des étudiant·e·s n'ayant pas demandé de subside.

- En moyenne, 88% de leurs ressources proviennent des activités rémunérées. En outre, 4% des étudiant·e·s suivant une formation HES en cours d'emploi bénéficient d'une bourse ou d'un prêt.

Les formations en cours d'emploi dans les hautes écoles spécialisées¹

- Les filières d'études en cours d'emploi sont spécifiques aux HES et offrent aux personnes exerçant une activité professionnelle la possibilité de suivre une formation dans une haute école. 20% des étudiant·e·s HES sont immatriculés dans une filière d'études en cours d'emploi. Dans ces filières, l'âge moyen au début des études se situe à 28,0 ans. En raison de leur âge, ces étudiant·e·s vivent avec leur partenaire et ont des enfants plus fréquemment que les autres étudiant·e·s.
- La plupart des étudiant·e·s HES en cours d'emploi travaillent plus de 50% en moyenne annuelle. En raison de la forme spécifique de leurs études, ils consacrent à celles-ci moins de temps que les personnes étudiant à plein temps. Ils investissent ainsi en moyenne 24 heures par semaine dans leurs études. Entre études et activité rémunérée, leur semaine de travail atteint en moyenne 55 heures par semaine.

¹ A l'exception des chapitres 1 et 2, les étudiant·e·s en cours d'emploi ont été exclus des analyses et sont traités dans un chapitre spécifique.

1 Composition démographique et sociale

1.1 Vue d'ensemble

Le système suisse des hautes écoles est composé d'universités cantonales, d'écoles polytechniques fédérales, de hautes écoles spécialisées et de hautes écoles pédagogiques. Durant l'année académique 2004/2005, 131'973 personnes étaient immatriculées pour suivre des études de niveau diplôme HES, licence/diplôme, baccalauréat académique ou maîtrise académique. Parmi elles, 89'080 étudiaient dans les hautes écoles universitaires (HEU) et 42'893 dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques (HES). En une décennie, le nombre d'étudiant-e-s dans les HEU a augmenté d'environ 20 pourcents (1994/1995: 74'066 personnes).

L'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s prend en considération uniquement les personnes immatriculées dans une haute école suisse (HEU ou HES) au semestre d'hiver 2004/2005 aux niveaux suivants:

- Licence/diplôme, diplôme HES, examen d'Etat,
- Baccalauréat académique (Bachelor),
- Maîtrise académique (Master).

Les personnes effectuant un doctorat ou des études post-grades ne sont pas prises en considération.

Les cartes de la page 12 présentent le nombre d'étudiant-e-s et la répartition entre les sexes par haute école durant le semestre d'hiver 2004/2005.

A l'exception des écoles polytechniques fédérales et de l'Université de Saint-Gall, les HEU comptent plus de femmes que d'hommes parmi leurs étudiant-e-s. En une décennie, la part des femmes fréquentant les HEU est passée de 43% à 51%¹. Dans les HES, les hommes sont plus nombreux que les femmes, sauf dans les hautes écoles spécialisées ou pédagogiques non intégrées.

¹ Source: Système d'information universitaire suisse (SIUS) de 1994/1995 et 2004/2005. En considérant l'évolution dans le temps, il faut tenir compte du fait que l'offre d'enseignement au sein des HEU a fortement varié ces dix dernières années. Citons par exemple la fondation de l'Università della Svizzera italiana en 1996 ou l'extension de l'offre d'enseignement de l'Université de Lucerne, anciennement Haute école de Lucerne.

La majorité des universités cantonales proposent une grande variété de filières. Seules les hautes écoles de Saint-Gall, de Lucerne et de la Suisse italienne ont une offre plus restreinte. Les écoles polytechniques fédérales proposent des formations dans les domaines des sciences exactes, des sciences naturelles et des sciences techniques. Les HES se distinguent des HEU par leurs formations plus fortement axées sur la pratique.

La part des étudiant-e-s étrangers est de 16% dans les filières conduisant à la licence, au diplôme, au baccalauréat académique ou à la maîtrise académique. Un tiers d'entre eux ont obtenu en Suisse leur certificat d'accès aux hautes écoles.

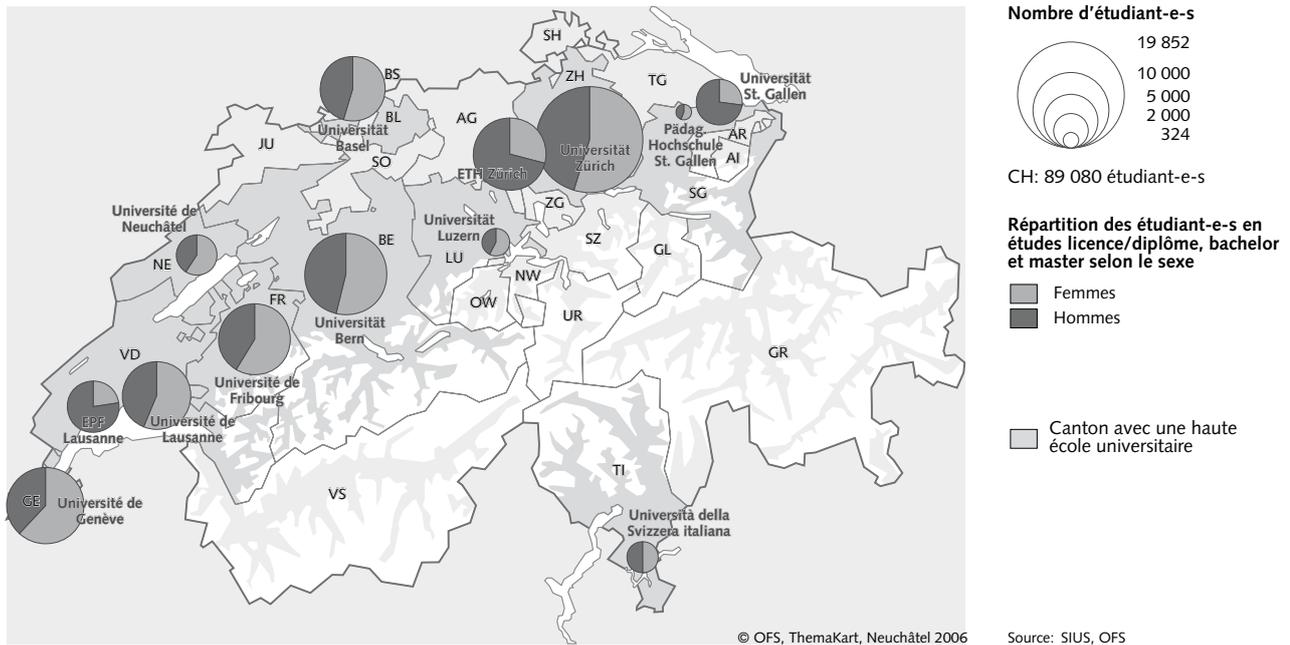
T1.1 Vue d'ensemble de différents caractères sociodémographiques, en %

Caractères	2005			1995
	Total	HEU	HES	HEU
Sexe				
hommes	51	49	56	57
femmes	49	51	44	43
Age				
jusqu'à 20 ans	7	8	4	5
21–25 ans	58	59	56	59
26–30 ans	22	22	25	24
31–35 ans	6	5	7	7
36 ans et plus	7	6	8	5
Age moyen	25,6	25,4	26,2	25,6
Etat civil				
marié-e	7	7	9	8
célibataire	90	91	87	91
autre (divorcé-e, veuf/veuve)	3	2	4	1
Lieu de scolarisation				
étudiant-e-s suisses	84	84	84	84
étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse	6	6	6	7
étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger	10	10	10	9

Source: Situation sociale des étudiant-e-s en 1995 et 2005; SIUS semestres d'hiver 1994/1995 et 2004/2005

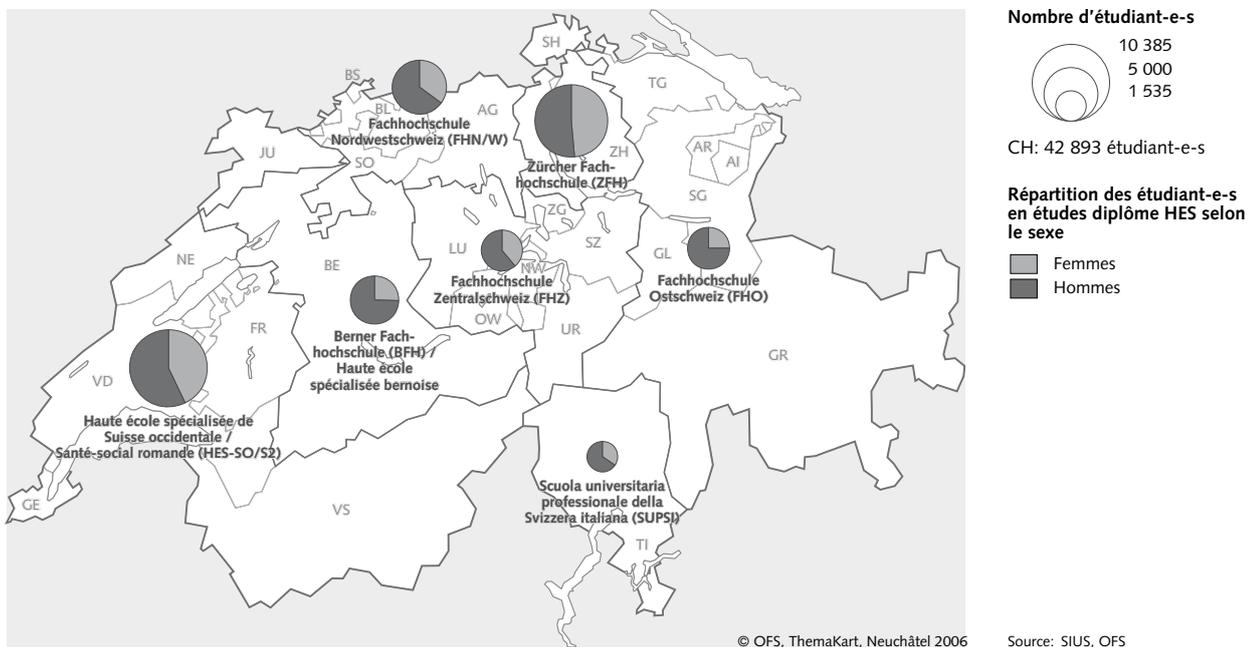
Localisation et nombre d'étudiant-e-s dans les HEU en Suisse, semestre d'hiver 2004/05

C 1a



Localisation et nombre d'étudiant-e-s dans les HES en Suisse, semestre d'hiver 2004/05

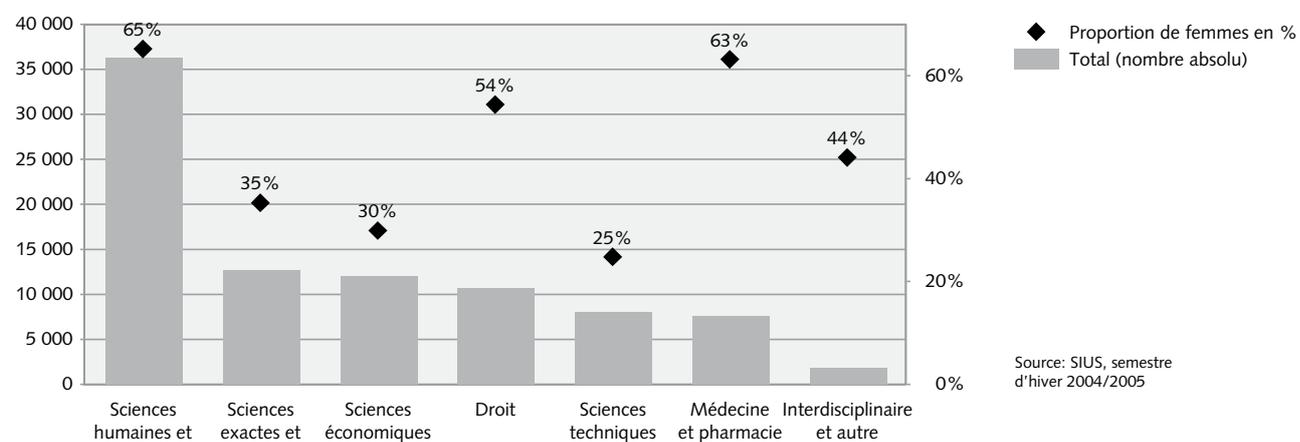
C 1b



La plupart des étudiant-e-s des HEU sont immatriculés en sciences humaines et sociales (41%). Viennent ensuite les sciences exactes et naturelles (14%) et les sciences économiques (13%). C'est dans les groupes sciences humaines et sociales ainsi que médecine et pharmacie que les proportions de femmes sont les plus élevées (65% et 63%).

Un quart des étudiant-e-s des HES optent pour le domaine d'études économie et services. Suivent les domaines technique et IT (21%) et formation des enseignants (17%). La proportion de femmes est faible dans les domaines techniques et économiques, à l'inverse des filières sociales, culturelles et de la santé. Ainsi, plus des trois quarts des étudiant-e-s dans les domaines de la formation des enseignants, de la santé, de la linguistique appliquée et de la psychologie appliquée sont des femmes. Mais, par rapport aux filières techniques et économiques, les effectifs globaux de ces filières sont relativement faibles, si bien qu'il y a toujours plus d'hommes que de femmes dans les hautes écoles spécialisées.

Nombre d'étudiant-e-s HEU et proportion de femmes selon le groupe de domaines d'études G 1.1a

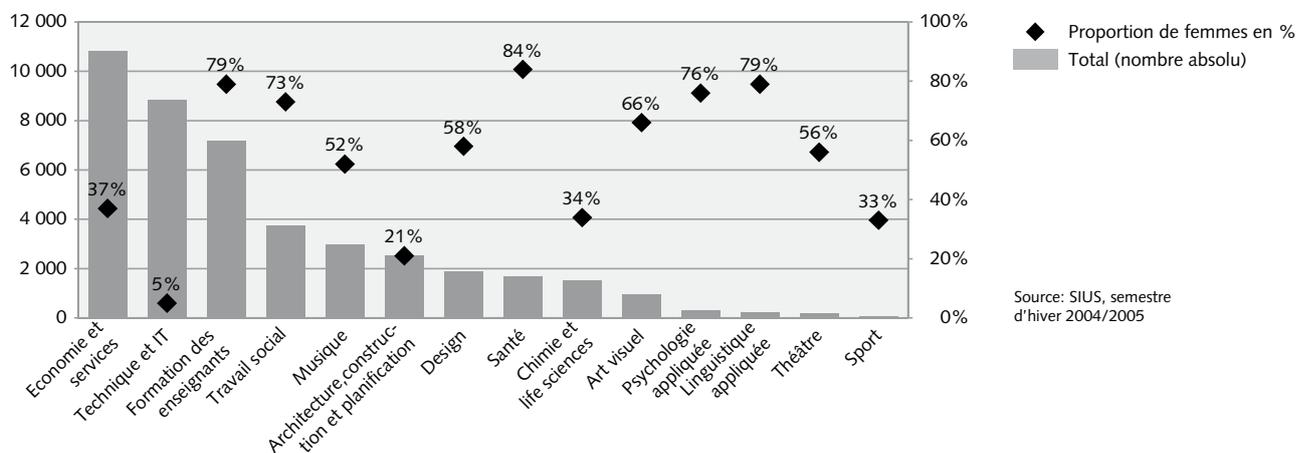


Remarque: étudiant-e-s en cursus licence/diplôme, baccalauréat et maîtrise académique.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Source: SIUS, semestre d'hiver 2004/2005

Nombre d'étudiant-e-s HES et proportion de femmes selon le domaine d'études G 1.1b



Remarque: étudiant-e-s en cursus diplôme HES.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Source: SIUS, semestre d'hiver 2004/2005

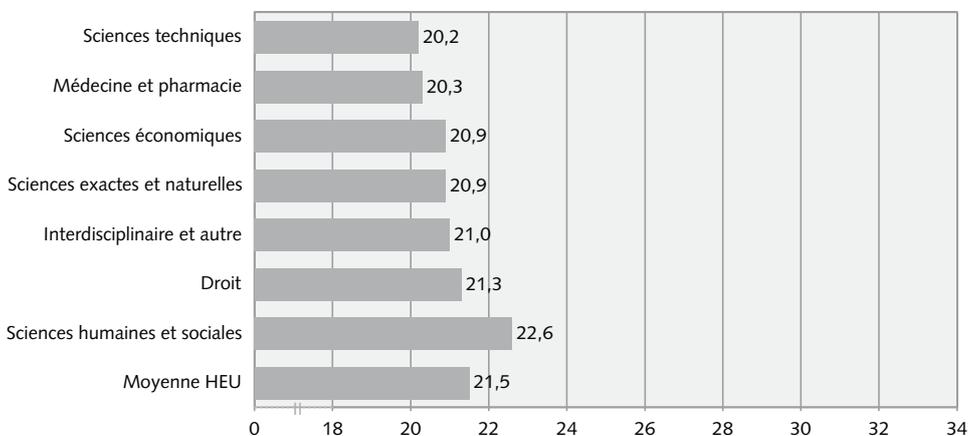
Dans les HEU, la part des étudiant-e-s de plus de 30 ans est inférieure à 11 % dans toutes les filières d'études à l'exception des sciences humaines et sociales (18%). Cette situation particulière s'explique notamment par le fait que les étudiant-e-s en sciences humaines et sociales ont plus souvent accompli une formation professionnelle avant de débuter leurs études (voir chapitre 2). De plus, les études en sciences humaines et sociales, tout comme en médecine et pharmacie, durent en moyenne une année de plus que les autres.

Par rapport à 1995, la part des étudiant-e-s de plus de 30 ans a diminué dans toutes les filières universitaires.

En sciences humaines et sociales par exemple leur proportion était encore de 24% il y a dix ans².

La population estudiantine des HES est en moyenne plus âgée que celle des HEU. Cela s'explique par l'âge au début des études, qui est plus élevé, et non par une durée des études plus longue. Ainsi, l'âge moyen des étudiant-e-s entrants est de 24,2 ans dans les HES contre 21,5 dans les HEU³. Les plus de 30 ans sont fortement présents dans les domaines de la psychologie appliquée (80%), du travail social (41%), des arts visuels (24%) et de la formation des enseignants (17%).

Age moyen au début des études selon le groupe de domaines d'études HEU G 1.2a

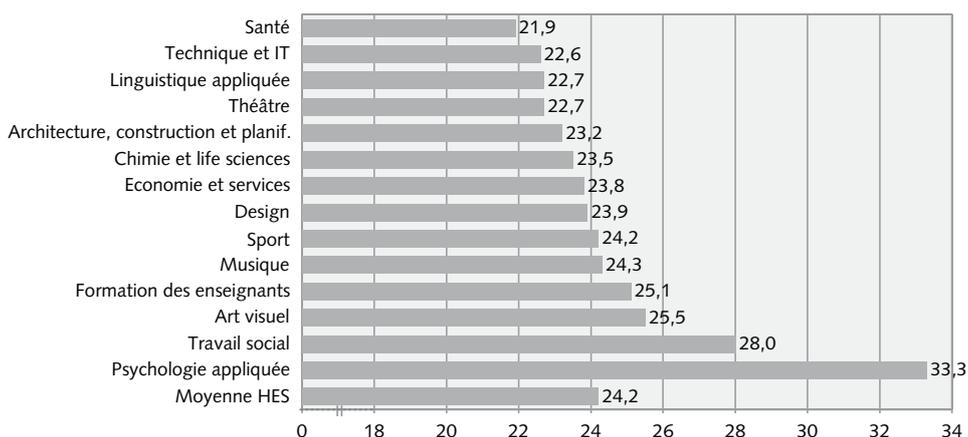


Source: SIUS, semestre d'hiver 2004/2005

Remarque: étudiant-e-s débutant un cursus de licence/diplôme ou de baccalauréat académique.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Age moyen au début des études selon le domaine d'études HES G 1.2b



Source: SIUS, semestre d'hiver 2004/2005

Remarque: étudiant-e-s débutant un cursus de diplôme HES.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

² Situation sociale des étudiants: enquête représentative auprès des étudiants des hautes écoles suisses en 1995, OFS, Berne 1998.

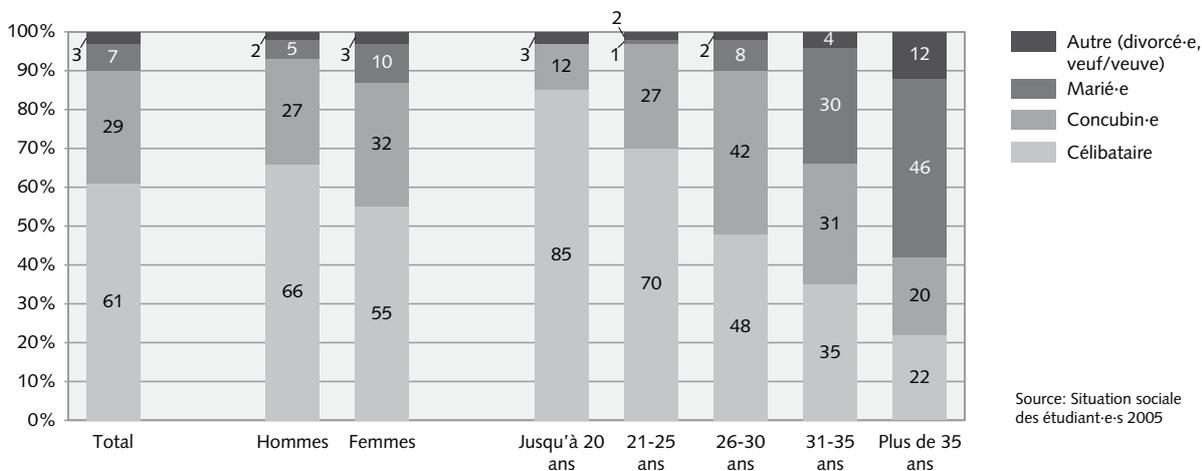
³ Les étudiant-e-s entrants sont considérés au niveau licence/diplôme et bachelier. Les étudiant-e-s débutant un master ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'âge moyen des étudiant-e-s entrants.

La différence d'âge au début des études entre les deux types de haute école est à mettre sur le compte de deux facteurs en particulier. D'une part, les étudiant-e-s des HES ont plus souvent exercé une activité rémunérée avant de débiter leurs études que ceux des HEU (52% contre 22%). D'autre part, les HES offrent dans certaines filières la possibilité de réaliser des études en cours d'emploi, ce qui attire en général des étudiant-e-s plus âgés. Dans ce groupe, l'âge moyen au début des études est de 28,0 ans.

Environ 61% des étudiant-e-s sont célibataires et ne vivent pas avec un-e partenaire. Un peu plus d'un tiers vivent en ménage, soit avec un-e conjoint-e (7%), soit avec un-e partenaire (29%). Les femmes (42%) sont plus nombreuses à vivre en couple que les hommes (32%). L'état civil est étroitement lié à l'âge des étudiant-e-s. Jusqu'à l'âge de 20 ans, 85% des étudiant-e-s sont célibataires et ne vivent pas avec un-e partenaire. Après 30 ans, cette part n'est plus que de 28%. Les étudiant-e-s étant en moyenne plus âgés dans les HES que dans les HEU, ils sont également une plus forte proportion à être mariés ou avec un-e partenaire fixe (41% contre 35%).

Situation familiale selon le sexe et l'âge

G 1.3



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

1.2 Couche sociale

Les caractères sociodémographiques les plus importants pour déterminer l'appartenance sociale des étudiant-e-s sont le niveau de formation des parents et leur situation professionnelle. Les deux caractères seront présentés d'abord séparément, avant d'être considérés conjointement pour former un indicateur de la couche sociale.

Niveau de formation des parents

Plus d'un tiers (36%) des étudiant-e-s sont issus d'une famille dont un des parents au moins est diplômé d'une haute école. Dans les HEU, cette part (42%) est presque deux fois plus importante que dans les HES (23%). Si l'on compare les deux modes de formation existant dans les HES, on constate que la part des étudiant-e-s dont l'un des deux parents au moins possède un diplôme d'une haute école est de 15% pour les études en cours d'emploi et de 26% pour les études à plein temps.

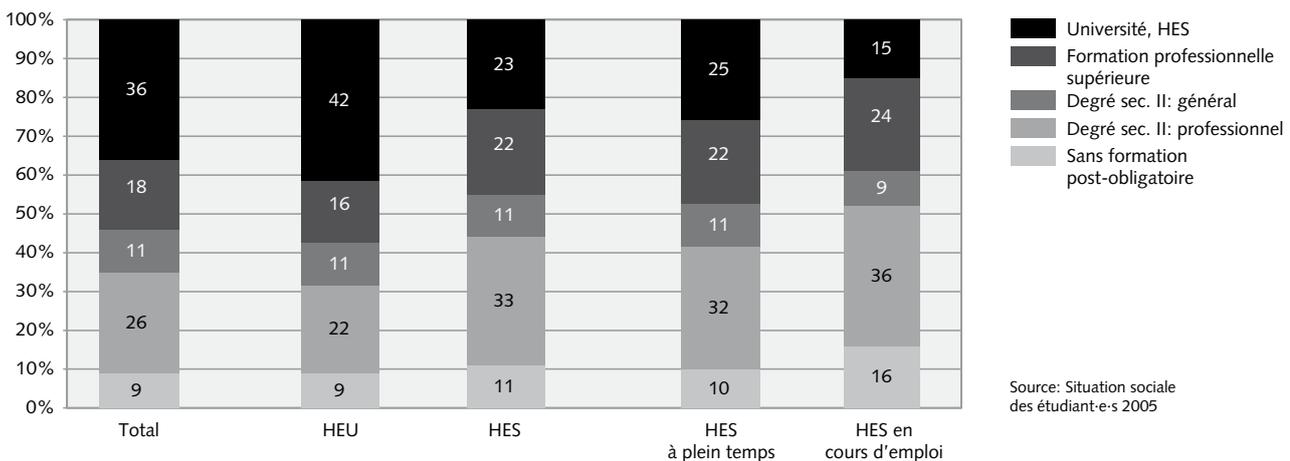
La proportion de pères d'étudiant-e-s ayant achevé une formation universitaire est de 36% dans les HEU et de 18% dans les HES. Ces deux pourcentages sont supérieurs à celui qu'on observe dans la population résidente de 45 à 64 ans (14%). Par contre, la proportion est de 2% inférieure (12%) chez les étudiant-e-s HES effectuant des études en cours d'emploi.

Afin de pouvoir effectuer une comparaison directe entre le niveau de formation de la population résidente et celui des parents des étudiant-e-s, seule la population résidente âgée de 45 à 64 ans a été prise en considération parmi les données de l'Enquête suisse sur la population active. Celle-ci correspond à peu près à la génération des parents des étudiant-e-s actuels. Par ailleurs, pour rendre possible cette comparaison, les diplômes HES des parents des étudiant-e-s ont été joints à la catégorie «formation professionnelle supérieure» et non à la catégorie «université». Il s'agit en particulier de parents d'étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger qui ont suivi une formation HES ou une formation équivalente en dehors de la Suisse. Etant donné que le niveau de formation est parfois différent entre les femmes et les hommes, la comparaison a été faite selon le sexe.

Pour les étudiant-e-s universitaires, la situation actuelle peut être comparée avec celle d'il y a dix ans (voir tableau 1.2). Durant cette période, la part des étudiant-e-s dont le père ou la mère possède un diplôme universitaire a augmenté de 4% respectivement 5%. Une évolution similaire s'est produite dans la population résidente de 45 à 64 ans. En effet, la part tant des hommes que des femmes qui disposent d'un diplôme universitaire a augmenté de 3%. Cela indique que l'accès aux études universitaires en fonction du niveau de formation des parents a relativement peu changé durant la dernière décennie.

Plus haut niveau de formation des parents selon le type de haute école et le mode d'enseignement (% des étudiant-e-s)

G 1.4

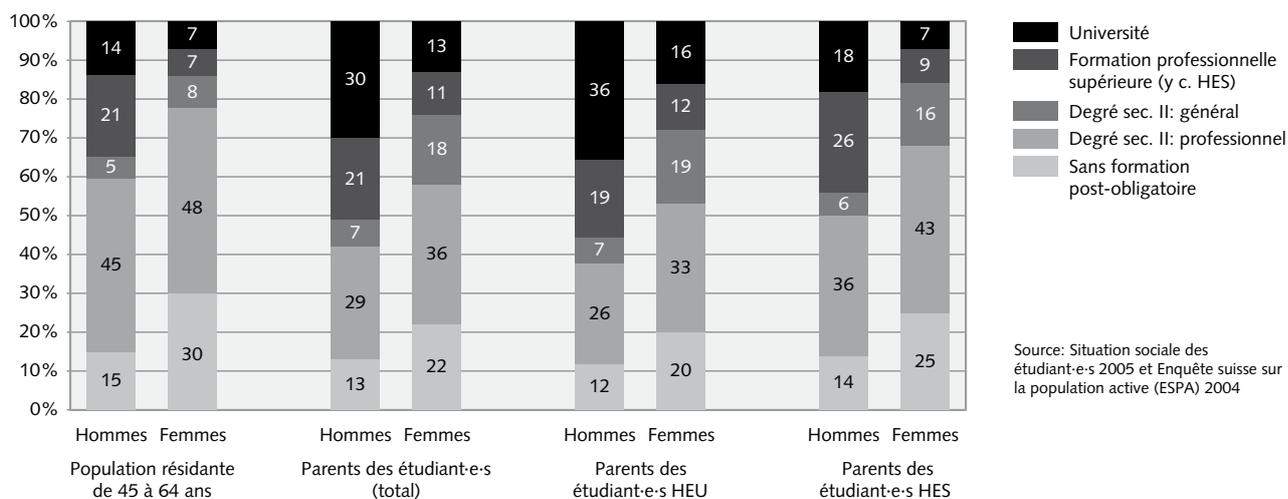


Remarque: niveau de formation atteint par au moins l'un des parents.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Niveau de formation de la population résidente âgée de 45 à 64 ans et des parents des étudiant-e-s selon le sexe et le type de haute école

G 1.5



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005 et Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2004

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T 1.2 Evolution des niveaux de formation des parents des étudiant-e-s HEU et de la population résidente âgée de 45 à 64 ans, en %

Niveau de formation	Population résidente âgée de 45 à 64 ans (1994)		Population résidente âgée de 45 à 64 ans (2004)		Parents des étudiant-e-s HEU (1995)		Parents des étudiant-e-s HEU (2005)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Université	11	4	14	7	32	11	36	16
Formation professionnelle supérieure (y c. HES)	21	5	21	7	20	10	19	12
Degré sec. II: général	7	11	5	8	10	25	7	19
Degré sec. II: professionnel	48	47	45	48	30	38	26	33
Sans formation post-obligatoire	13	33	15	30	8	16	12	20

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005 et 1995; Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2004 et 1994

Statut professionnel

22% des pères et 49% des mères des étudiant-e-s sont des employé-e-s ou des travailleurs/euses sans fonction dirigeante. Dans la population résidente de 45 à 64 ans, cette proportion est de 40% chez les hommes et de 65% chez les femmes. Les parents des étudiant-e-s ont donc tendanciellement un statut professionnel plus élevé que l'ensemble des résident-e-s âgés de 45 à 64 ans.

Ainsi, la part des hommes qui exercent une activité indépendante et qui ont des employé-e-s est de 6% plus élevée parmi les pères d'étudiant-e-s que parmi les hommes de la population résidente de 45 à 64 ans; celle des hommes exerçant une fonction dirigeante dans une entreprise (directeur, fondé de pouvoir, fonctionnaire supérieur) est de 4% plus élevée parmi les pères des étudiant-e-s que parmi les hommes résidents de 45 à 64 ans⁴.

⁴ Source: Recensement fédéral de la population 2000. Ces données montrent l'état actuel de la situation professionnelle. Les catégories apprentis, salariés et actifs occupés sans autre indication ont été exclues de la comparaison.

T1.3 Statut professionnel des parents, en %

Statut professionnel	Père			Mère		
	Total	HEU	HES	Total	HEU	HES
Indépendant-e sans employé	13,1	13,1	12,9	8,8	9,4	7,4
Indépendant-e avec employés	15,7	16,8	13,5	3,8	3,7	4,0
Collaborateur/trice dans l'entreprise d'un membre de la famille	0,8	0,7	1,0	5,9	5,5	6,5
Salarié-e comme collaborateur/trice dans la propre société de capitaux	2,5	2,3	2,9	1,7	1,5	2,1
Salarié-e comme directeur/trice, fondé-e de pouvoir, fonctionnaire supérieur-e	15,9	17,5	12,8	3,3	3,9	2,1
Salarié-e comme cadre moyen	19,8	19,9	19,4	9,8	11,1	7,2
Salarié-e comme cadre inférieur-e	10,0	8,8	12,5	9,4	10,0	8,3
Salarié-e comme employé-e, ouvrier/ère	21,6	20,3	24,3	49,0	46,6	54,1
Pas d'activité professionnelle	0,6	0,6	0,7	8,3	8,3	8,3

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Couche sociale

L'appartenance sociale des étudiant-e-s a été déterminée d'après la situation professionnelle et le niveau de formation des parents. Les étudiant-e-s ont été répartis dans quatre couches sociales: basse, moyenne, élevée et supérieure (cf. figure «Couche sociale»).

Dans cette répartition, 28% des étudiant-e-s appartiennent à la couche sociale «supérieure», 28% à la couche «élevée», 26% à la couche «moyenne» et 18% à la couche «basse».

Couche sociale

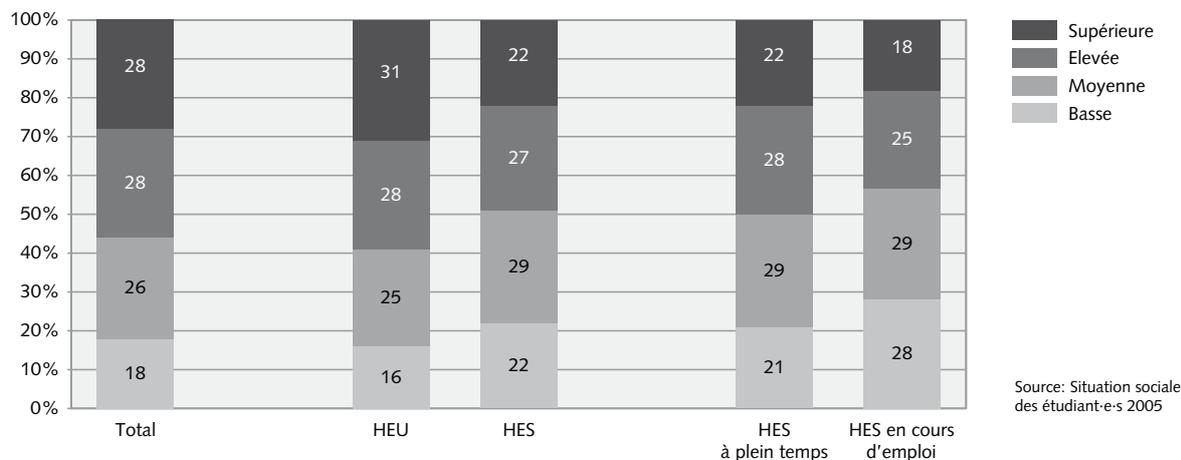
Statut professionnel	Niveau de la formation				
	Degré secondaire			Degré tertiaire	
	Sans formation post-obligatoire	Degré sec. II: professionnel	Degré sec. II: général	Formation professionnelle supérieure	Université, haute école spécialisée
Salarié-e comme directeur/trice, fondé-e de pouvoir, fonctionnaire supérieur-e					
Indépendant-e avec employés					
Salarié-e comme cadre moyen					
Salarié-e comme collaborateur/trice dans la propre société de capitaux					
Indépendant-e sans employé					
Salarié-e comme cadre inférieur-e					
Collaborateur/trice dans l'entreprise d'un membre de la famille					
Salarié-e comme employé-e, ouvrier/ère					

Couche sociale **supérieure** élevée moyenne basse

Remarque: Pour déterminer valablement la classification, le statut professionnel le plus élevé ainsi que le plus haut niveau de formation d'un des deux parents sont pris en considération à chaque fois.

Couche sociale des étudiant-e-s selon le type de haute école et le mode d'enseignement

G 1.6



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La proportion d'étudiant-e-s appartenant à la couche supérieure est plus forte dans les HEU (31%) que dans les HES (22%). L'écart est moins marqué si l'on considère les couches sociales «moyenne» et «élevée». Les étudiant-e-s provenant de la couche sociale basse sont proportionnellement moins nombreux dans les HEU (16%) que dans les HES (22%). En outre, appartiennent à cette même couche sociale 28% des étudiant-e-s effectuant des études HES en cours d'emploi et 21% des étudiant-e-s suivant une formation HES à plein temps. La répartition sociale des étudiant-e-s est à peu près la même pour les deux sexes.

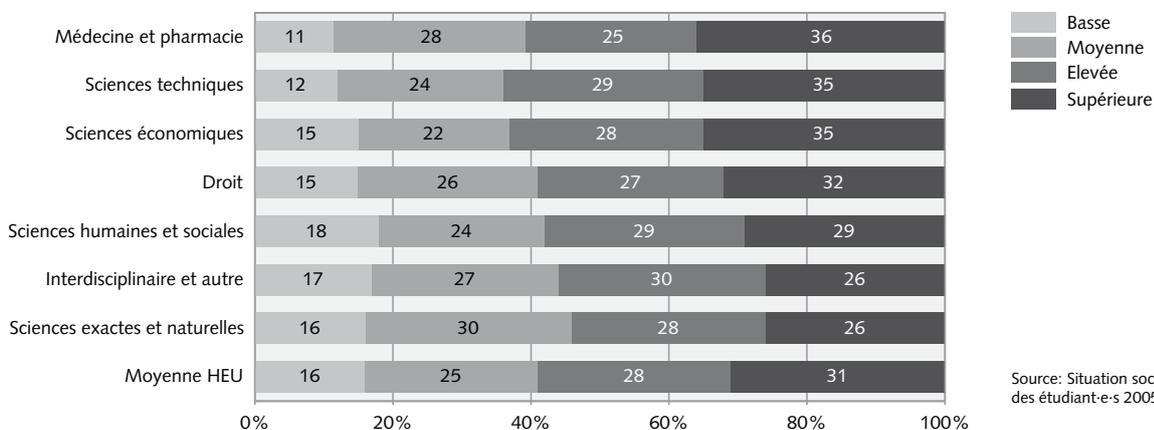
Le choix des filières est en relation avec l'appartenance sociale des étudiant-e-s. Dans les universités, les étudiant-e-s de la couche supérieure sont surreprésentés dans les groupes de domaines médecine et

pharmacie, sciences économiques et sciences techniques (de 35 à 36%), alors que les étudiant-e-s de la couche sociale basse sont davantage présents en sciences humaines et sociales.

Des différences plus marquées s'observent entre les domaines d'études HES. Les branches de nature artistique sont fréquentées par une forte proportion d'étudiant-e-s émanant de la couche sociale supérieure (23% à 28%) et a contrario une faible proportion de la couche basse (13% à 15%). Seuls les domaines économie et services (27%) et psychologie appliquée (25%) ont des proportions aussi importantes d'étudiant-e-s émanant de la couche supérieure. Les étudiant-e-s de la couche sociale basse sont davantage présents dans les domaines santé, linguistique appliquée et travail social.

Couche sociale des étudiant-e-s HEU selon le groupe de domaines d'études

G 1.7a

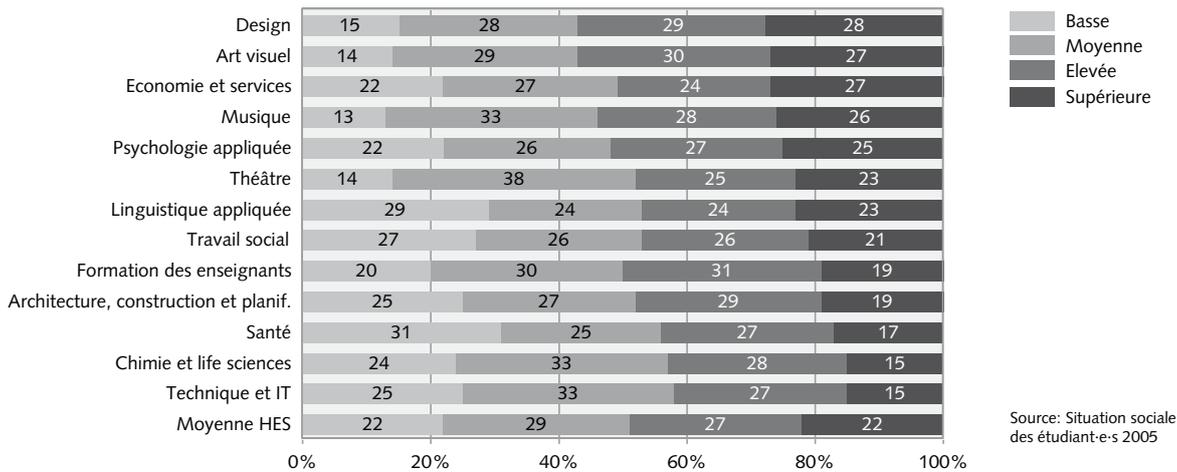


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Couche sociale des étudiant-e-s HES selon le domaine d'études

G 1.7b



Remarque: le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultat pour le domaine sport (n < 25)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

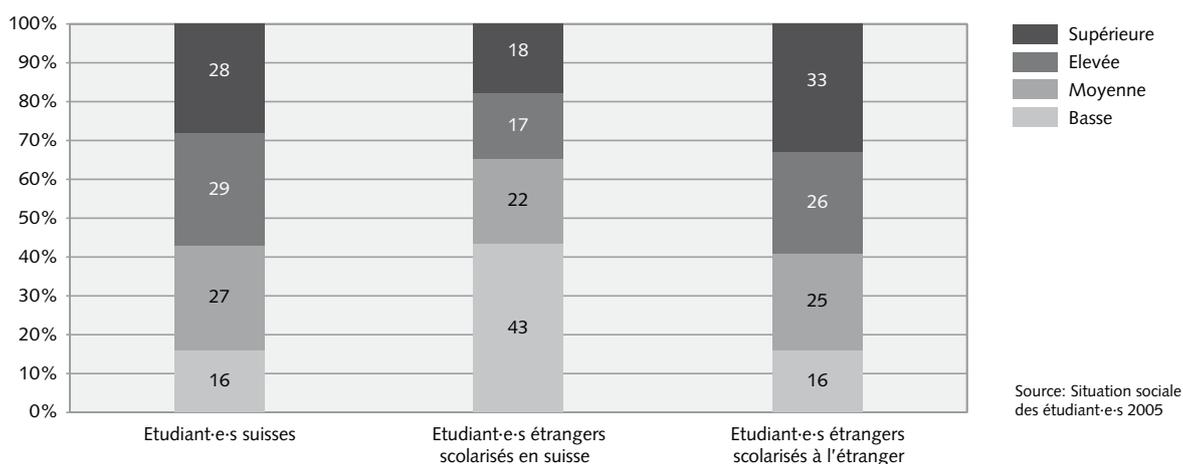
Les étrangers/ères qui viennent étudier en Suisse ont des appartenances sociales proches de celles des étudiant-e-s suisses. Les étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger⁵ proviennent cependant plus fréquemment de la couche sociale supérieure (33%), à l'inverse des étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse (18%). Parmi ces derniers, près de la moitié est issue de la couche sociale basse (43%).

Cela s'explique en particulier par la forte proportion d'employé-e-s et de travailleurs/euses sans fonction de cadre parmi leurs parents (pères 41%, mères 56%). Les étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse sont pour la plupart des étrangers/ères de deuxième génération établis en Suisse.

Parmi les Suisses et les étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger, on n'observe pas de différences selon le sexe. Chez les étudiant-e-s étrangers scolarisés en Suisse, la part des personnes issues des couches sociales élevée ou supérieure est légèrement plus importante chez les hommes que chez les femmes.

Couche sociale des étudiant-e-s selon le lieu de scolarisation

G 1.8



© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁵ Etudiant-e étranger scolarisé à l'étranger: personne de nationalité étrangère qui habitait à l'étranger lorsqu'elle a obtenu son certificat d'accès à l'enseignement supérieur.
Etudiant-e étranger scolarisé en Suisse: personne de nationalité étrangère qui était déjà domiciliée en Suisse au moment où elle a obtenu son certificat d'accès à l'enseignement supérieur.

1.3 Etudiant·e-s avec enfants

Au total, presque 6% des étudiant·e-s ont des enfants⁶. La part des étudiant·e-s avec enfants tend à être plus élevée dans les HES (7,9%) que dans les HEU (4,9%). Cette situation est en particulier due au fait qu'une part importante des étudiant·e-s effectuant leurs études (HES) en cours d'emploi ont déjà des enfants (19,5%). Par contre, la part des étudiant·e-s qui ont des enfants est la même parmi les étudiant·e-s à plein temps des HES et des universités. Dans les HEU, ce sont en majorité les femmes qui ont des enfants (72%). Dans les hautes écoles spécialisées, le rapport entre les sexes est à cet égard plus équilibré (femmes 51%). En

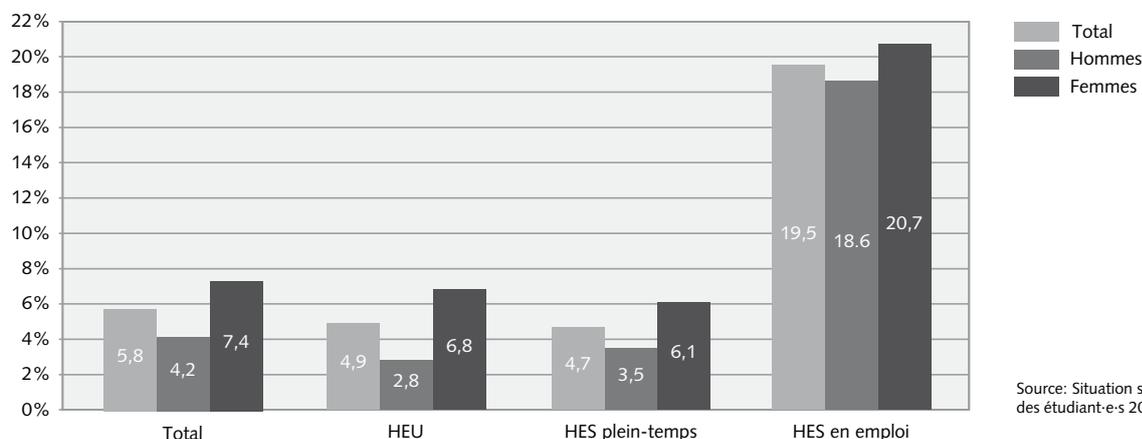
dix ans, la proportion d'étudiant·e-s des HEU ayant des enfants est passée d'environ 7% à 5%⁷.

Par rapport à l'ensemble de la population résidente, les étudiant·e-s ont comparativement moins souvent des enfants. Ainsi, seuls 3% de la population estudiantine de 25 à 29 ans ont un ou plusieurs enfants, contre un quart de la population résidente du même âge.

46% des étudiant·e-s avec enfants ont un seul enfant, 34% deux enfants et 15% trois. Près de 5% d'entre eux ont plus de trois enfants. Pour environ la moitié des étudiant·e-s, le plus jeune enfant n'a pas encore atteint l'âge scolaire.

Etudiant·e-s avec enfants selon le type de haute école, le mode d'enseignement et le sexe

G 1.9

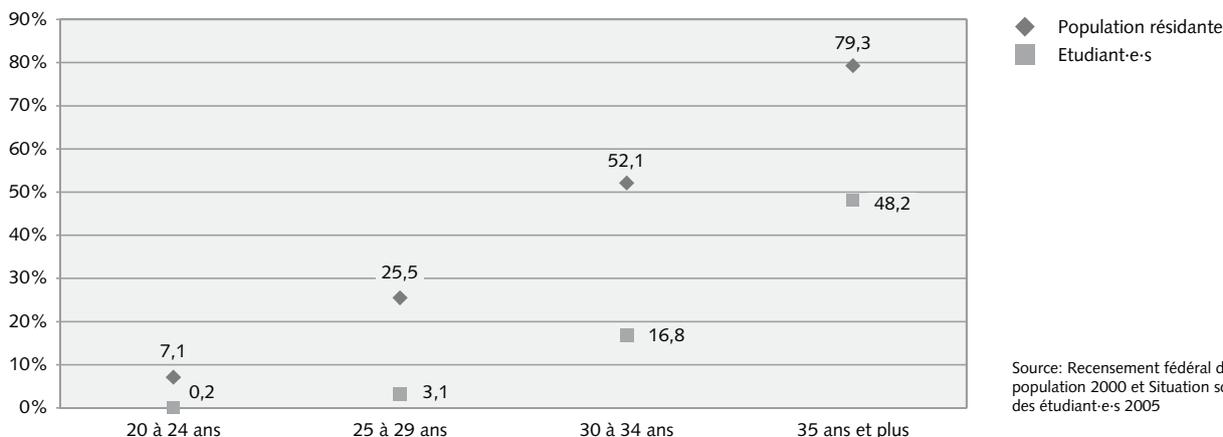


Source: Situation sociale des étudiant·e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Proportion de personnes avec enfants parmi les étudiant·e-s et dans la population résidente selon l'âge

G 1.10



Source: Recensement fédéral de la population 2000 et Situation sociale des étudiant·e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁶ La dénomination «étudiant·e-s avec enfants» utilisée ici s'applique également aux étudiant·e-s qui n'ont qu'un seul enfant.

⁷ Situation sociale des étudiants: enquête représentative auprès des étudiants des hautes écoles suisses en 1995, OFS, Berne 1998.

T 1.4 Proportion d'étudiant-e-s selon l'âge du plus jeune enfant, en %

Age du plus jeune enfants		%
Jusqu'à 6	mois	12
0,5–1,5	ans	15
1,5–5,5	ans	23
5,5–10,5	ans	20
10,5–15,5	ans	13
Plus de 15,5	ans	17

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Garde des enfants

Dans presque la moitié des cas, les enfants sont gardés par le/la partenaire (33%) ou par des proches (16%) durant les périodes d'étude⁸. La part des enfants placés dans une crèche est de 17%, les crèches des hautes écoles ne jouant à cet égard qu'un rôle négligeable. 11% des enfants sont gardés par une maman de jour ou un-e babysitter.

La garde de l'enfant par le/la partenaire est la forme la plus fréquente jusqu'à l'âge d'un an et demi. Ensuite, cette forme de garde cède rapidement la place à la crèche puis à l'école enfantine et à l'école en tant que formes institutionnalisées de prise en charge des enfants.

L'option de la maman de jour ou du babysitting reste relativement constante jusqu'à l'âge de 15,5 ans. La différenciation par sexe montre que les hommes délèguent souvent la garde de l'enfant à leur partenaire (60%), alors que les femmes assument cette tâche le plus souvent avec l'aide d'autres membres de la famille ou recourent aux formes institutionnalisées de prise en charge des enfants.

T 1.5 Prise en charge selon l'âge du plus jeune enfant et selon le sexe de l'étudiant-e, en %

Mode de prise en charge	Total	Jusqu'à 6 mois	0,5 à 1,5 ans	1,5 à 5,5 ans	5,5 à 10,5 ans	10,5 à 15,5 ans	Hommes	Femmes
Partenaire	33	47	45	29	23	29	60	17
Autre membre de la famille	16	22	16	17	12	13	6	22
Maman de jour/Babysitter	11	10	12	13	11	11	7	14
Crèche	17	16	27	31	4	0	14	19
Ecole enfantine/école	18	1	0	10	48	22	13	21
L'enfant reste seul-e	4	0	0	0	1	25	0	6
L'enfant est pris avec	1	4	0	0	1	0	0	1

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

⁸ Seuls ont été pris en compte les étudiant-e-s dont le plus jeune enfant était âgé au maximum de 15,5 ans. Les étudiant-e-s qui avaient plus d'un enfant ont été priés de ne citer que le type de prise en charge de leur dernier-né.

2 Parcours de formation antérieur

L'accès aux études universitaires passe en général par l'obtention d'une maturité gymnasiale. La plupart du temps, celle-ci est également une condition préalable aux études dans une haute école pédagogique. On accède par contre aux hautes écoles spécialisées généralement après avoir accompli une formation professionnelle initiale et acquis une maturité professionnelle. Les titulaires d'une maturité gymnasiale peuvent aussi entreprendre des études dans une haute école spécialisée après avoir effectué un stage professionnel. Environ 5% des étudiant-e-s ayant obtenu une maturité gymnasiale en 2000 sont entrés dans une haute école pédagogique ou dans une haute école spécialisée (HES)¹. Les titulaires d'une maturité professionnelle peuvent accéder aux études universitaires (HEU) s'ils réussissent l'examen complémentaire servant de passerelle entre la maturité professionnelle et les hautes écoles universitaires.

La diversité des conditions d'accès aux hautes écoles fait que les parcours de formation suivis par les étudiant-e-s

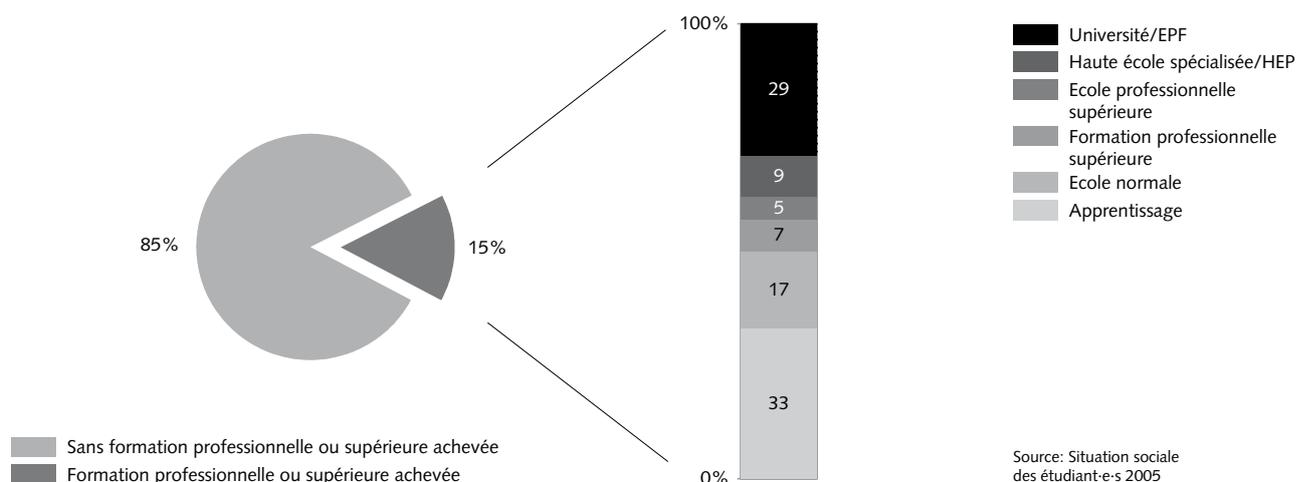
avant leur entrée dans l'un ou l'autre type de haute école sont assez divers. En outre, certain-e-s étudiant-e-s ont achevé auparavant une première formation dans une haute école, et certain-e-s titulaires d'une maturité gymnasiale entreprennent des études supérieures après avoir accompli d'abord une formation professionnelle.

Sont considérés comme «étudiant-e-s ayant une formation professionnelle ou supérieure» les étudiant-e-s ayant signalé avoir terminé l'une des formations suivantes:

- Apprentissage (CFC ou équivalent) ou école professionnelle à plein temps
- Ecole normale
- Formation professionnelle supérieure (obtention d'un brevet fédéral, d'un diplôme ou d'une maîtrise fédérale, école supérieure de gestion commerciale, technicien-ne ET)
- Ecole professionnelle supérieure (par ex.: ETS, ESCEA, ESAA, institut d'études sociales), d'une durée minimale de 3 ans en cas de formation à plein temps
- Haute école spécialisée, Haute école pédagogique
- Université, EPF

Formation professionnelle ou supérieure antérieure des étudiant-e-s HEU

G 2.1a

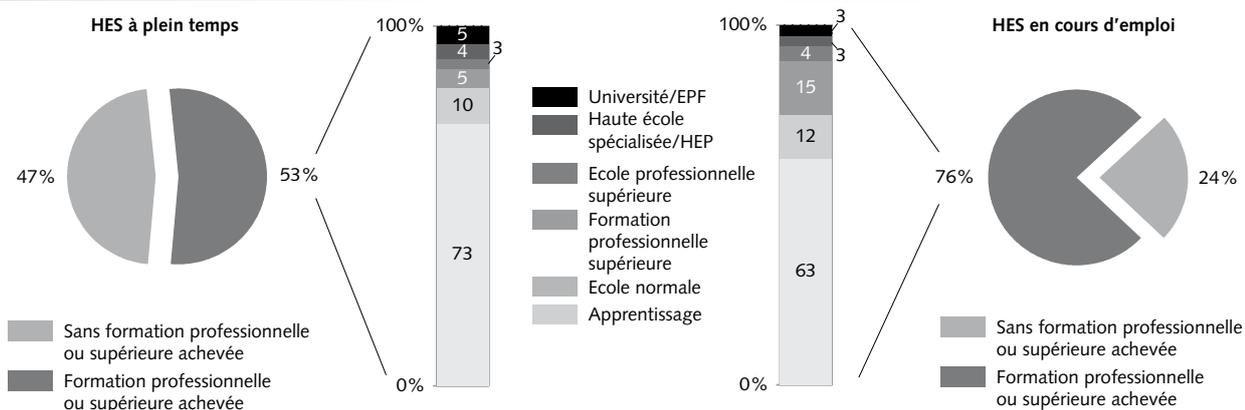


© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹ Source: Maturités et passage vers les hautes écoles 2005, OFS, Neuchâtel 2006.

Formation professionnelle ou supérieure antérieure des étudiant-e-s HES

G 2.1b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La part des étudiant-e-s ayant achevé auparavant une formation professionnelle ou supérieure est environ quatre fois plus élevée dans les HES (57%) que dans les HEU (15%). En outre, 76% des étudiant-e-s qui font des études en cours d'emploi ont accompli auparavant une telle formation. Cette proportion est de 53% parmi les étudiant-e-s à plein temps.

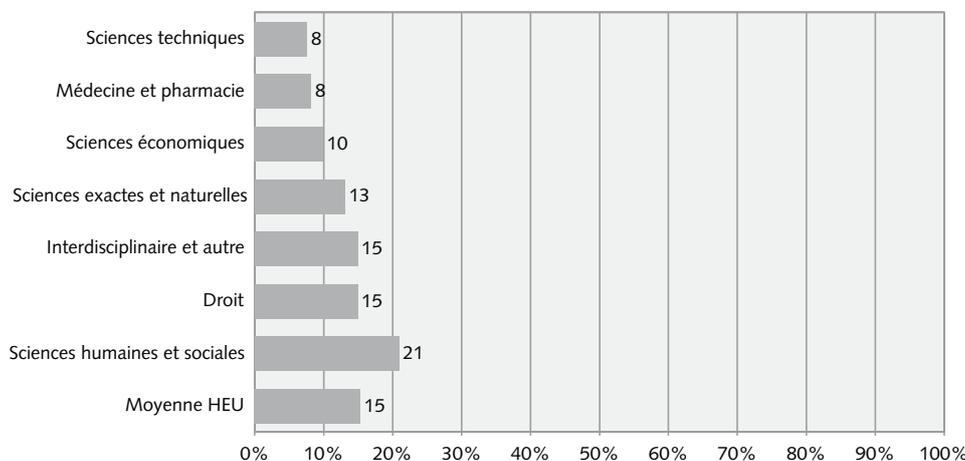
En une décennie, la part des étudiant-e-s des HEU ayant achevé une formation professionnelle ou supérieure avant leurs études est passée de 19% à 15%. Cette évolution s'explique en partie par la création des HES, dont l'offre axée sur la pratique est de nature à attirer les personnes qui ont déjà achevé une formation professionnelle.

Parmi les étudiant-e-s ayant accompli une formation préalable, environ un tiers des universitaires et 70% des étudiant-e-s HES ont terminé un apprentissage.

Dans les HEU, les personnes ayant accompli auparavant une formation dans une haute école ou une formation professionnelle sont les plus nombreuses dans le domaine des sciences humaines et sociales (21%). Parmi elles, 32% ont achevé un apprentissage, 23% ont fait l'école normale et 32% une première formation dans une haute école (HEU ou HES). La part des personnes ayant achevé préalablement une formation dans une haute école ou une formation professionnelle est moins élevée dans les groupes de domaines d'études plus structurés, tels que les sciences techniques et médecine et pharmacie (8% dans les deux cas).

Proportion d'étudiant-e-s HEU ayant une formation professionnelle ou supérieure selon le groupe de domaines d'études

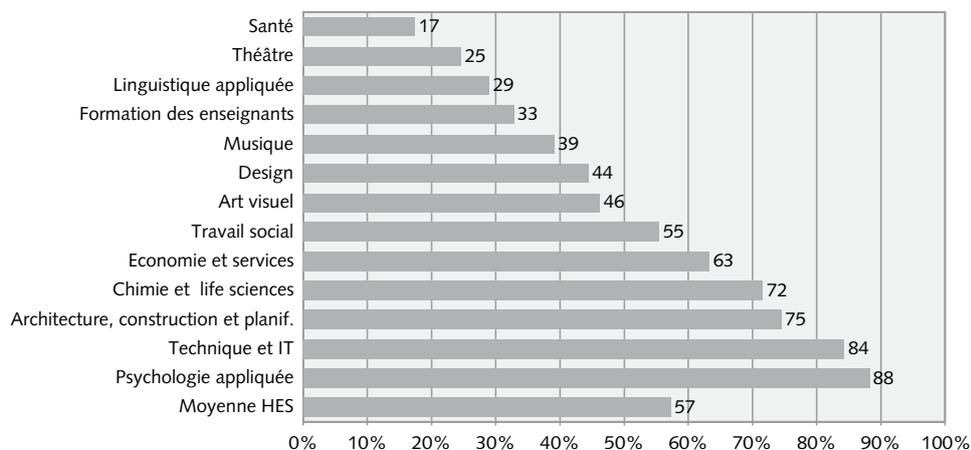
G 2.2a



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Proportion d'étudiant-e-s HES ayant une formation professionnelle ou supérieure selon le domaine d'études **G 2.2b**



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Remarque: le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultats pour le domaine sport (n < 25).

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les différences entre domaines d'études sont bien plus marquées dans les HES. Ici, la part des étudiant-e-s ayant accompli une formation professionnelle avant leurs études va de 88% dans le domaine de la psychologie appliquée à 17% seulement dans le domaine de la santé.

On observe un lien entre l'appartenance sociale des étudiant-e-s et l'accomplissement d'une formation professionnelle avant les études. Celles et ceux qui ont achevé une formation professionnelle avant leurs études sont plus souvent issus de la couche sociale basse (24%) que ceux qui n'ont pas accompli de formation antérieure (15%). Cette constatation est vraie pour les deux types de hautes écoles.

T2.1 Etudiant-e-s ayant une formation professionnelle ou supérieure, selon le type de haute école et la couche sociale, en %

Couche sociale	Total		HEU		HES à plein temps		HES en cours d'emploi	
	Formation professionnelle	Sans formation professionnelle						
Supérieure	22	30	26	32	20	26	17	23
Élevée	26	29	25	29	27	28	24	28
Moyenne	28	26	25	25	30	29	29	28
Basse	24	15	24	14	23	17	30	21

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

3 Activités rémunérées des étudiant·e·s

Exercer une activité rémunérée tout en étudiant dans une haute école n'est pas un phénomène isolé. A l'exception des études en cours d'emploi, la plupart des filières d'études des hautes écoles universitaires (HEU) et des hautes écoles spécialisées (HES) sont conçues pour être suivies à plein temps. Dans la réalité, l'exercice d'une activité rémunérée occupe une place centrale dans le quotidien de la plupart des étudiant·e·s.

Après une vue d'ensemble des activités rémunérées exercées par les étudiant·e·s, ce chapitre aborde le temps consacré à ces activités, les motivations auxquelles elles répondent et leurs conséquences sur les études.

3.1 Proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée

Dans les HEU, 78% des étudiant·e·s exercent une activité rémunérée en parallèle à leurs études. La proportion est de 74% parmi les étudiant·e·s HES à plein temps.

Afin de rendre les populations étudiées comparables, les personnes accomplissant une formation en cours d'emploi dans une HES (voir définition «mode d'enseignement») et qui, par définition, ont déjà une activité rémunérée, ont été éliminées des analyses (voir chapitre 9).

Sont prises en considération les activités rémunérées exercées au cours des 12 mois précédant l'enquête, y compris les stages rémunérés et l'assistantat, durant les périodes de cours ou en dehors de ces périodes (semestres ou vacances). Sont exclues les activités exercées avant le début des études.

L'exercice d'activités rémunérées ne se limite pas aux périodes de vacances. En effet, près de 80% des étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée travaillent contre rémunération également pendant les semestres. Cette proportion est de 8% plus élevée dans les HEU que dans les HES (85% contre 77%).

La part des étudiant·e·s des HEU exerçant une activité rémunérée est restée constante durant les dix dernières années (1995: 78%).

Les premiers résultats de l'enquête¹ ont montré que l'exercice d'une activité rémunérée tendait à augmenter avec l'âge. Le taux est d'environ 60% chez les étudiant·e·s jusqu'à 20 ans et de 80% chez les 31 à 35 ans.

Les femmes exercent un peu plus souvent une activité rémunérée que les hommes, ce qui s'explique notamment par le fait qu'elles sont plus souvent immatriculées dans des filières d'études où les activités rémunérées ont

T3.1 Vue d'ensemble des activités rémunérées des étudiant·e·s, en %

Caractères	Total	HEU	HES
Proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée			
Au cours des 12 derniers mois	77	78	74
dont durant les périodes de cours	83	85	77
Âge			
Jusqu'à 20 ans	59	57	64
21–25 ans	77	78	73
26–30 ans	84	86	78
31–35 ans	83	83	81
36 ans et plus	76	78	69
Sexe			
Hommes	75	77	72
Femmes	79	80	77
Lien entre activité rémunérée et études			
Sans lien avec le domaine d'études ni avec un métier appris précédemment	52	56	42
Lien avec un métier appris avant le début des études	11	8	19
Lien avec les études	30	30	30
Stage ou autre activité obligatoire dans le cadre des études	7	6	9

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

¹ Situation sociale des étudiant·e·s 2005 – Premiers résultats de l'enquête menée auprès des étudiant·e·s des hautes écoles suisses (OFS, 2005).

fréquentes. Bien souvent, l'activité exercée n'a pas de lien direct avec les études. Ainsi, 52% des étudiant-e-s disent que leur travail rémunéré n'a aucun lien avec leurs études.

Environ un étudiant-e sur trois n'exerce pas d'activité rémunérée durant le semestre. Les raisons avancées sont l'incompatibilité avec la charge de travail liée aux études (58%) ou le fait que l'exercice d'une activité rémunérée ne leur est pas nécessaire financièrement (15%). Enfin, 9% des étudiant-e-s disent avoir eu l'intention de travailler contre rémunération durant le semestre, mais que leurs recherches d'emploi sont restées infructueuses.

3.2 Temps consacré aux activités rémunérées

Domaines d'études

La proportion de personnes exerçant une activité rémunérée et le temps consacré à cette activité varient selon les domaines d'études.

Dans les hautes écoles universitaires, les sciences humaines et sociales (85%) et le droit (81%) présentent la plus grande proportion d'étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée. A l'inverse, les taux les plus bas s'observent en médecine et pharmacie (71%) et en sciences techniques (68%).

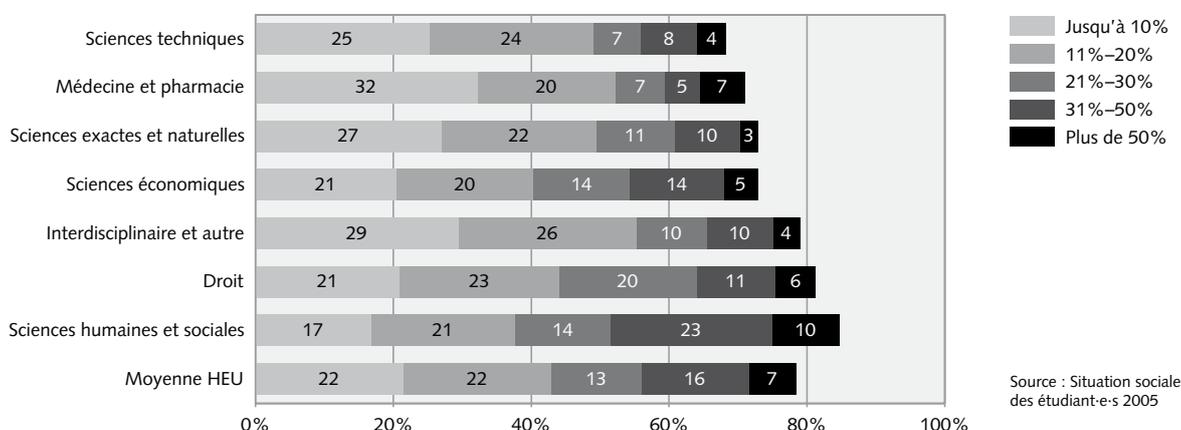
En sciences humaines et sociales, un-e étudiant-e sur trois travaille en moyenne annuelle avec un taux d'occupation supérieur à 30%. Cela correspond à au moins 1,5 jour de travail par semaine. En sciences techniques ou en médecine et pharmacie, cette part se limite à 12%.

En droit et dans les sciences interdisciplinaires, la proportion d'étudiant-e-s exerçant une activité lucrative est élevée, mais le temps consacré à cette activité est plus faible qu'en sciences humaines et sociales. Les résultats montrent que l'exercice d'une activité rémunérée tend à être plus important dans les domaines les moins fortement réglementés, ceux-ci permettant de mieux combiner les études avec une activité rémunérée régulière. Il existe donc un lien étroit entre la charge de travail inhérente aux études et l'exercice d'une activité rémunérée. Les étudiant-e-s des filières où la charge de travail hebdomadaire inhérente aux études est élevée exercent en moyenne moins souvent une activité rémunérée (voir chapitre 4).

Dans les HES, les domaines d'études musique et travail social présentent les proportions les plus élevées d'étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée (plus de 80%). Les proportions sont inférieures à 70% dans les domaines économie et services, technique et IT, chimie et life sciences ainsi que théâtre. Le temps consacré au travail rémunéré est ici aussi variable. Dans le domaine du travail social, la moitié des étudiant-e-s ont un taux d'occupation moyen de plus de 30%. C'est de loin la proportion la plus élevée. Viennent ensuite la musique avec une proportion de 23% et la psychologie appliquée avec 19%. La proportion très élevée dans le domaine du travail social s'explique entre autres par les règlements d'études spécifiques qui obligent souvent les étudiant-e-s à exercer une activité professionnelle au cours de leurs études. Dans les filières artistiques, le théâtre fait figure d'exception en ce que les étudiant-e-s n'y exercent que rarement une activité rémunérée.

Activités rémunérées des étudiant-e-s HEU selon le groupe de domaine d'études et le taux d'activité

G 3.1a



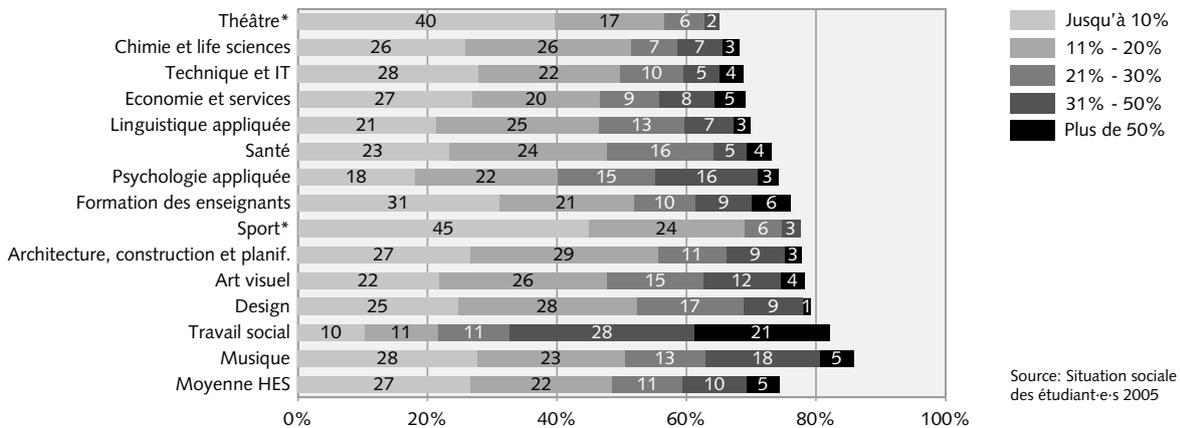
Source : Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Activités rémunérées des étudiant·e·s HES selon le domaine d'études et le taux d'activité

G 3.1b



Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.
* 24 < n < 50

© Office fédéral de la statistique (OFS)

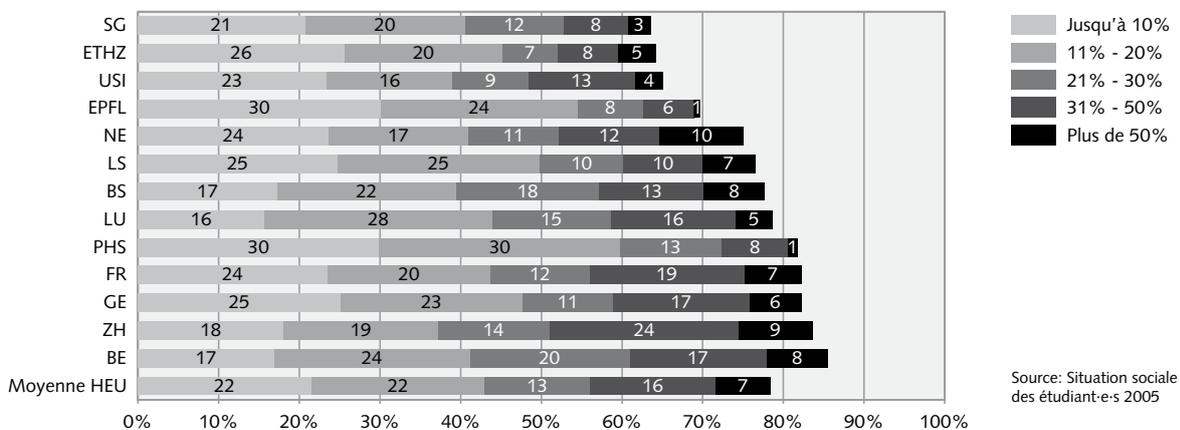
Hautes écoles

Parmi les HEU, les universités de Berne, Zurich, Genève, Fribourg ainsi que la Haute école pédagogique de St-Gall présentent des proportions d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée supérieures à 80%. En revanche, la proportion est inférieure à 70% à l'Université de Saint-Gall, à l'Università della Svizzera italiana et dans les deux écoles polytechniques fédérales. Le temps consacré au travail rémunéré est également moindre dans ces deux dernières écoles, tandis qu'il est le plus important à l'Université de Zurich. Un tiers des étudiant·e·s de cette université ont un taux d'occupation de plus de 30%.

Toutes ces différences s'expliquent en partie par l'éventail des branches et par la structure des études dans les universités. Celles dont les formations sont orientées vers la technique et les sciences naturelles présentent une proportion moins élevée d'étudiant·e·s travaillant contre rémunération. D'autres facteurs explicatifs sont la proportion d'étudiant·e·s étrangers scolarisés à l'étranger, qui exercent en moyenne plus rarement une activité rémunérée, ainsi que l'âge des étudiant·e·s. A l'Université de Saint-Gall par exemple la part des étudiant·e·s étrangers scolarisés à l'étranger est exceptionnellement élevée par rapport aux autres universités cantonales et l'âge moyen des étudiant·e·s est un peu plus bas.

Activités rémunérées des étudiant·e·s HEU selon la haute école et le taux d'activité

G 3.2a

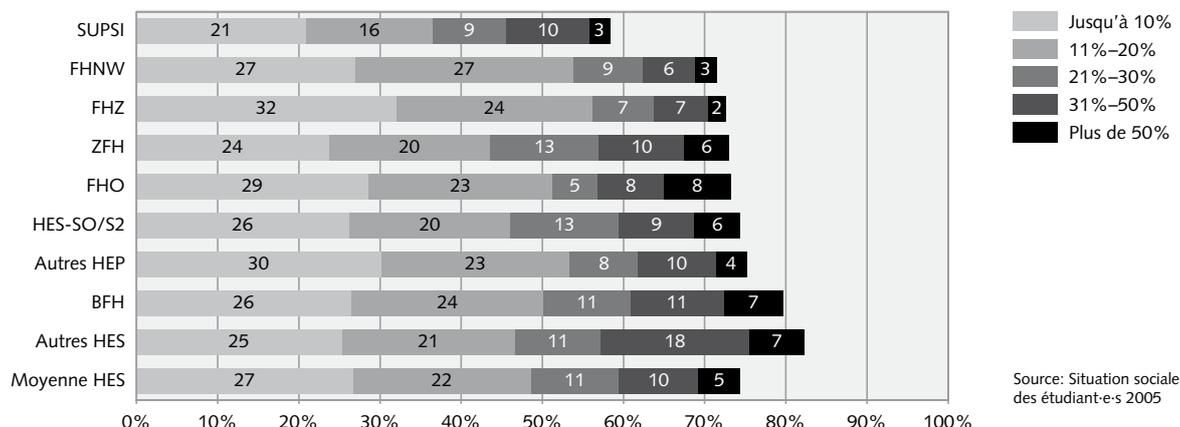


Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Activités rémunérées des étudiant·e·s HES selon la haute école et le taux d'activité

G 3.2b



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dans les HES, les différences entre les institutions sont moins marquées. La proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée se situe en moyenne entre 70% et 75%. Seules font exception la Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana (59%), la Berner Fachhochschule (79%) et les hautes écoles spécialisées non intégrées (82%), au sein desquelles figurent essentiellement des établissements offrant des formations artistiques.

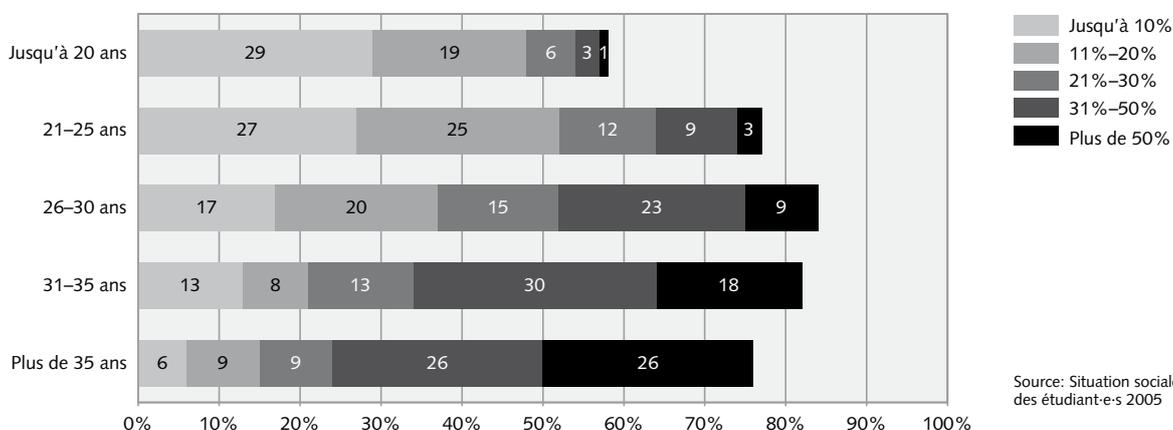
3.3 Activités rémunérées des étudiant·e·s selon divers caractères sociodémographiques

Age

Le temps consacré à l'exercice d'une activité rémunérée augmente avec l'âge. Parmi les étudiant·e·s jusqu'à 20 ans, un sur vingt seulement a en moyenne annuelle un taux d'occupation de plus de 30%. Le rapport est de un sur deux parmi les étudiant·e·s de plus de 30 ans. Ces écarts reflètent des changements survenus dans la vie des étudiant·e·s plus âgés, qui tiennent plus souvent leur propre ménage ou ont déjà fondé une famille. Leurs dépenses sont par conséquent plus élevées et couvertes principalement par les recettes provenant d'une activité rémunérée.

Activités rémunérées des étudiant·e·s selon l'âge et le taux d'activité

G 3.3



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Lieu de scolarisation

La proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée varie aussi selon leur origine. Les étudiant·e·s suisses affichent le taux le plus élevé avec 79%. Le taux tend à être plus faible chez les étudiant·e·s étrangers scolarisés en Suisse, mais la différence n'est pas significative sur le plan statistique. Par contre, la proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée est bien plus faible chez les étudiant·e·s étrangers scolarisés à l'étranger (65%). Cela pourrait être en partie lié aux conditions du droit du travail s'appliquant aux étudiant·e·s étrangers qui ne sont pas originaires de l'Union européenne. On peut penser également que les étrangers/ères viennent plus facilement étudier en Suisse lorsque le financement de leurs

études ne dépend pas de manière prépondérante de l'exercice d'une activité rémunérée.

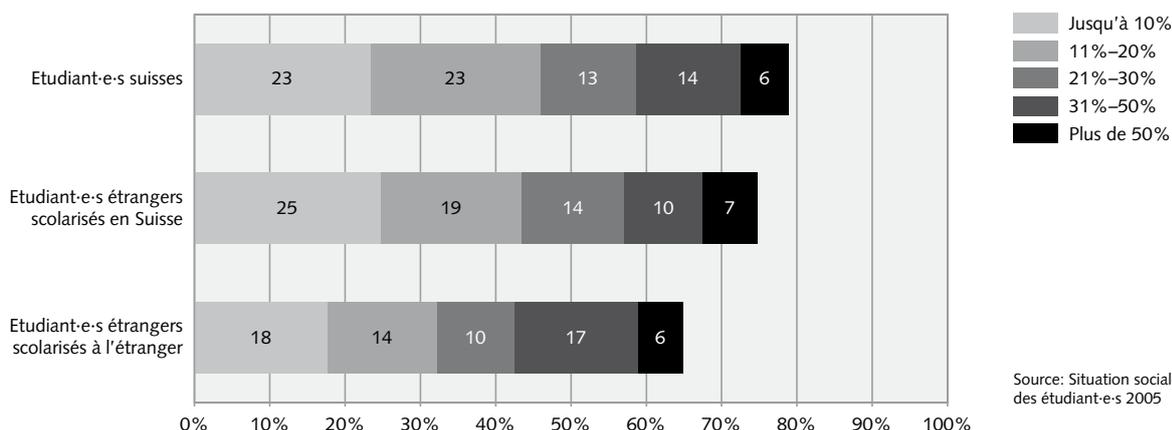
Couche sociale et étudiant·e·s avec enfants

On ne constate pas de différences majeures entre les couches sociales en ce qui concerne la proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée et le temps qui est consacré à cette activité.

Les étudiant·e·s avec enfants exercent moins facilement une activité rémunérée que leurs collègues sans enfants (72% contre 77%). Malgré cela, la charge totale que représente pour eux la conciliation des études, de l'activité professionnelle, de la vie de famille et de la prise en charge des enfants est considérable (voir chapitre 4).

Activités rémunérées des étudiant·e·s selon le lieu de scolarisation et le taux d'activité

G 3.4



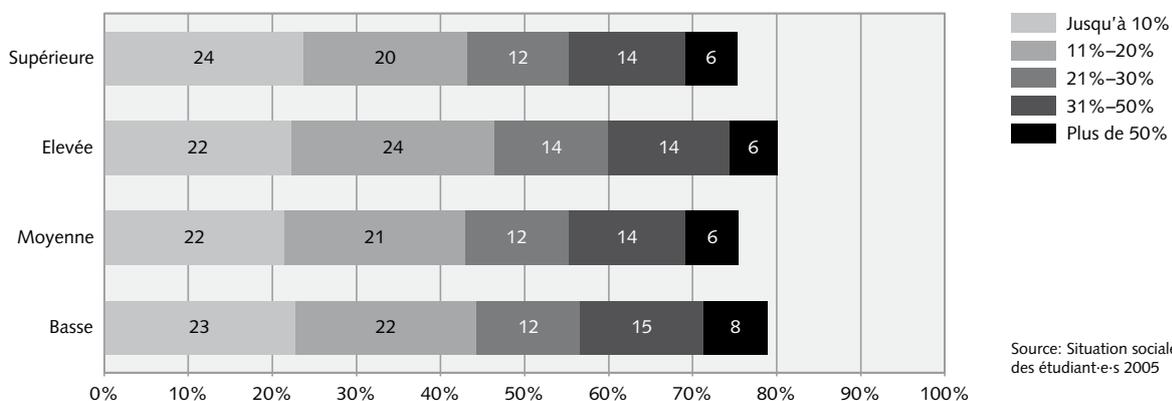
Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Activités rémunérées des étudiant·e·s selon la couche sociale et le taux d'activité

G 3.5



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.4 Motivations à exercer une activité rémunérée

Les étudiant·e·s qui ont participé à l'enquête ont indiqué les raisons qui ont motivé leur décision d'exercer une activité rémunérée, sur la base d'une liste de raisons possibles auxquelles ils ont été invités à attribuer une valeur entre 1 «pas du tout» et 5 «entièrement». Les raisons proposées étaient d'ordre économique, personnel ou professionnel.

Les motivations principales sont d'ordre économique. Ainsi, 65% des étudiant·e·s ont indiqué (position 4 ou 5) travailler parce que cela leur permet d'être plus à l'aise financièrement, 51% parce que le revenu de ce travail leur est indispensable pour vivre et également 51% parce que cela leur assure l'indépendance à l'égard de leurs parents. La proportion d'étudiant·e·s travaillant pour subvenir à leurs besoins est de 8% plus élevée dans les HES que dans les HEU (57% contre 49%). La raison «parce que je ne reçois pas de bourse/prêt ou une bourse/un prêt insuffisant-e» suit la même tendance: la différence entre les deux types de haute école est de 13% (HES: 50% et HEU: 37%).

En deuxième position, les motivations liées à une future activité professionnelle sont décisives. Les étudiant·e·s portent un intérêt tout particulier à l'acquisition d'expériences pratiques qui pourraient s'avérer utiles dans leur vie professionnelle future (48%). Ils accordent

un peu moins d'importance aux motivations «augmenter mes chances sur le marché du travail» (34%) et «nouer des relations en vue d'une possible insertion professionnelle future» (30%). Il n'y a pratiquement pas de différences entre les deux types de haute école en ce qui concerne ces deux motivations.

D'autres motivations, liées à la situation individuelle de l'étudiant·e («parce que je dois subvenir aux besoins d'autres personnes (partenaire, enfants)») ou liées aux études («parce que l'activité rémunérée est obligatoire dans le cadre de mes études»), jouent un rôle secondaire pour la plupart des étudiant·e·s. Elles jouent cependant un rôle prépondérant pour certains sous-groupes. Enfin, 3% seulement des étudiant·e·s ont répondu (position 4 ou 5) que leur principal centre d'intérêt résidait dans leur activité rémunérée et que les études ne venaient qu'au deuxième rang.

Par rapport à 1995, les étudiant·e·s des HEU ont accordé en 2005 une plus grande importance aux raisons financières et aux raisons liées à l'acquisition d'une expérience professionnelle. Cependant, ces changements ne sont le plus souvent pas significatifs sur le plan statistique.

T3.2 Motivations concernant l'activité rémunérée selon le type de haute école, en % position 4 et 5 (échelle: 1 = pas du tout 5 = entièrement) et moyenne

Motivations	Total		HEU		HES	
	Position 4 et 5	Moyenne	Position 4 et 5	Moyenne	Position 4 et 5	Moyenne
Cela me permet d'être plus à l'aise financièrement	65%	3,8	65%	3,8	64%	3,7
Le revenu que j'en tire m'est indispensable pour vivre	51%	3,4	49%	3,3	57%	3,6
Cela m'assure l'indépendance à l'égard de mes parents	51%	3,3	51%	3,4	50%	3,3
Parce que je ne reçois pas de bourse/prêt ou une bourse/un prêt insuffisant-e	41%	2,8	37%	2,7	50%	3,2
Cette activité me permet d'acquérir une expérience pratique utile dans ma vie professionnelle future	48%	3,2	48%	3,3	46%	3,2
J'espère augmenter mes chances sur le marché du travail	34%	2,7	35%	2,8	31%	2,6
J'espère nouer des relations en vue d'une possible insertion professionnelle future	30%	2,6	30%	2,6	32%	2,7
L'activité rémunérée me permet de me sentir mieux intégré-e socialement	24%	2,4	26%	2,5	19%	2,3
Parce que mes études me laissent du temps libre	9%	1,7	10%	1,8	6%	1,6
Mon principal centre d'intérêt réside dans l'activité rémunérée; les études ne viennent qu'au deuxième rang	3%	1,4	3%	1,4	3%	1,3
L'activité rémunérée est obligatoire dans le cadre de mes études	7%	1,3	5%	1,3	10%	1,5
Je dois subvenir aux besoins d'autres personnes (partenaire, enfants)	6%	1,3	6%	1,3	5%	1,3

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

T3.3 Motivations concernant l'activité rémunérée dans les HEU 1995 et 2005, moyenne
(échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

Motivations	1995*	2005
Cela me permet d'être plus à l'aise financièrement	3,7	3,8
Le revenu que j'en tire m'est indispensable pour vivre	3,2	3,4
Cela m'assure l'indépendance à l'égard de mes parents	3,2	3,3
Cette activité me permet d'acquérir une expérience pratique utile dans ma vie professionnelle future	3,2	3,2
J'espère nouer des relations en vue d'une possible insertion professionnelle future	2,5	2,6
Je dois subvenir aux besoins d'autres personnes (partenaire, enfants)	1,3	1,3

* Remarque: Les données de l'enquête 1995 ne sont pas pondérées, ce qui peut induire un léger biais dans les résultats. Les différences sont donc à interpréter avec prudence.

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

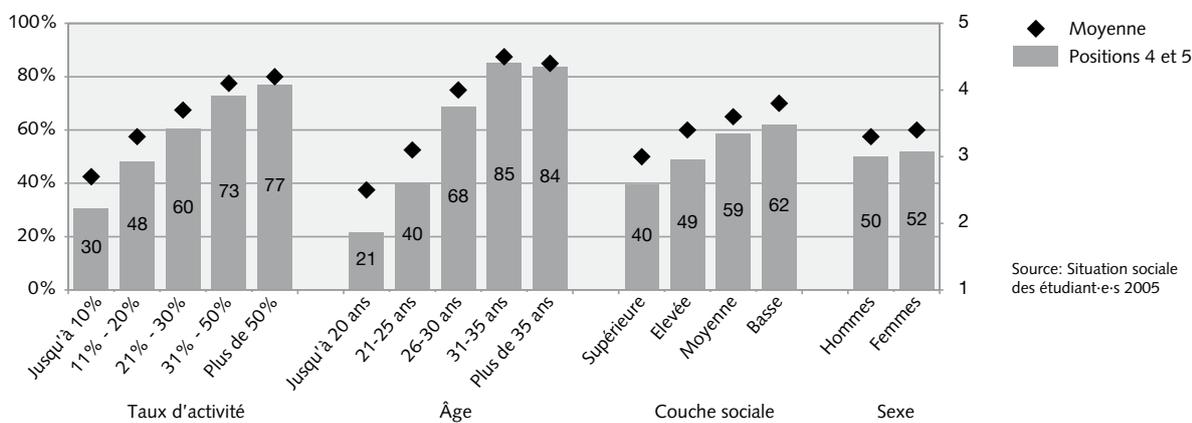
Plus le temps consacré à une activité rémunérée est important, plus la proportion d'étudiant·e·s qui disent travailler parce que ce revenu leur est indispensable pour vivre augmente. Un tiers des étudiant·e·s dont le taux d'occupation est en moyenne annuelle inférieur ou égal à 10% ont invoqué cette raison (position 4 ou 5). La part de cette raison passe à 73% parmi ceux dont le taux d'occupation est compris entre 31% et 50%, et à

77% parmi ceux dont le taux d'occupation est supérieur à 50%. On constate une évolution semblable avec l'augmentation de l'âge des étudiant·e·s. Cela provient des changements qui surviennent dans la vie des étudiant·e·s et de leur indépendance croissante sur le plan financier.

On observe également des différences spécifiques à l'âge en ce qui concerne l'importance que les étudiant·e·s attachent à la relation entre leurs études et leur activité rémunérée (voir graphique 3.6b). Les étudiant·e·s plus jeunes accordent nettement moins d'importance à cette relation que les étudiant·e·s plus âgés. En général, ces derniers sont inscrits dans des semestres supérieurs et disposent ainsi d'un savoir technique plus approfondi dans le domaine d'études concerné. Ces étudiant·e·s cherchent probablement de manière plus ciblée une activité qui soit en rapport avec leurs études, de façon à mieux préparer leur entrée sur le marché du travail. Cette affirmation est d'ailleurs renforcée par le fait que les étudiant·e·s plus âgés se montrent plus sensibles aux motivations liées à une future activité professionnelle.

Bien que la proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée varie très peu selon l'origine sociale, une comparaison des motivations montre cependant clairement que les étudiant·e·s de la couche sociale basse travaillent nettement plus souvent pour subvenir à leurs besoins que les étudiant·e·s de la couche sociale supérieure. Les réponses données sont par contre presque identiques en ce qui concerne les motivations d'ordre professionnel. Il n'y a pas de différences significatives entre hommes et femmes dans les réponses données.

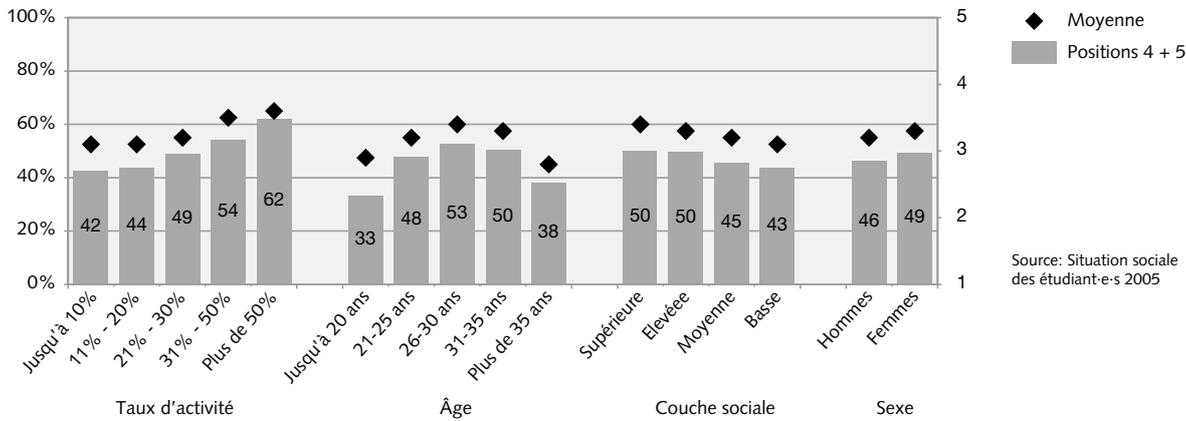
Motif: «Le revenu que j'en tire m'est indispensable pour vivre» selon le taux d'activité, l'âge, la couche sociale et le sexe
positions 4 + 5 et moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement) **G 3.6a**



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Motif: «Cette activité me permet d'acquérir une expérience pratique utile dans ma vie professionnelle future» selon le taux d'activité, l'âge, la couche sociale et le sexe positions 4 + 5 et moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement) G 3.6b



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.5 Conséquences de l'exercice d'une activité rémunérée

L'importance des motivations d'ordre financier dans la décision d'exercer une activité rémunérée ayant été présentée, se pose ensuite la question des effets, positifs ou négatifs, d'une telle activité sur les études.

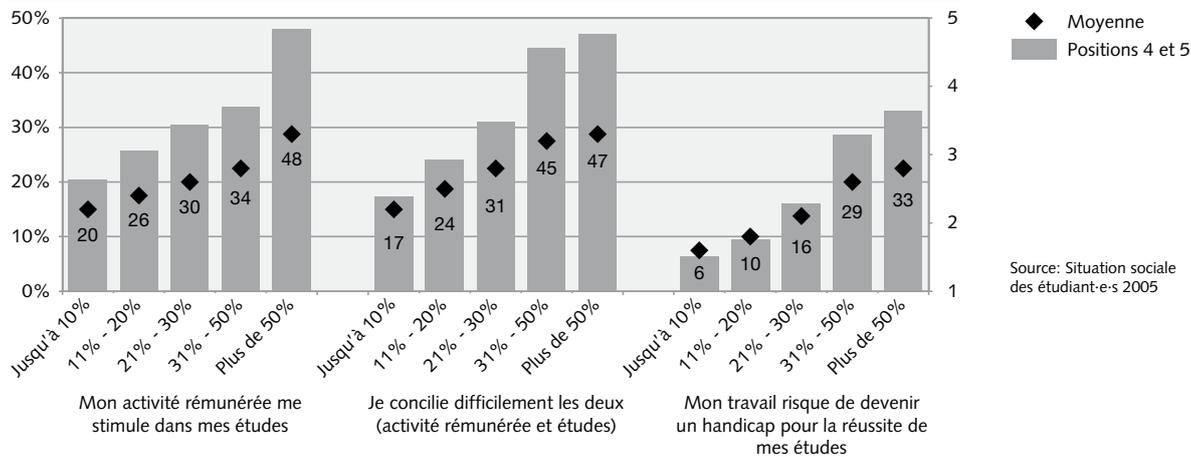
La double charge «emploi et études» pèse tout particulièrement sur les étudiant·e·s qui consacrent une grande partie de leur temps à l'exercice d'une activité rémunérée. Presque la moitié des personnes qui ont un taux d'occupation annuel moyen de plus de 30% disent que cette juxtaposition leur pose problème ou qu'ils préféreraient travailler moins pour accorder plus de temps à leurs études, mais qu'ils ne peuvent pas se le permettre

pour des raisons financières. Un tiers des personnes de ce groupe affirme que cela pourrait compromettre la réussite de leurs études.

Plus le temps dédié à un travail rémunéré est important, plus les étudiant·e·s affirment qu'il leur arrive de ne pas pouvoir suivre certains cours. A l'inverse, ils indiquent comme point positif que l'exercice d'une activité rémunérée les stimule dans leurs études ou qu'ils étudient en partie de façon plus ciblée.

Il n'y a pas de différences marquées entre ce que pensent les hommes et les femmes des conséquences d'une activité rémunérée sur leurs études. Si l'on considère

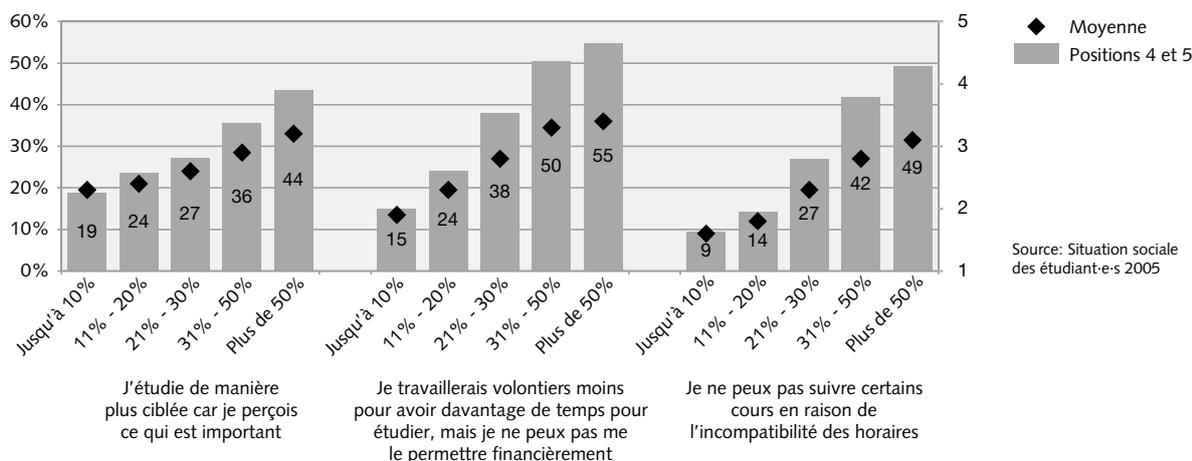
Conséquences de l'activité rémunérée selon le taux d'activité positions 4 + 5 et moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement) G 3.7a



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Conséquences de l'activité rémunérée selon le taux d'activité
en %, positions 4 + 5 et moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement) **G 3.7b**



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'origine sociale et le lieu de scolarisation, on constate que, par rapport aux autres groupes, les étudiant·e·s de la couche sociale basse et les étudiant·e·s étrangers scolarisés à l'étranger disent plus souvent qu'ils aimeraient travailler moins mais qu'ils ne peuvent pas se le permettre pour des raisons financières.

Par rapport à 1995, le bilan tiré par les étudiant·e·s des HEU de l'exercice d'une activité rémunérée a légèrement changé. Les conséquences d'une telle activité sur les études sont évaluées un peu plus négativement en 2005. Ainsi la motivation «stimule mes études» est moins fréquente et la charge que représente la juxtaposition des études et d'une activité rémunérée est jugée plus problématique.

T3.4 Conséquences de l'exercice d'une activité rémunérée dans les HEU 1995 et 2005, moyenne
(échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement)

Conséquences	1995*	2005
J'étudie de manière plus ciblée car je perçois ce qui est important	2,5	2,5
Mon activité rémunérée me stimule dans mes études	2,8	2,5
Je ne peux pas suivre certains cours en raison de l'incompatibilité des horaires	2,4	2,2
Je concilie difficilement les deux (activité rémunérée et études)	2,4	2,6
Les études ne constituent plus qu'une activité secondaire	1,5	1,5

* Remarque: Les données de l'enquête 1995 ne sont pas pondérées, ce qui peut induire un léger biais dans les résultats. Les différences sont donc à interpréter avec prudence.

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

3.6 Principales activités exercées

A côté de leurs études, les étudiant·e·s exercent des activités professionnelles très variées, allant de la simple occupation n'exigeant aucune connaissance préalable jusqu'aux stages professionnels ou aux activités spécialisées, avec ou sans fonction dirigeante. La plupart des étudiant·e·s tant des HEU que des HES travaillent comme auxiliaire (HEU: 49%, HES: 41%). La proportion d'étudiant·e·s travaillant comme employé·e spécialisé·e (HEU: 21%, HES: 24%) est légèrement plus importante que celle des étudiant·e·s travaillant comme enseignant·e (HEU: 13%, HES: 12%). Les stages revêtent aussi une grande importance: 8% des étudiant·e·s des HEU et 11% des étudiant·e·s des HES exerçant une activité rémunérée ont indiqué qu'il s'agissait là de leur activité principale.

Les proportions ne se répartissent pas de la même façon dans tous les groupes de domaines d'études. C'est en droit que l'on trouve la plus grande proportion d'étudiant·e·s travaillant comme auxiliaire (57%). En médecine et pharmacie ainsi qu'en sciences techniques, une part relativement élevée d'étudiant·e·s effectuent un stage (respectivement 22% et 19%). Dans certaines filières, un stage obligatoire fait d'ailleurs partie intégrante des études.

On retrouve des différences semblables dans les HES. Dans le domaine de la linguistique appliquée, 65% des étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée travaillent en tant qu'auxiliaire. La plus grande proportion de stagiaires se situe dans le domaine du travail social (40%). Ici encore, cela provient des règlements d'études de ces

T3.5a Principale activité rémunérée selon la fonction, par groupe de domaines d'études HEU, en %

Groupe de domaines d'études	Stagiaire	Travailleur/euse auxiliaire	Ouvrier/ère, employé·e spécialisé·e	Ouvrier/ère, employé·e avec subordonnés	Enseignant·e	Indépendant·e	Employé·e dans l'entreprise familiale	Autre
Sciences humaines et sociales	4	48	20	3	17	4	2	2
Sciences économiques	11	45	17	6	8	5	6	2
Droit	6	57	16	4	6	3	5	3
Sciences exactes et naturelles	7	50	17	2	16	4	2	2
Médecine et pharmacie	22	50	13	2	7	2	2	2
Sciences techniques	19	42	15	3	7	6	5	3
Interdisciplinaire et autre	1	45	12	2	34	3	1	2
Moyenne HEU	8	49	18	3	13	4	3	2

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

filiales, qui prévoient la plupart du temps une formation ou un stage obligatoire pendant les études. En architecture, construction et planification, en technique et IT ainsi qu'en psychologie appliquée, la part des étudiant·e·s qui travaillent comme employé·e spécialisé·e est relativement élevée (entre 34% et 38%).

Dans les hautes écoles universitaires, la plupart des étudiant·e·s affirment que leur activité n'a aucun lien avec leurs études (56%). C'est en droit que cette proportion est la plus élevée (70%). Elle est la plus basse en médecine et pharmacie et en sciences techniques (46% et 49%).

La proportion est de 42% dans les hautes écoles spécialisées, et même d'au moins 50% dans les domaines design, art visuel, théâtre, linguistique appliquée et formation des enseignants. Elle est inférieure à 20% dans les domaines musique, travail social et psychologie appliquée.

La part des étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée et ayant indiqué que leur travail était en rapport avec le métier qu'ils ont appris avant de commencer leurs études est plus marquée dans les HES que dans les HEU. Ces étudiant·e·s ont souvent une qualification professionnelle et une expérience de plusieurs années qui leur permettent d'utiliser les capacités et les connaissances qu'ils ont acquises (voir chapitre 2).

T3.5b Principale activité rémunérée selon la fonction, par domaine d'études HES, en %

Domaine d'études	Stagiaire	Travailleur/euse auxiliaire	Ouvrier/ère, employé·e spécialisé·e	Ouvrier/ère, employé·e avec subordonnés	Enseignant·e	Indépendant·e	Employé·e dans l'entreprise familiale	Autre
Architecture, construction et planification	10	31	37	9	2	4	6	1
Technique et IT	5	45	34	3	2	6	4	1
Chimie et life sciences	8	36	26	5	4	4	14	3
Economie et services	14	47	23	3	3	4	5	1
Design	14	44	21	2	5	9	2	3
Sport	4	18	33	4	19	4	7	11
Art visuel	1	47	19	2	17	10	2	2
Musique	3	17	13	4	39	18	1	5
Théâtre	3	55	6	2	6	18	2	8
Linguistique appliquée	0	65	14	0	10	6	3	2
Travail social	40	28	20	3	4	1	1	3
Psychologie appliquée	18	13	38	2	18	9	2	0
Santé	23	57	11	3	1	1	2	2
Formation des enseignants	6	47	9	1	29	2	4	2
Moyenne HES	11	41	21	3	12	6	4	2

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

4 Emploi du temps

4.1 Vue d'ensemble

Le chapitre débute par une présentation générale de l'emploi du temps des étudiant-e-s. L'analyse se concentre ensuite plus particulièrement sur le temps consacré aux études et à l'exercice d'une activité rémunérée.

Les personnes interrogées ont été priées d'indiquer le temps qu'elles accordaient à certaines activités durant une semaine de cours typique. Outre le temps consacré aux études (fréquentation des cours, préparation des cours, révisions, travaux personnels et de fin d'études, recherches bibliographiques, etc.), sont également pris en compte le temps passé à exercer une activité rémunérée ou des activités bénévoles, à faire le ménage ou à s'occuper des enfants. Les loisirs ne sont pas comptabilisés. Les données indiquent le temps moyen consacré aux différentes activités.

Il n'est pas possible de différencier entre la charge de travail des étudiant-e-s qui suivent pour la première fois un cycle d'enseignement et ceux qui ne font que répéter certaines parties de cycles pour passer des examens intermédiaires en vue de pouvoir poursuivre leurs études.

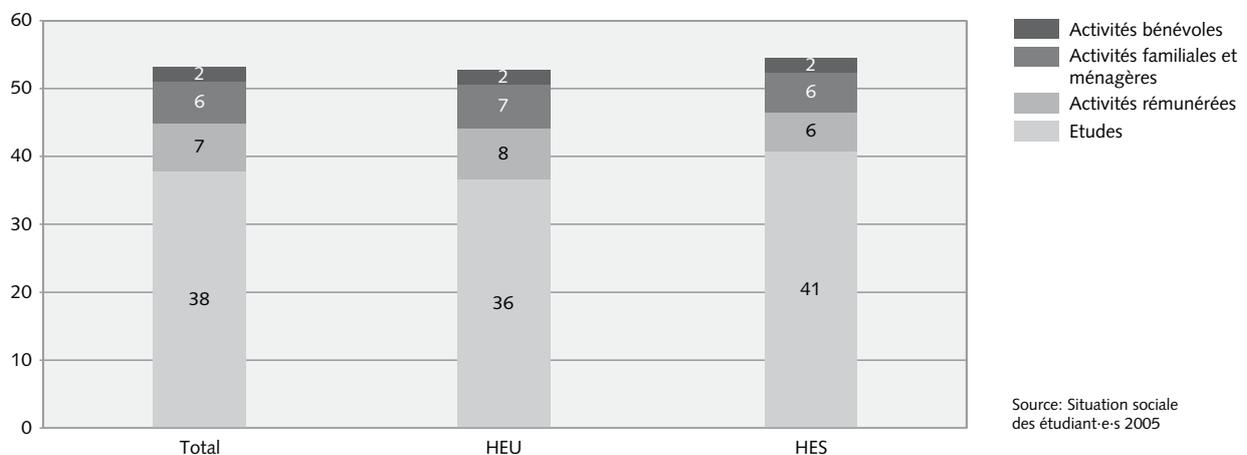
Pour des raisons de comparabilité, les personnes qui suivent une formation en cours d'emploi dans une haute école spécialisée n'ont pas été prises en compte.

Le budget-temps hebdomadaire de la population étudiante est en moyenne de 53 heures. Les étudiant-e-s investissent environ 38 heures dans leurs études, 7 heures dans l'exercice d'activités rémunérées, 6 heures dans leur ménage, y compris la prise en charge des enfants, et 2 heures dans des activités bénévoles.

Le temps hebdomadaire consacré aux études est généralement un peu moins important dans les hautes écoles universitaires (HEU) que dans les hautes écoles spécialisées (HES), alors que celui passé à exercer une activité rémunérée y est un peu plus élevé. Il n'y a pas de différences, en revanche, en ce qui concerne les activités bénévoles ou ménagères.

Emploi du temps des étudiant-e-s selon le type de haute école
(moyenne en heures/semaine)

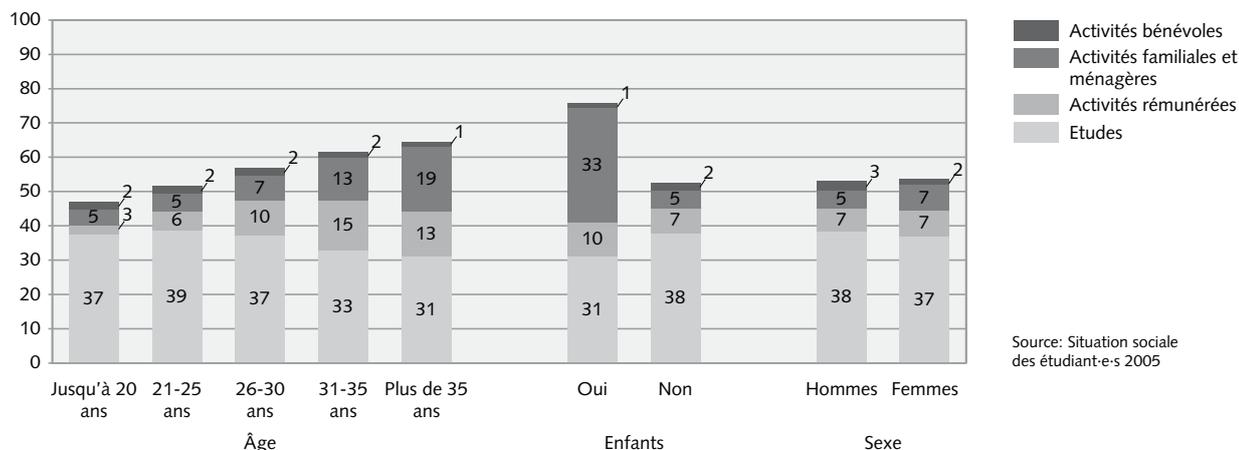
G 4.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Emploi du temps des étudiant-e-s selon divers caractères sociodémographiques
(moyenne en heures/semaine)

G 4.2



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les étudiant-e-s plus âgés ont en moyenne un emploi du temps plus chargé que les autres. Ils consacrent certes moins de temps à leurs études, mais en passent davantage à exercer une activité rémunérée.

Le temps consacré aux études et aux activités rémunérées est en moyenne moins élevé chez les étudiant-e-s avec enfants que chez leurs collègues (41 contre 45 heures par semaine). Les étudiant-e-s sans enfants consacrent environ 5 heures par semaine aux travaux ménagers, alors que les étudiant-e-s avec enfants y consacrent, en comptant la prise en charge des enfants, 33 heures par semaine.

4.2 Temps consacré aux études

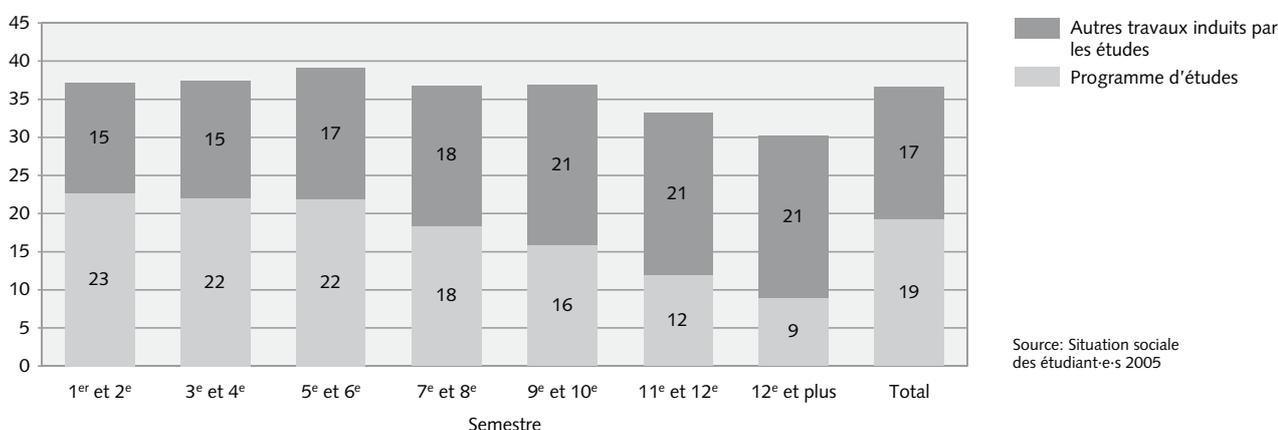
Le temps consacré aux études comprend le programme de cours (cours, séminaires, stages, exercices) et les autres travaux en rapport avec les études. Ces derniers comprennent la préparation des cours, les travaux de révision, les travaux d'études et de fin d'études, les recherches bibliographiques, les rencontres avec le corps enseignant, etc.

Types de haute école

Dans les hautes écoles universitaires, les étudiant-e-s consacrent en moyenne 36 heures à leurs études durant une semaine de cours: 19 heures au programme de cours et 17 heures aux autres travaux en rapport avec les études. L'emploi du temps relatif aux études évolue au fil des semestres. Les étudiant-e-s avancés dans leurs études

Temps consacré aux études HEU selon le semestre d'études
(moyenne en heures/semaine)

G 4.3a

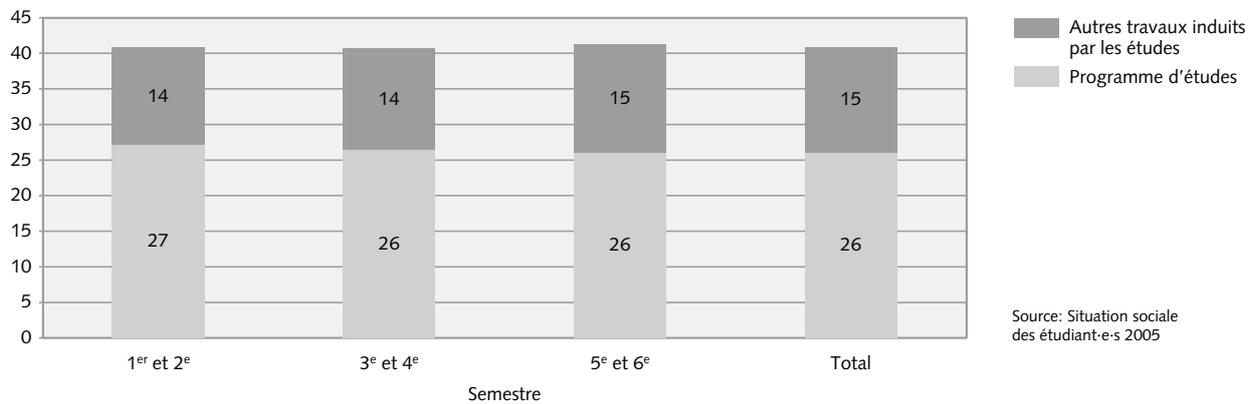


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Temps consacré aux études HES selon le semestre d'études
(moyenne en heures/semaine)

G 4.3b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Remarque: la majorité des cursus d'études HES à plein temps prévoient une durée d'études réglementaire de 3 ans. Seuls quelques domaines d'études, en particulier les domaines musicaux et artistiques ont des durées d'études supérieures. De ce fait, le graphique ne prend en considération que les semestres des trois premières années.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

des ont un programme d'études un peu moins chargé. Par contre, ils doivent accorder nettement plus de temps à leurs travaux individuels, ce qui s'explique notamment par la préparation aux examens finaux et l'élaboration du travail de fin d'études.

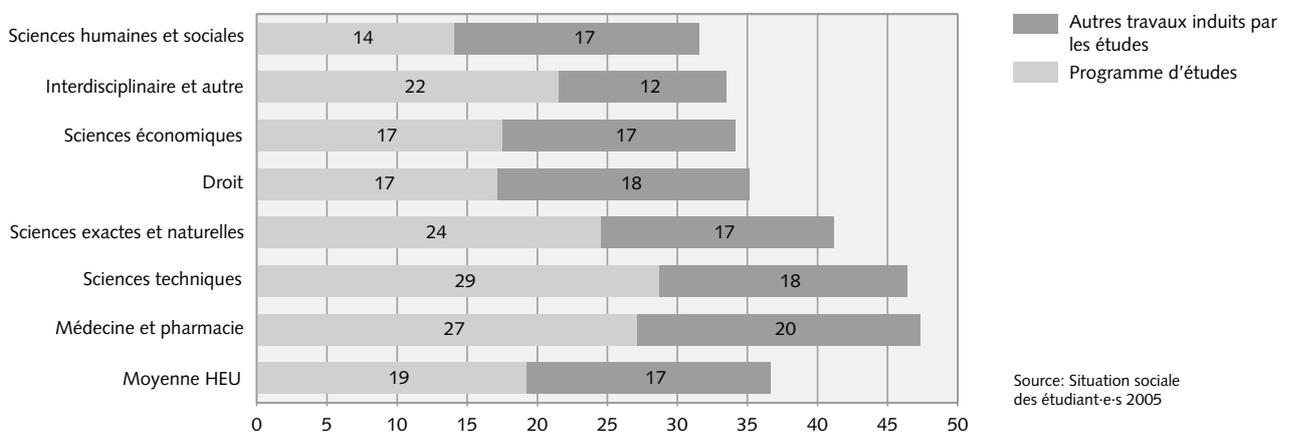
Dans les hautes écoles spécialisées, les étudiant-e-s qui suivent leur formation à plein temps consacrent en moyenne 41 heures par semaine à leurs études. Le programme d'études les occupe 26 heures par semaine et les autres travaux en rapport avec les études 15 heures. En raison du programme d'enseignement très structuré, la proportion de cours et séminaires à suivre est ici plus élevée que dans les hautes écoles universitaires. Le temps consacré aux études varie peu d'une année à l'autre.

Domaines d'études

Dans les HEU, les étudiant-e-s des groupes de domaines d'études sciences exactes et naturelles, sciences techniques ainsi que médecine et pharmacie ont une charge d'études relativement importante. A l'inverse, la charge d'études est en dessous de la moyenne en sciences humaines et sociales. Cette différence est à mettre sur le compte du nombre de cours et séminaires à suivre, beaucoup plus important dans le premier cas. Cette situation a également des conséquences sur la possibilité d'exercer une activité rémunérée durant le semestre. Les étudiant-e-s de sciences humaines et sociales présentent justement le taux d'activité rémunérée le plus élevé.

Temps consacré aux études HEU selon le groupe de domaines d'études
(moyenne en heures/semaine)

G 4.4a

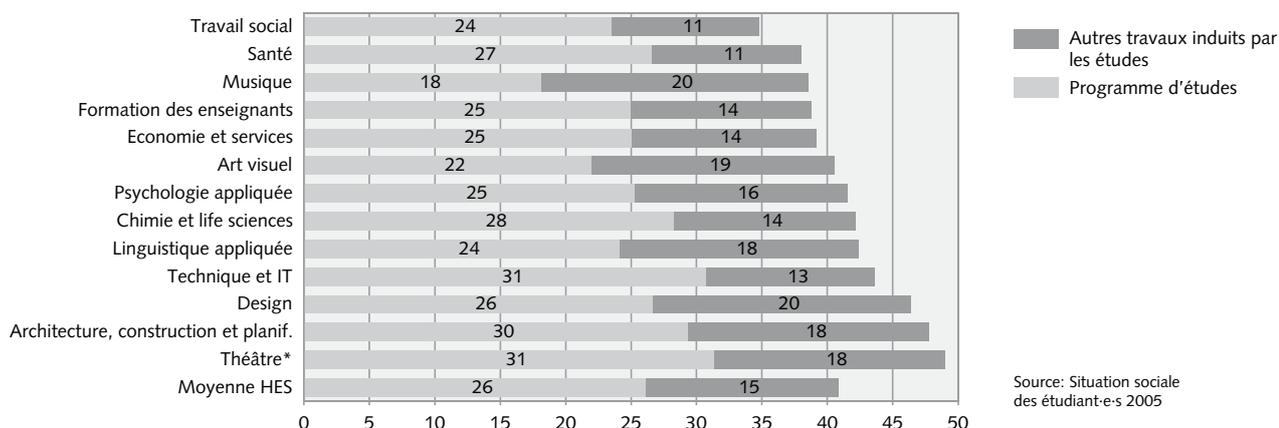


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Temps consacré aux études HES selon le domaine d'études
(moyenne en heures/semaine)

G 4.4b



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultat pour le domaine sport (n < 25).
* 24 < n < 50

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Par contre, le taux d'activité rémunérée durant le semestre est très inférieur à la moyenne en médecine et pharmacie ainsi qu'en sciences techniques (voir chapitre 3).

Dans les HES, les étudiant·e·s suivant une formation dans les domaines d'études design, architecture, construction et planification ainsi que théâtre consacrent à leurs études plus de 45 heures par semaine. Dans les domaines du travail social, de la santé, de la musique, de la formation des enseignants ainsi qu'en économie et services, ils y consacrent moins de 40 heures par semaine. Dans les branches artistiques, la charge de travail en rapport avec les études est en général plus importante que dans les autres branches.

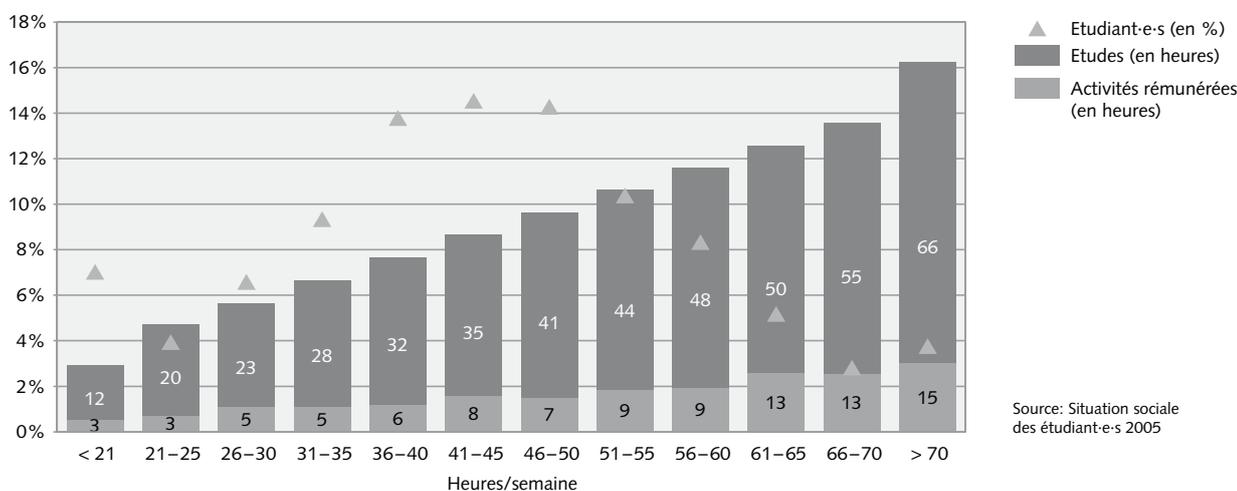
4.3 Temps consacré aux études et à l'exercice d'une activité rémunérée

Type de haute école

Plus de la moitié des étudiant·e·s ont une charge de travail «études + activités rémunérées» comprise entre 36 et 55 heures par semaine. La répartition entre les deux types de haute école est similaire bien que les étudiant·e·s des HES aient en moyenne, par rapport à ceux des HEU, une charge à peine plus élevée. Ainsi, la valeur modale se situe pour les HEU entre 41 et 45 heures par semaine et pour les HES entre 46 et 50 heures. L'augmentation de la charge de travail provient aussi bien du temps consacré aux études qu'aux activités rémunérées.

Distribution du temps consacré aux études et aux activités rémunérées
(en % des étudiant·e·s HEU)

G 4.5a

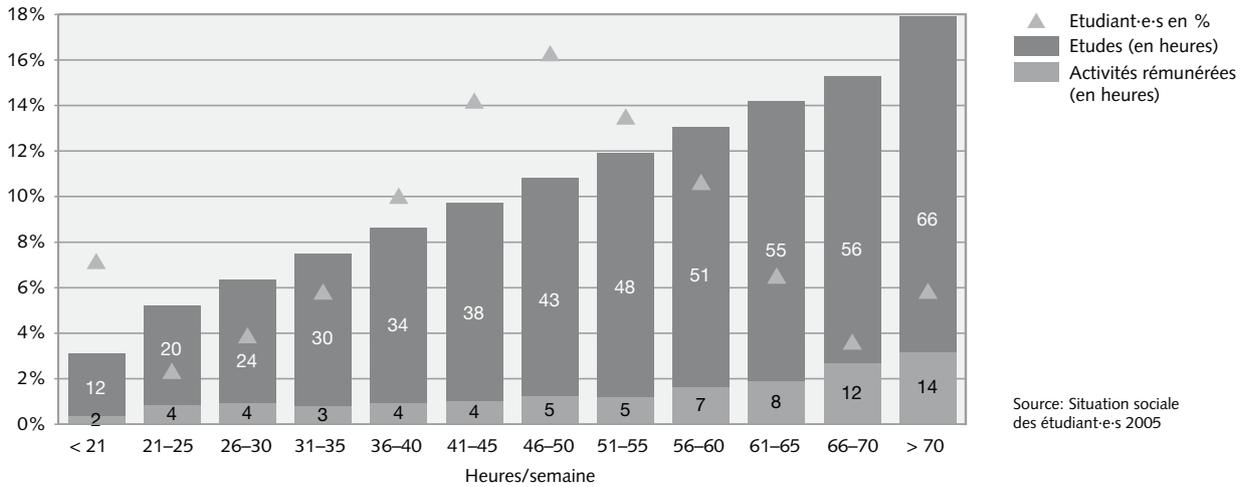


Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Distribution du budget-temps pour les études et les activités rémunérées (en % des étudiant-e-s HES)

G 4.5b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Domaines d'études

Dans les HEU, le temps total consacré aux études et à l'exercice d'une activité rémunérée est de 51 heures en sciences techniques et de 52 heures en médecine et pharmacie. Dans les groupes des sciences interdisciplinaires, des sciences économiques, des sciences humaines et sociales ainsi qu'en droit, la charge de travail hebdomadaire des étudiant-e-s se situe en moyenne entre 40 et 43 heures par semaine.

Dans les HES, le temps moyen dévolu aux études et aux activités rémunérées se situe entre 51 et 53 heures par semaine dans les domaines d'études architecture, construction et planification, design et théâtre. Il est inférieur à 45 heures par semaine pour les étudiant-e-s sui-

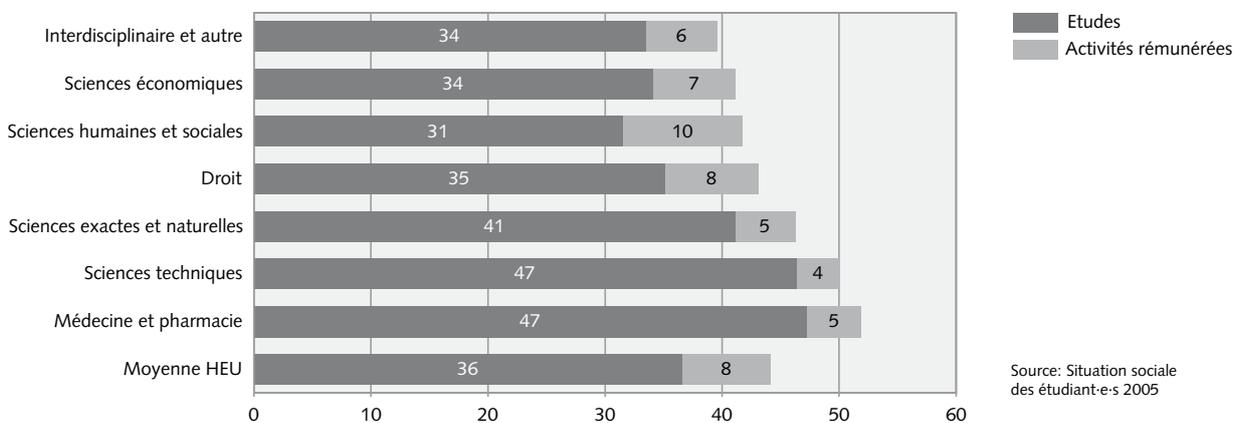
vant une formation dans les domaines de la santé, du travail social et en économie et services.

En général, le temps accordé aux activités rémunérées est plus important dans les branches où la charge d'études est moindre. Ainsi, dans les HEU, il est de 10 heures par semaine en sciences humaines et sociales, alors qu'il n'est que de 5 heures en médecine et pharmacie ou de 4 heures en sciences techniques.

Il en va de même dans les HES. Le temps consacré aux activités rémunérées se situe en moyenne entre 8 et 9 heures par semaine dans les domaines travail social, musique et art visuel. Par contre, dans les domaines théâtre, architecture, construction et planification, chimie et life sciences ainsi que technique et IT, il n'est plus que de 4 heures.

Temps consacré aux études HEU et aux activités rémunérées selon le groupe de domaines d'études (moyenne en heures/semaine)

G 4.6a

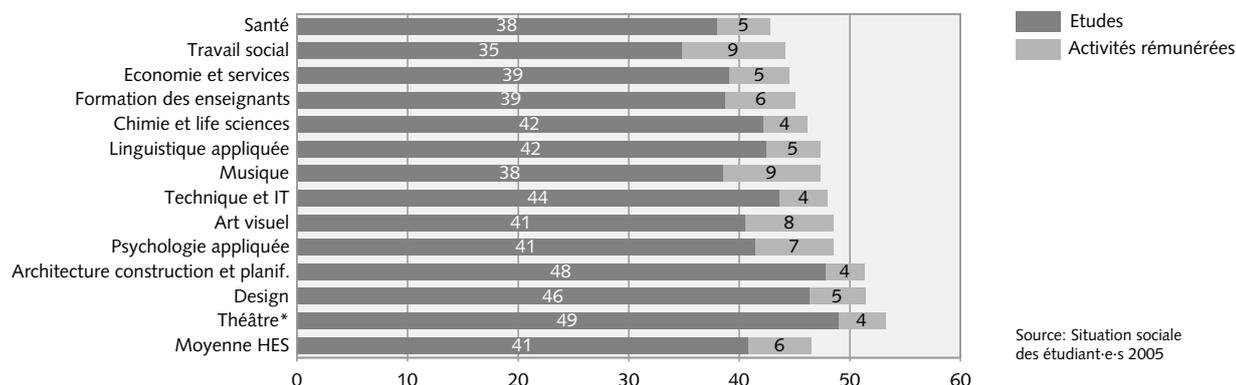


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Temps consacré aux études HES et aux activités rémunérées selon le groupe de domaine d'études (moyenne en heures/semaine)

G 4.6b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Remarque: le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultats pour le domaine sport (n < 25).

* 24 < n < 50

© Office fédéral de la statistique (OFS)

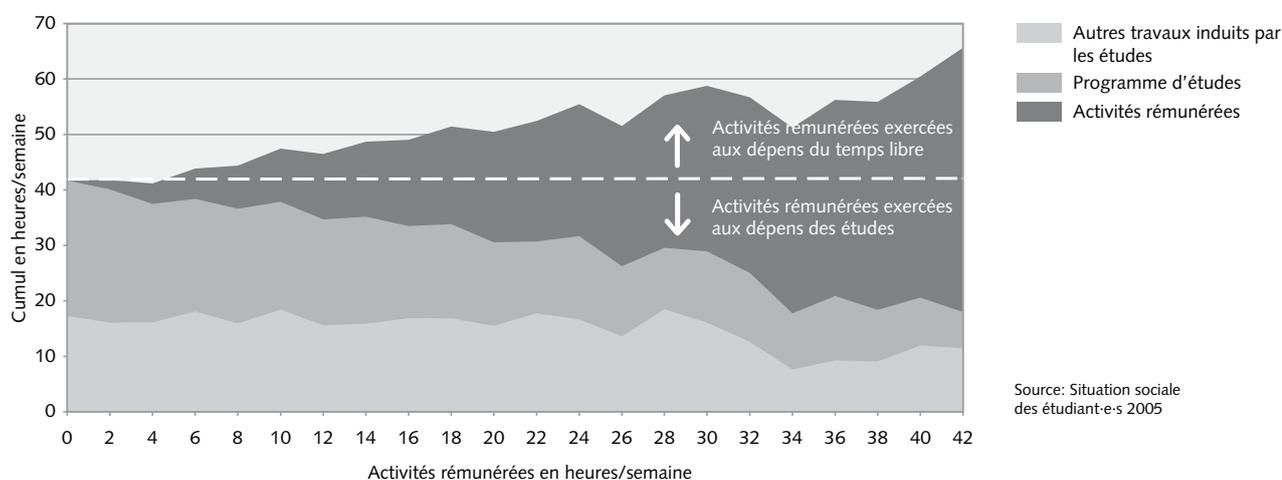
4.4 Relation entre le temps consacré aux études et l'exercice d'une activité rémunérée

Les étudiant-e-s qui n'exercent pas d'activité rémunérée investissent en moyenne 42 heures par semaine dans leurs études (programme d'études et autres travaux en rapport avec les études). Plus les étudiant-e-s travaillent contre rémunération, plus le temps consacré aux études est bas. En même temps, la double charge que représentent les études et l'exercice d'une activité rémunérée augmente le volume total de travail des étudiant-e-s. Cette double charge mène non seulement à une diminution du temps consacré aux études, mais également à une réduction du temps libre.

Le rapport linéaire estimé entre le temps consacré à l'activité rémunérée et le temps consacré aux études peut être représenté à l'aide d'une analyse de régression. Comme le temps consacré aux études n'est pas le même dans tous les domaines d'études, l'influence des différents domaines a été contrôlée. Le résultat montre que le temps consacré aux études diminue en moyenne de 24 minutes pour chaque heure supplémentaire passée à travailler contre rémunération ($\beta = -0.40$; $R^2 = 0.19$).

Relation entre études et activités rémunérées des étudiant-e-s (moyenne en heures/semaine)

G 4.7

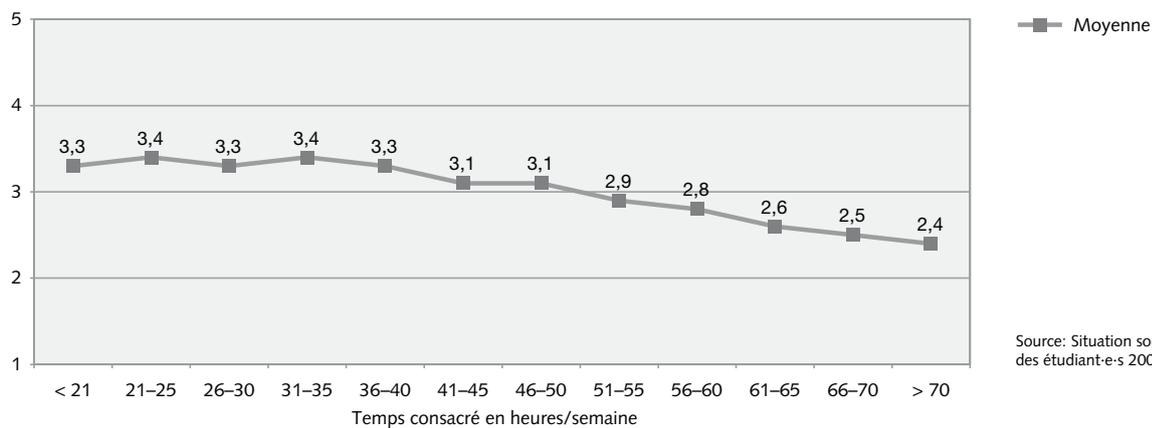


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Une relation existe également entre le degré de satisfaction des étudiant·e·s quant à leur charge de travail et le temps effectif qu'ils consacrent aux études et aux activités rémunérées. L'évaluation subjective de la satisfaction est relativement constante jusqu'à une charge de travail hebdomadaire de 40 heures. Au-delà, la satisfaction des étudiant·e·s au sujet de leur charge de travail baisse sensiblement.

Satisfaction des étudiant·e·s selon la charge de travail cumulée des études et activités rémunérées moyenne (échelle de 1 = pas du tout satisfait à 5 = très satisfait) **G 4.8**



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: les étudiant·e·s avec enfants ont été exclus.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Logement

Les étudiant-e-s suivant une formation en cours d'emploi dans une haute école spécialisée ont été exclus des analyses. Un aperçu de leurs modes de logement est donné au chapitre 9.

5.1 Modes de logement des étudiant-e-s

La majorité des étudiant-e-s vivent dans un logement autre que celui de leurs parents. 24% habitent dans une colocation, 16% dans un logement en compagnie de leur partenaire, 15% seul-e-s dans un logement, 4% dans un foyer d'étudiants et 3% recourent à un autre mode de logement, tel que la location d'une chambre chez des particuliers.

Les femmes vivent plus rarement que les hommes chez leurs parents ou dans une colocation, mais bien plus souvent dans un logement en compagnie de leur partenaire.

Le mode de logement est aussi fonction de l'âge. Plus de la moitié des personnes âgées de 21 ans ou moins vivent encore dans leur famille (59%). Cette part n'est plus que de 4% pour celles de plus de 30 ans. La proportion de personnes vivant seules dans un logement ou

en compagnie de leur partenaire augmente également avec l'âge. Dans le groupe des 25 à 27 ans, le mode de logement le plus courant est la colocation (32%). Cette répartition vaut pour toutes les couches sociales.

La part des étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger qui vivent chez leurs parents est de 11%. Dans ce cas, il faut partir de l'idée qu'il s'agit essentiellement de personnes étudiant dans une haute école dont la zone d'attraction s'étend aux régions limitrophes de la Suisse. Cela concerne en particulier les universités de Genève et de Bâle ainsi que l'Università della Svizzera italiana.

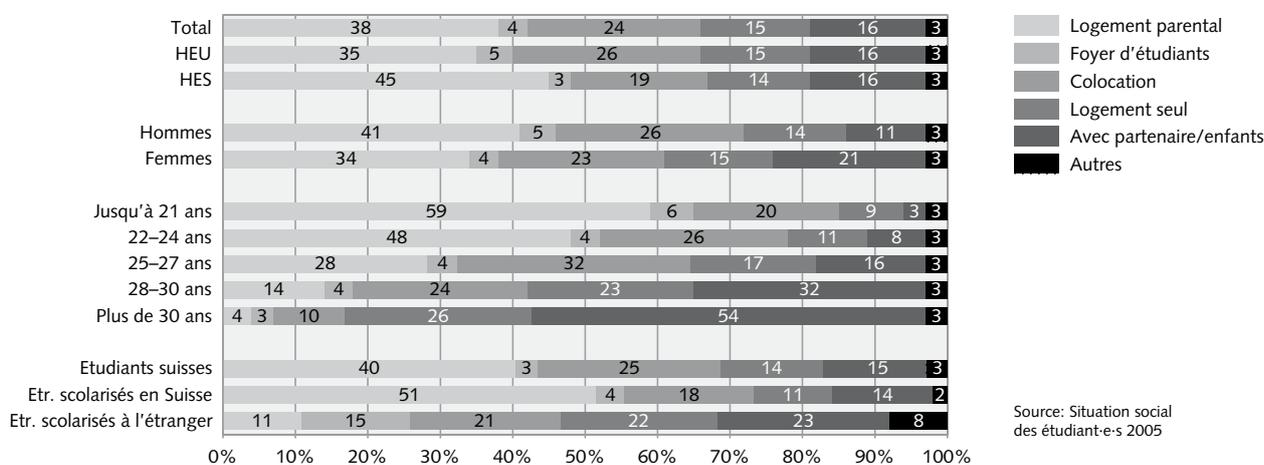
La part des étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger vivant dans des foyers est de 11% plus élevée que pour les autres étudiant-e-s.

Hautes écoles

La part des étudiant-e-s habitant chez leurs parents est plus faible parmi les étudiant-e-s des hautes écoles universitaires (HEU) que des hautes écoles spécialisées (HES). Cette différence est probablement due au fait que l'offre régionale de formation est plus élevée dans les HES que dans les HEU. Avec plus de 90 établissements répartis dans tout le pays, il est en effet plus facile d'entamer des études HES à proximité du foyer parental.

Modes de logement des étudiant-e-s selon le type de haute école, le lieu de scolarisation et l'âge

G 5.1



Source: Situation social des étudiant-e-s 2005

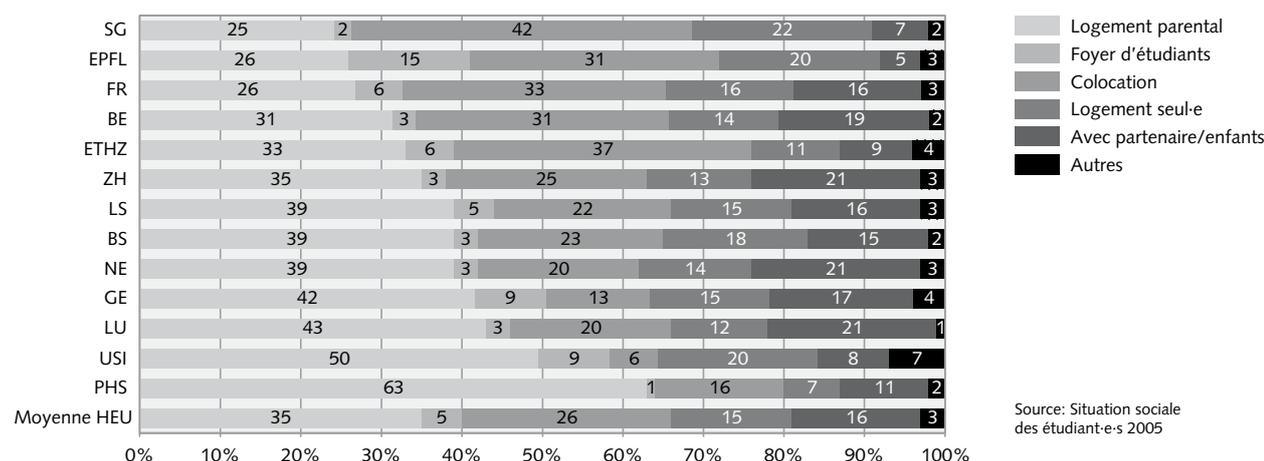
© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dans les universités de Saint-Gall et de Fribourg ainsi qu'à l'EPFL de Lausanne, la part des étudiant-e-s vivant avec leur parents est sensiblement en dessous de la moyenne nationale. A l'inverse, l'Università della Svizzera italiana et la Haute école pédagogique de Saint-Gall présentent les parts les plus élevées. On trouve également des différences dans les modes de logement autonomes: plus de 40% des étudiant-e-s de l'Université de Saint-Gall habitent dans une colocation, alors que cette part n'est que de 6% à l'Università della Svizzera italiana.

Ces disparités s'expliquent en partie par les branches enseignées, qui varient selon les hautes écoles, et par des différences au niveau de la pyramide des âges des étudiant-e-s dans les diverses disciplines. D'autres facteurs d'explication résident dans l'offre régionale de logements et dans la proportion d'étudiant-e-s étrangers

scolarisés à l'étranger, qui varie selon les hautes écoles. La proportion de personnes habitant dans un foyer d'étudiants dépend nécessairement de la présence de tels foyers près des hautes écoles ainsi que du nombre de places qu'ils offrent. Or, pour les hautes écoles universitaires, cette part varie entre 1% (Haute école pédagogique de Saint-Gall) et 15% (EPF Lausanne). De plus, les étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger vivent en général dans un logement autre que celui de leurs parents (89%), puisqu'ils viennent étudier en Suisse et ont pour cela quitté leur pays. Dans les HEU, ils sont environ quatre fois plus nombreux à vivre dans un foyer d'étudiants que leurs collègues suisses (16% contre 4%).

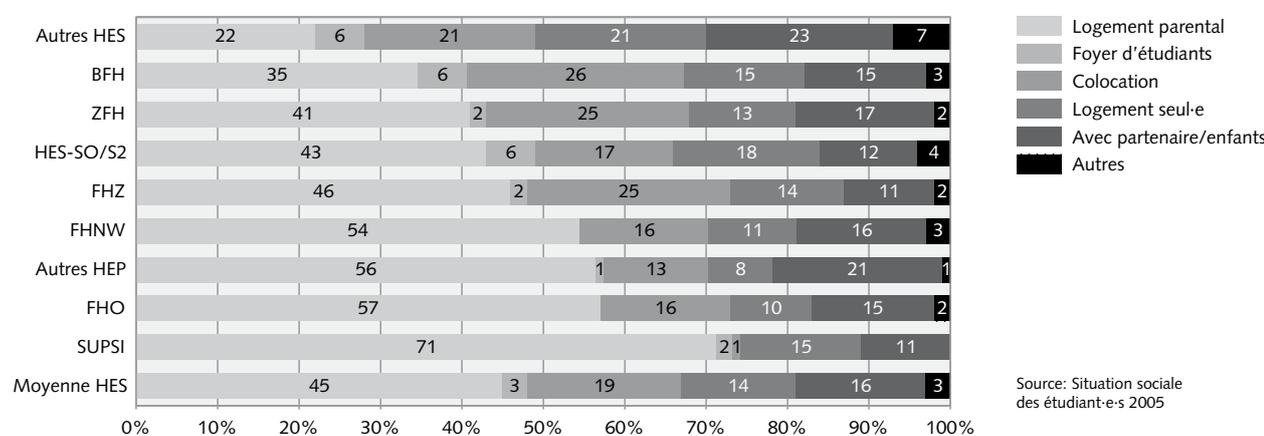
Mode de logement des étudiant-e-s selon la haute école universitaire G 5.2a



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Mode de logement des étudiant-e-s selon la haute école spécialisée G 5.2b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Par rapport à 1995, on remarque une légère évolution au niveau du mode de logement des étudiant-e-s des hautes écoles universitaires. La part des étudiant-e-s vivant en colocation ou dans un foyer d'étudiants a augmenté de respectivement 4 et 2%. La plupart des autres modes de logement ont légèrement reculé.

Dans les hautes écoles spécialisées de Berne et de Zurich ainsi que dans les autres HES non intégrées, les proportions d'étudiant-e-s vivant chez leurs parents sont nettement inférieures à la valeur moyenne pour les HES. A l'opposé, on trouve des proportions relativement élevées à la Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana, à la Fachhochschule Ostschweiz et dans les hautes écoles pédagogiques non intégrées. A la Scuola Universitaria Professionale della Svizzera italiana, la colocation est pratiquement inexistante, tandis que près des trois quarts des étudiant-e-s vivent encore dans leur famille.

Dans les hautes écoles spécialisées également, la proportion d'étudiant-e-s vivant chez leurs parents est plus faible parmi les étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger que parmi les étudiant-e-s suisses (15% contre 49%).

Par rapport aux HEU, les HES offrent bien peu de places dans des foyers d'étudiants. Le fait que les HES se composent de plus de 90 établissements implique aussi qu'un grand nombre de sites régionaux ne disposent pas de places en foyer.

5.2 Coût du logement

L'analyse des coûts mensuels moyens de logement se limite aux étudiant-e-s qui:

- ne logent pas chez leurs parents,
- sont âgés de 45 ans ou moins,
- ne suivent pas une formation HES en cours d'emploi,
- n'ont pas d'enfants,
- ne vivent pas avec un-e partenaire ou des enfants.

Les coûts de logement des étudiant-e-s vivant en dehors du domicile familial varient selon le mode de logement. Le foyer d'étudiants est de loin le logement le meilleur marché, coûtant en moyenne 450 francs par mois. Les étudiant-e-s paient en moyenne 550 francs par mois s'ils vivent dans une colocation et 750 francs s'ils habitent leur propre logement.

T5.1 Loyer mensuel moyen selon le mode de logement et le type de haute école, en francs

Mode de logement	HEU	HES
Dans un foyer pour étudiants	470.–	380.–
Seul-e dans un studio/appartement	760.–	700.–
En colocation dans un appartement	560.–	540.–
Autres	470.–	400.–

Remarque: arrondi à Fr. 10.–

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

En général, les loyers sont légèrement plus importants pour les étudiant-e-s des HEU que pour ceux des HES. Cela provient certainement du fait que les loyers moyens sont plus élevés aux alentours des grands sites universitaires que dans des villes de taille moyenne abritant des établissements HES.

Le coût moyen d'un logement particulier ou d'une colocation est le plus élevé sur le site universitaire de Zurich et le moins élevé à Neuchâtel et à Lugano. En ce qui concerne les foyers, il n'y a pas de différences marquées entre les divers sites universitaires.

T5.2 Loyer mensuel moyen selon le mode de logement et l'emplacement de la haute école universitaire, en francs

Mode de logement	Bâle	Berne	Fribourg	Genève	Lucerne	Neuchâtel	St-Gall	Lugano	Lausanne	Zurich
Dans un foyer pour étudiants	**	**	**	470.–*	**	**	**	**	500.–	470.–*
Seul-e dans un studio/appartement	770.–	750.–	740.–*	770.–*	**	670.–*	690.–	690.–*	730.–	860.–
En colocation dans un appartement	530.–	550.–	480.–	570.–*	540.–*	460.–	530.–	**	530.–	610.–

Remarque: En raison de l'éparpillement des établissements membres d'une HES, ces dernières ont été exclues. La distance entre le logement et la haute école est ici au maximum de 25 km; Les sommes sont arrondies à Fr. 10.–;

* = 24 < n < 50;

** = n < 25;

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

5.3 Eloignement du lieu d'études

Les étudiant·e·s des HEU ont en général un trajet plus court entre leur logement et la haute école qu'ils fréquentent que leurs collègues des HES. Pour près de la moitié d'entre eux, cette distance est inférieure à 5 kilomètres. Cela ne vaut que pour un tiers des étudiant·e·s HES.

Enfin, les étudiant·e·s qui vivent chez leurs parents ou avec leur partenaire ont en moyenne un trajet nettement plus long à parcourir que ceux qui habitent dans leur propre logement, dans un foyer d'étudiants ou dans une colocation.

T5.3 Distance entre l'appartement et la haute école, en %

Type de haute école	Jusqu'à 5 km	6 à 10 km	11 à 25 km	26 à 50 km	51 à 100 km	Plus de 100 km
Total	42	14	16	17	8	3
HEU	46	14	13	16	8	3
HES	32	13	22	22	9	2

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

T5.4 Distance entre l'appartement et la haute école selon le mode de logement, en %

Mode de logement	Jusqu'à 5 km	6 à 10 km	11 à 25 km	26 à 50 km	51 à 100 km	Plus de 100 km
Chez les parents	16	16	26	30	10	2
Dans un foyer pour étudiants	82	9	3	2	2	2
En colocation dans un appartement	70	13	6	5	4	2
Seul·e dans un studio/appartement	63	13	7	8	6	3
Dans un appartement avec le/la partenaire/les enfants	34	13	17	19	12	5
Autres	49	20	14	9	6	2

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

6 Mobilité dans les hautes écoles

6.1 Généralités

Ce chapitre comporte deux parties principales. La première présente brièvement le paysage de la mobilité dans les hautes écoles suisses, alors que la seconde développe six thèmes touchant aux séjours d'études à l'étranger. Il s'agit, dans l'ordre, du cadre d'organisation des séjours d'études à l'étranger, de leur financement, des difficultés vécues lors de ces séjours, des facteurs entravant la mobilité à l'étranger, de la différence entre les craintes des étudiant·e·s n'ayant pas été mobiles et la réalité vécue par leurs collègues mobiles et des intentions de mobilité à l'étranger pour les étudiant·e·s n'ayant pas encore été mobiles internationalement.

Sont définis comme «séjours d'études» les séjours d'une durée d'au moins un semestre, effectués avant la fin des études, dans une haute école différente de celle d'origine.

Les personnes habitant hors de la Suisse avant le début de leurs études (étudiant·e·s étrangers scolarisés à l'étranger) ont été exclues des analyses. Il en va de même des étudiant·e·s HES en cours d'emploi, dont la mobilité est brièvement présentée au chapitre 9.

Mobilité en bref¹

Dans les hautes écoles suisses, un peu moins d'un·e diplômé·e de l'année 2004 sur cinq a été mobile en Suisse et/ou à l'étranger durant ses études (18%). Le taux de mobilité était cependant largement supérieur dans les hautes écoles universitaires (24%) que spécialisées (11 %). Les étudiant·e·s suisses sont beaucoup plus mobiles à l'étranger qu'en Suisse, ceci aussi bien dans les hautes écoles spécialisées (HES) que les hautes écoles universitaires (HEU). En effet, environ 70% de la mobilité totale est effectuée dans une haute école étrangère. La tendance à l'augmentation de la mobilité se dessine depuis plusieurs années déjà.

Aussi bien dans les HEU que dans les HES, environ trois quarts des séjours d'études à l'étranger des diplômé·e·s 2002 ont été effectués dans des pays européens. Les trois pays les plus visités par les étudiant·e·s des HEU sont l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni (entre 14 et 16%). Les Etats-Unis suivent au quatrième rang avec 10%. Un peu moins d'un tiers des étudiant·e·s des HES sont mobiles en Allemagne et environ dix pourcents aux Etats-Unis.

Le fait d'avoir ou non effectué un séjour de mobilité n'influence globalement pas l'insertion sur le marché du travail. En effet, les étudiant·e·s ayant été mobiles ne trouvent pas plus rapidement un emploi que les autres et n'éprouvent pas plus de facilité à entrer dans la vie professionnelle.

Moment du séjour

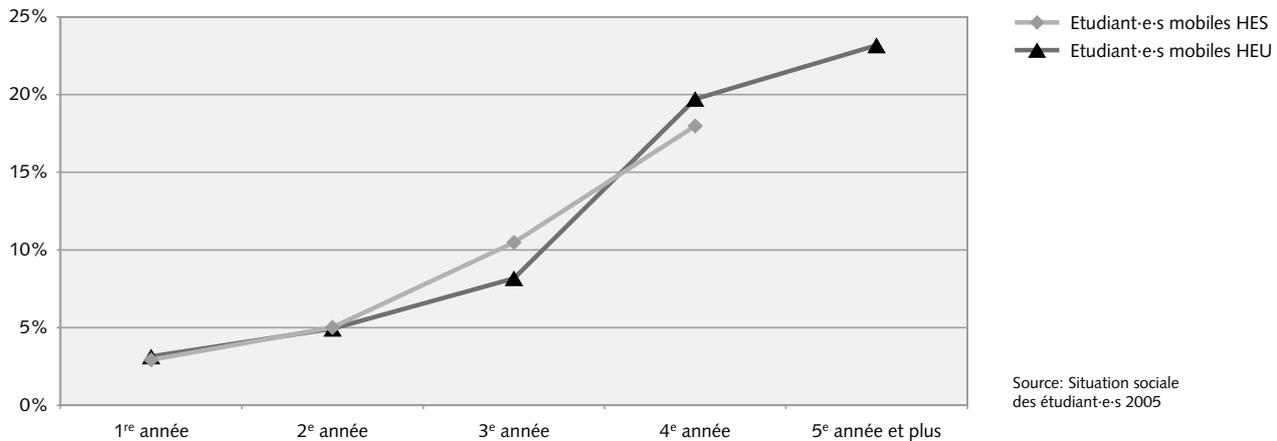
Les étudiant·e·s des hautes écoles choisissent plutôt la deuxième partie de leurs études pour effectuer des séjours de mobilité en Suisse ou à l'étranger. Ceci est peu étonnant car les informations concernant la mobilité sont à disposition des étudiant·e·s seulement à partir du moment où ils entrent dans les hautes écoles. Cette tendance est cependant un peu plus marquée dans les hautes écoles universitaires que dans les hautes écoles spécialisées. De plus, dans certaines branches comme les sciences techniques, un certain nombre d'étudiant·e·s partent à l'étranger effectuer leur travail de diplôme, ce qui contribue à la tendance à être globalement plus mobile en fin d'études.

Etant donné que la durée du cursus d'études HES est habituellement inférieure à 4 ans, l'observation se limite à cette période.

¹ Résultats tirés de «Studentische Mobilität and den Schweizer Hochschulen, Ergebnisse der Absolventenbefragungen 1991 bis 2003, BFS, 2005» (n'existe qu'en allemand) et du système d'indicateurs des hautes écoles de l'OF5 (<http://www.higher-education-indicators.bfs.admin.ch>).

Pourcentage cumulé d'étudiant-e-s mobiles en fonction de l'année d'étude selon le type de haute école

G 6.1



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

6.2 Séjours de mobilité à l'étranger

Cette section traite exclusivement de la mobilité internationale, à savoir la mobilité des étudiant-e-s suisses et étrangers scolarisés en Suisse effectuant un séjour à l'étranger.

Cadre d'organisation des séjours

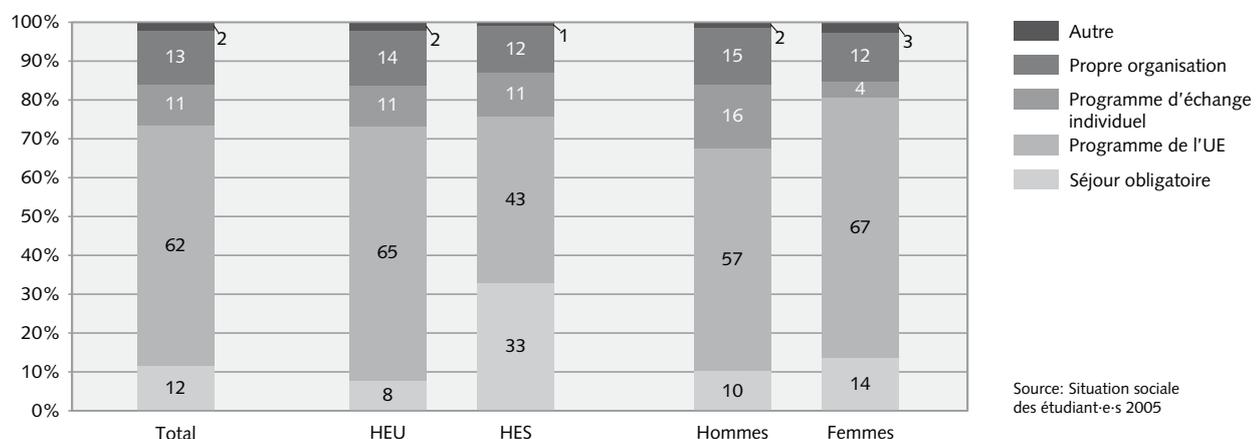
Une très grande majorité (62%) des séjours de mobilité à l'étranger est effectuée dans le cadre d'un programme d'échange de l'Union européenne, de type Erasmus par exemple. Les séjours obligatoires, les programmes d'échange individuel liés à la haute école ou à la filière ainsi que les séjours organisés de sa propre initiative représentent chacun un peu plus d'une dizaine de pourcents. Une part insignifiante des séjours à l'étranger est organisée par d'autres biais.

Les hommes et les femmes ne pratiquent pas la mobilité vers l'étranger dans le même cadre. En effet, les femmes utilisent plus les structures d'échange européennes que les hommes, tandis que ces derniers effectuent plus de séjours individuels en lien avec la haute école. Cette différence est due à la répartition des hommes et des femmes au sein des cursus d'études. En effet, les femmes fréquentent davantage les sciences humaines et sociales, domaine dans lequel les séjours de l'Union européenne sont très développés. Au contraire, les hommes sont plus nombreux dans les branches techniques où les séjours d'échange individuel en lien avec la haute école ou la filière sont fréquents.

Dans les HEU, deux tiers des séjours de mobilité s'effectuent dans le cadre de programmes européens. Dans les HES, ce taux est beaucoup plus faible et ne concerne que deux cinquièmes des étudiant-e-s mobiles.

Cadre des séjours à l'étranger selon le type de haute école et le sexe

G 6.2

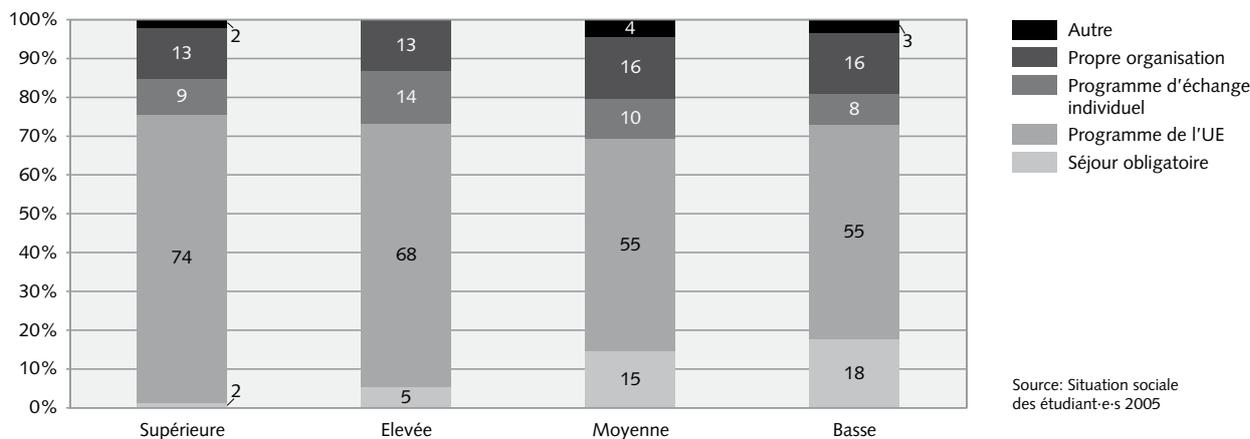


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Cadre des séjours à l'étranger pour les étudiant-e-s HEU selon la couche sociale

G 6.3



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

En revanche, un tiers des séjours dans les HES sont des séjours obligatoires contre 8% dans les HEU. Ces différences s'expliquent probablement par la relative nouveauté des programmes d'échanges européens dans les HES et par les domaines d'études différents entre les HES et les HEU. Par exemple, la filière de traducteur de la ZFH Winterthur impose un séjour de mobilité d'une année à l'étranger.

Le pourcentage d'étudiant-e-s HEU mobiles internationalement ne diffère que très peu entre les différentes couches sociales. Cependant, les étudiant-e-s HEU de la couche sociale basse effectuent proportionnellement plus de séjours de mobilité dans le cadre de séjours obligatoires que les étudiant-e-s de la couche sociale supérieure. Les autres types de cadres de séjours ne se différencient pas entre les couches sociales supérieure et basse. Les séjours d'études non obligatoires semblent donc être un «plus» que les étudiant-e-s se permettent s'ils le peuvent financièrement.

Dans les HES, la couche sociale ne semble pas influencer le cadre de séjour d'études des étudiant-e-s.

Financement des séjours à l'étranger

Les données ci-après indiquent par quelle source *principale* les étudiant-e-s mobiles ont financé leur séjour de mobilité, chaque étudiant-e n'ayant pu cocher qu'une seule réponse. Les sources sont groupées de la manière suivante:

- **Bourse:** Bourse de la haute école d'origine; bourse de l'UE (Erasmus/Socrate, etc.); bourse de la haute école d'accueil; bourse des pouvoirs publics suisses,
- **Parents, partenaire, proche,**
- **Ressources issues d'activités rémunérées avant le séjour,**
- **Autres:** ressources d'activités rémunérées pendant le séjour; autres.

Dans la moitié des cas, la source principale de financement du séjour d'études à l'étranger provient de la parenté (parents, partenaire, proches). Un quart des séjours d'études à l'étranger sont financés principalement par des ressources personnelles provenant d'activités rémunérées avant le séjour, 17% par des bourses et 7% par d'autres sources comme par exemple des activités rémunérées pendant le séjour ou des héritages.

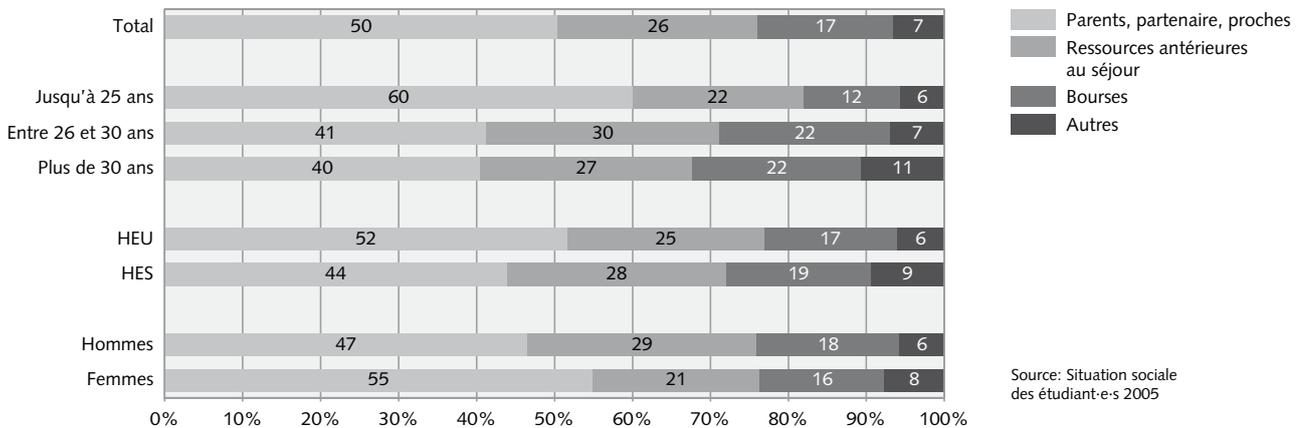
Aucune différence significative n'apparaît pour le financement des séjours de mobilité à l'étranger entre les étudiant-e-s HES et ceux des HEU. Les différences entre les hommes et les femmes sont à nouveau dues à leur répartition inégale dans les différentes branches d'études.

La source principale de financement des séjours à l'étranger se modifie avec l'âge des étudiant-e-s. En effet, la part des parents et des proches est significativement moins importante au-delà de 25 ans, tandis que celle des bourses augmente.

Le financement principal des séjours d'études à l'étranger est fortement influencé par la situation sociale des étudiant-e-s. En effet, le financement provient plus facilement des parents ou du partenaire lorsque les étudiant-e-s sont issus des couches sociales supérieure (62%) ou élevée (58%) que lorsque les étudiant-e-s viennent de la couche sociale basse (23%). Ces derniers voient aussi davantage leurs séjours d'études financés par des bourses (32%) que les étudiant-e-s provenant des couches sociales supérieure (13%) ou élevée (12%).

Principale source de financement des séjours d'études à l'étranger selon l'âge, le type de haute école et le sexe

G 6.4

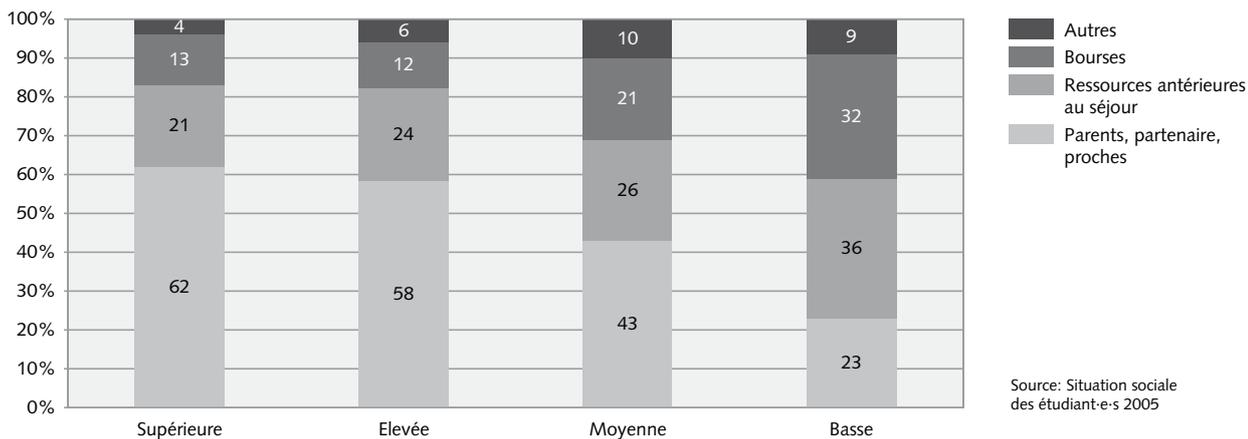


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Principale source de financement des séjours d'études à l'étranger selon la couche sociale

G 6.5



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Difficultés rencontrées

Les difficultés vécues lors de séjours d'études à l'étranger peuvent être multiples. Elles peuvent être notamment financières, émotionnelles, professionnelles ou d'ordre organisationnel. Elles peuvent aussi influencer la suite des études en prolongeant leur durée ou en ne permettant pas de faire valider les cours suivis lors des semestres de mobilité.

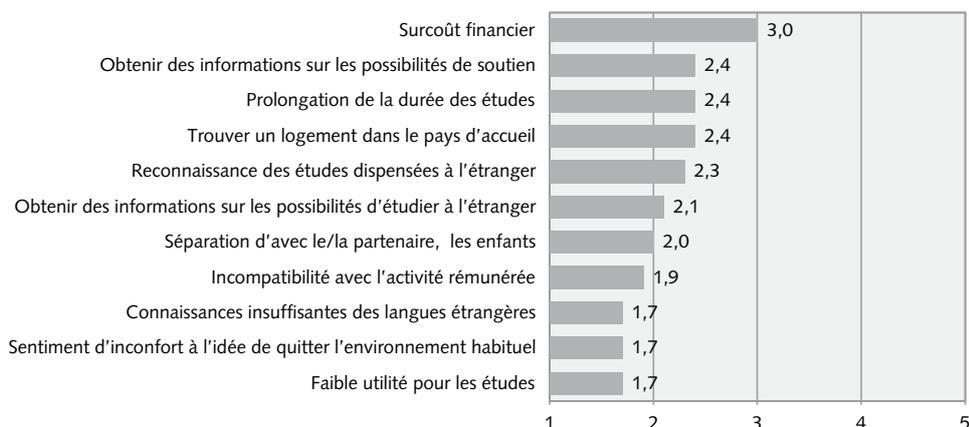
Évalué sur une échelle de 1 (pas du tout) à 5 (très largement), le surcoût financier (moyenne = 3.0) est largement la difficulté la plus importante rencontrée par les étudiant-e-s lors de leurs séjours d'études à l'étranger. Elle est suivie de l'obtention d'informations relatives aux possibilités de soutien (2.4), la prolongation des études (2.4), la recherche d'un logement (2.4) et la reconnais-

sance des études (2.3). L'obtention d'informations relatives au séjour d'études pose moins de problèmes (2.1). Ces six obstacles sont développés plus en détail par la suite.

Les connaissances insuffisantes des langues étrangères, le sentiment d'inconfort lié à l'idée de quitter son environnement habituel ainsi que la faible utilité de la mobilité pour les études sont les difficultés les moins importantes évoquées (1.7).

Difficultés rencontrées lors des séjours de mobilité à l'étranger moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

G 6.6



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Comme le montre le tableau 6.1, les difficultés rencontrées par les étudiant-e-s des HES et des HEU lors de leurs séjours d'études à l'étranger ne sont que partiellement les mêmes. En effet, les étudiant-e-s HES ont plus de difficultés à obtenir des informations sur les possibilités de soutien, tandis que les étudiant-e-s HEU sont pour leur part davantage confrontés à des problèmes liés à la prolongation de la durée des études et à la reconnaissance des études suivies à l'étranger. Le surcoût financier reste cependant la difficulté majeure rencontrée tant par les étudiant-e-s des HES que par ceux des HEU.

Deux types de séjours diffèrent de la moyenne: Les étudiant-e-s ayant organisé eux-mêmes leur séjour semblent rencontrer plus de difficultés que les autres étudiant-e-s mobiles à obtenir des informations tant sur les possibilités de soutien que sur les possibilités même d'accomplir un séjour d'études à l'étranger. Par ailleurs, les étudiant-e-s effectuant des séjours obligatoires semblent moins confrontés que la moyenne à la difficulté de faire reconnaître leurs études dispensées à l'étranger. Malgré les apparences, les autres différences ne sont pas significatives.

T 6.1 Difficultés les plus fréquemment rencontrées durant la mobilité à l'étranger selon le type de haute école et le cadre du séjour de mobilité, moyenne (échelle de 1=pas du tout à 5=très largement)

Caractères	Surcoût financier	Info sur soutien	Prolongation durée études	Trouver un logement	Reconnaissance des études	Info études à l'étranger
Total	3,0	2,4	2,4	2,4	2,3	2,1
Type de haute école						
HEU	3,0	2,3*	2,5*	2,4	2,3*	2,1
HES	3,2	2,7*	1,6*	2,4	1,9*	2,3
Cadre du séjour de mobilité						
Séjour obligatoire	3,4	2,4	2,1	2,7	1,7**	2,2
Programme de l'UE	3,0	2,3	2,3	2,3	2,3	2,0
Programme d'échange de la haute école	2,7	2,2	2,2	2,4	2,4	1,9
Propre organisation	3,2	3,0**	2,8	2,1	2,7	2,6**

* = sig entre HEU et HES; gras = p<0.1, sinon p<0.05

** = sig par rapport à la moyenne (Total); gras = p<0.1, sinon p<0.05

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Globalement, la manière dont les étudiant-e-s HEU évaluent les difficultés rencontrées ne diffère pas beaucoup entre 1995 et 2005, à l'exception des problèmes financiers liés aux séjours de mobilité. Ceux-ci faisaient déjà partie des trois principales difficultés énoncées en 1995, mais se détachent nettement en 2005.

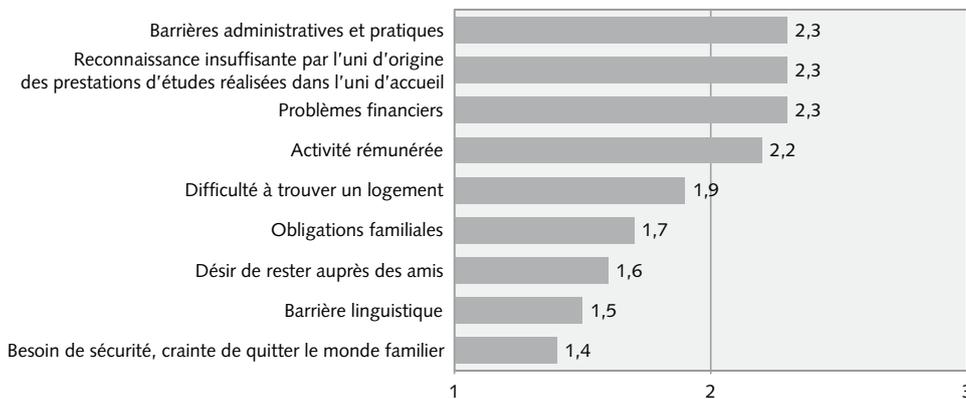
En 1995, les barrières administratives étaient une difficulté très fréquemment rencontrée par les étudiant-e-s HEU. Bien que la question n'ait pas été formulée exactement de la même manière lors de l'enquête 2005, les barrières administratives, même si elles restent un obstacle important, tendent à ne plus être le problème majeur lors des séjours de mobilité à l'étranger.

Aussi bien en 1995 qu'actuellement, les langues étrangères ne sont que très peu perçues comme un problème lors des séjours de mobilité à l'étranger.

L'échelle d'évaluation des difficultés rencontrées par les étudiant-e-s étant différente entre l'enquête sur la situation sociale de 1995 (1=n'est pas une entrave, 2=est une entrave partielle, 3=est une entrave incontestable) et celle de 2005 (1=pas du tout, 5=très largement), la lecture des résultats doit se faire avec précaution. En effet, une même valeur sur une échelle de 1 à 3 a une signification différente que sur une échelle de 1 à 5.

Difficultés rencontrées par les étudiant-e-s des HEU lors des séjours de mobilité à l'étranger, enquête 1995, moyenne (échelle de 1 = n'est pas une entrave à 3 = est une entrave incontestable)

G 6.7



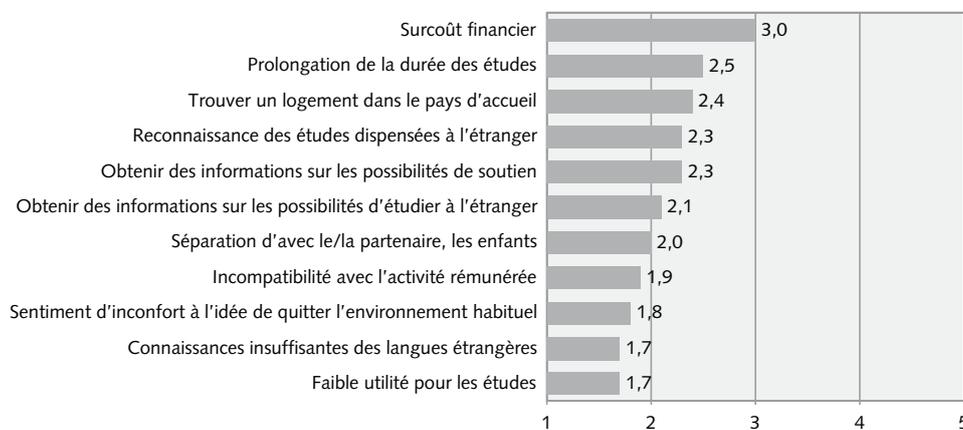
Source: Situation sociale des étudiant-e-s 1995

Remarque: Afin d'améliorer la comparaison entre l'enquête 1995 et celle de 2005, l'échelle a été inversée par rapport au questionnaire et les étudiant-e-s étrangers scolarisés à l'étranger ont été exclus

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Difficultés rencontrées par les étudiant-e-s des HEU lors des séjours de mobilité à l'étranger, enquête 2005 moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

G 6.8



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Facteurs entravant la mobilité à l'étranger

Au moment de l'enquête, 93% des étudiant·e·s n'avaient pas, ou pas encore, effectué de séjour à l'étranger. La raison principale retenant les étudiant·e·s d'effectuer un stage de mobilité à l'étranger est pour un tiers des étudiant·e·s le manque d'intérêt et pour 25% des raisons financières. 19% déclarent en outre que la structure de leurs études ne permet pas la mobilité. Enfin, 8% ne peuvent pas être mobiles à cause de leurs activités rémunérées et 15% pour d'autres raisons non spécifiées.

Dans le but de préciser les résultats ci-dessus, les étudiant·e·s n'ayant pas, ou pas encore, effectué de séjour de mobilité à l'étranger étaient amenés à évaluer l'importance de divers éléments sur les raisons de leur «non mobilité».

Le surcoût financier constitue l'élément essentiel restreignant la mobilité à l'étranger, suivi de la prolongation des études, des problèmes de reconnaissance des cours accomplis lors du séjour et de la difficulté à se séparer d'avec ses proches. Les analyses ci-après développent les quatre facteurs précités.

D'une manière générale, aussi bien le surcoût financier que la séparation d'avec le/la partenaire ou les enfants, la prolongation des études ou encore la reconnaissance des cours effectués à l'étranger sont perçus comme des facteurs influençant l'absence de mobilité internationale de manière légèrement plus forte par les femmes que par les hommes.

Les différents facteurs limitant les étudiant·e·s dans leur mobilité internationale ne se différencient pas beaucoup d'un type de haute école à l'autre. Cependant quelques différences sont à signaler.

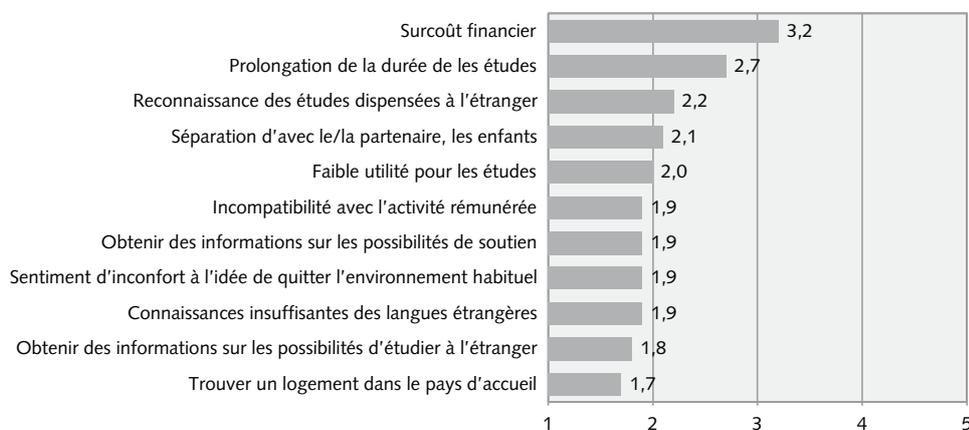
La difficulté à faire reconnaître les cours effectués à l'étranger ou une éventuelle prolongation des études retiennent moins les étudiant·e·s des HES que ceux des HEU. Ceci s'explique probablement par le fait que dans les HES le cursus est plus strict et la mobilité obligatoire plus répandue. Le surcoût financier inhérent au séjour d'études à l'étranger limite par contre plus les étudiant·e·s HES que HEU dans leurs élans de mobilité internationale.

L'âge a aussi son influence dans les différentes raisons limitant la mobilité internationale. En effet les étudiant·e·s plus âgés indiquent être beaucoup plus restreints dans leur mobilité internationale par difficulté à se séparer de leurs proches (partenaire et/ou enfants). Cette situation s'explique par le fait que les étudiant·e·s plus âgés sont plus fréquemment dans une relation stable avec un·e partenaire et ont plus souvent des enfants (voir chapitre 1).

Facteurs entravant la mobilité internationale des étudiant·e·s non encore mobiles à l'étranger

moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

G 6.9



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Le surcoût financier en rapport avec les séjours d'études à l'étranger semble aussi lié à l'âge. Cependant, l'explication de l'augmentation de cette difficulté avec l'âge n'est pas en lien avec le fait d'avoir ou non des enfants mais avec le taux d'activités rémunérées. En effet, comme le montre le chapitre 3 «activités rémunérées», les étudiant-e-s travaillant à de petits pourcentages (jusqu'à 20%) sont principalement les jeunes étudiant-e-s. Ils pourraient dès lors plus facilement augmenter ce taux pour financer un surcoût éventuel. De ce fait, ils déclarent être moins limités par les surcoûts financiers que les étudiant-e-s plus âgés.

Enfin, l'influence sur la mobilité internationale des problèmes de reconnaissance des études dispensées à l'étranger semble diminuer avec l'âge. Cet effet est principalement dû au fait que la moyenne d'âge des étudiant-e-s est plus élevée dans des domaines d'études comme les sciences humaines et sociales, la linguistique appliquée et le travail social, domaines qui ne posent que peu de problèmes de reconnaissance des cours effectués à l'étranger.

Une fois encore, la couche sociale des étudiant-e-s a une influence sur la mobilité. En effet, plus les étudiant-e-s proviennent d'une couche sociale élevée, moins le surcoût financier lié à un séjour à l'étranger est perçu comme un obstacle à la mobilité internationale.

T 6.2 Facteurs entravant la mobilité à l'étranger des étudiant-e-s non encore mobiles internationalement, selon le sexe, le type de haute école, l'âge, le fait d'avoir des enfants et la couche sociale
moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

Caractères	Surcoût financier	Prolongation durée études	Reconnaissance des études	Séparation avec partenaire/enfants
Total	3,2	2,7	2,2	2,1
Sexe				
Femmes	3,3*	2,8*	2,3*	2,2*
Hommes	3,1*	2,6*	2,1*	1,9*
Type de haute école				
HEU	3,2*	2,8*	2,2*	2,1
HES	3,3*	2,5*	2,1*	2,1
Âge				
Moins de 26 ans	3,1**	2,7	2,2	1,9**
Entre 26 et 30 ans	3,4**	2,8	2,1	2,2**
Plus de 30 ans	3,5**	2,6	1,8**	3,0**
Enfants				
Etudiant-e-s avec enfants	3,3	2,3*	1,5*	4,4*
Etudiant-e-s sans enfants	3,2	2,7*	2,2*	2,0*
Couche sociale				
Supérieure	2,8**	2,7	2,2	2,1
Élevée	3,1	2,7	2,2	2,1
Moyenne	3,4**	2,7	2,1	2,1
Basse	3,7**	2,7	2,1	2,1

* = sig entre HEU et HES ou entre hommes et femmes ou entre étudiant-e-s avec et sans enfants

** = sig par rapport à la moyenne (Total)

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Différence entre craintes et réalité

Cette section compare l'évaluation des difficultés rencontrées par les étudiant-e-s ayant été mobiles avec l'évaluation des facteurs entravant la mobilité internationale des étudiant-e-s n'ayant pas encore été mobiles à l'étranger.

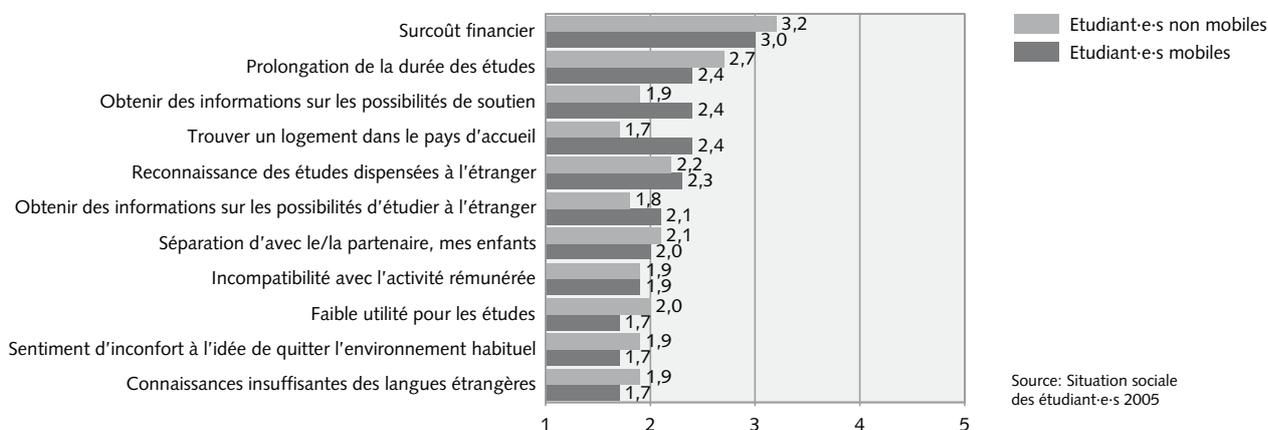
L'évaluation des difficultés diffère sur certains points entre les étudiant-e-s qui ont été mobiles et ceux qui ne l'ont pas été. Notamment, les étudiant-e-s non encore mobiles attribuent moins d'utilité à un séjour d'études que ceux qui ont été mobiles. Par ailleurs, ils sous-esti-

ment avant tout la difficulté à trouver un logement dans le pays d'accueil, mais également les difficultés à obtenir des informations sur les possibilités d'étudier à l'étranger et les possibilités de soutien.

Les étudiant-e-s des HEU et des HES évaluent les difficultés de manière identique, à l'exception des étudiant-e-s HES non encore mobiles, qui surestiment très largement la prolongation de la durée des études ainsi que le sentiment d'inconfort à l'idée de quitter son environnement habituel.

Difficultés rencontrées et facteurs entravant la mobilité internationale pour les étudiant-e-s mobiles et non encore mobiles à l'étranger (moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

G 6.10



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Intention de mobilité à l'étranger

Parmi les étudiant-e-s non encore mobiles, 5% ont déjà pris des mesures concrètes pour partir, 10% accompliront certainement un séjour à l'étranger, 19% envisagent éventuellement un séjour à l'étranger, 12% ne savent pas encore et un peu plus de la moitié ne pensent pas réaliser de séjour à l'étranger. Alors que la part d'étudiant-e-s indécis est la même dans les hautes écoles spécialisées et universitaires, l'intention générale d'accomplir un séjour d'études à l'étranger est nettement plus prononcée dans les HEU que dans les HES.

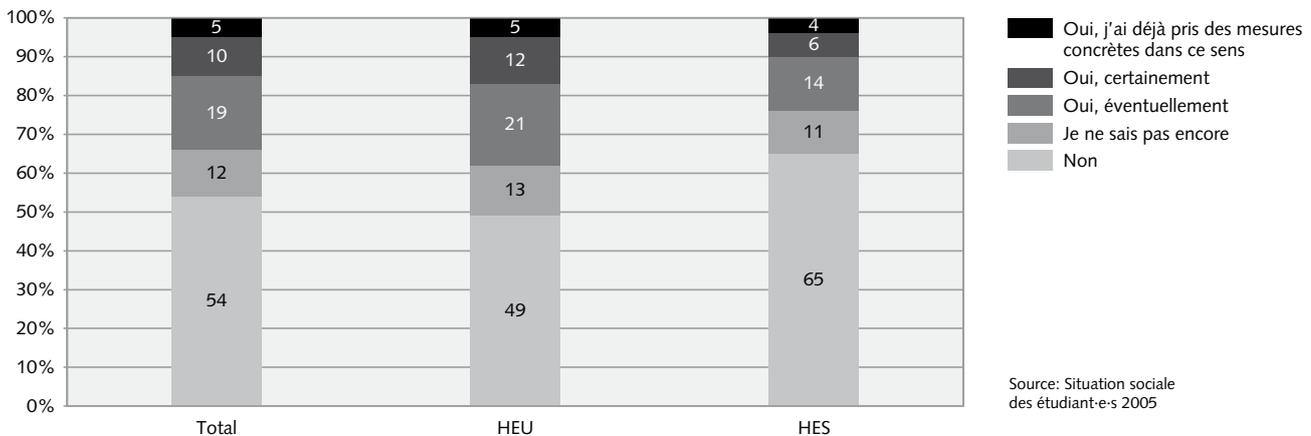
En résumé, parmi les étudiant-e-s encore ouverts à effectuer un séjour à l'étranger, vraisemblablement seul au maximum un tiers sera mobile à l'étranger (Oui j'ai déjà

pris des mesures concernant la mobilité, oui je pense certainement être mobile).

Avoir des enfants limite très fortement la mobilité. En effet, 84% des étudiant-e-s avec enfants et n'ayant pas encore effectué de séjour de mobilité à l'étranger disent ne pas vouloir faire de séjour de mobilité internationale, contre seulement 53% des étudiant-e-s sans enfants. Malgré la légère différence entre les hommes et les femmes, le sexe n'a pas d'influence sur l'intention d'être mobile aussi bien pour les étudiant-e-s avec que sans enfants.

Intention d'accomplir un séjour de mobilité à l'étranger selon le type de haute école

G 6.11

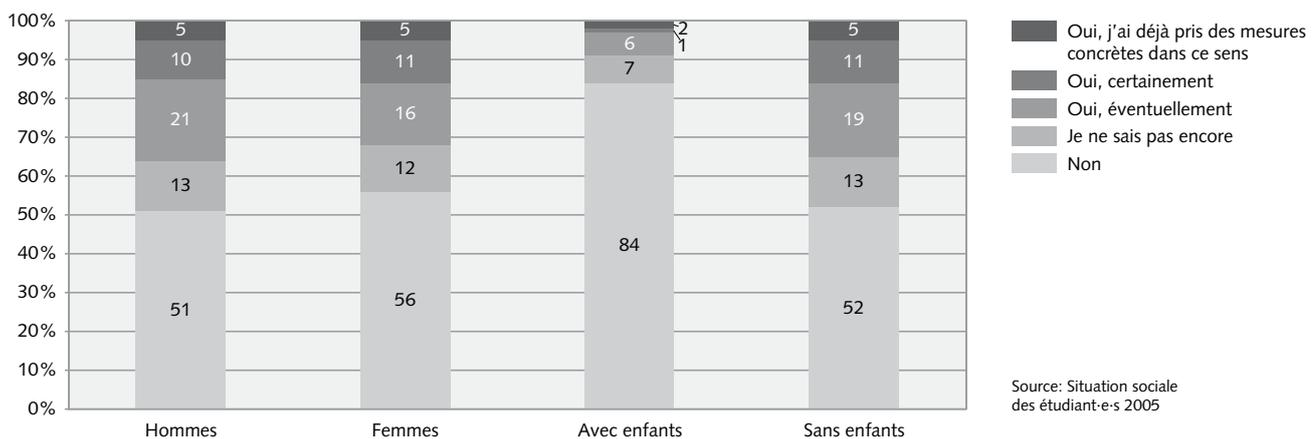


Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Intention d'accomplir un séjour de mobilité à l'étranger selon le sexe et le fait d'avoir ou non des enfants

G 6.12



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

L'année d'études influence beaucoup les intentions de mobilité des étudiant·e·s. En effet, plus les étudiant·e·s sont au début de leurs études, plus ils sont ouverts à la mobilité. Un peu moins de la moitié des étudiant·e·s non encore mobiles de 1^{re} année dans les HES disent ne pas vouloir accomplir de séjour de mobilité à l'étranger. Dans les HEU, les étudiant·e·s non encore mobiles de 1^{re} année ne sont pour leur part qu'un quart à ne pas vouloir accomplir de séjour de mobilité à l'étranger.

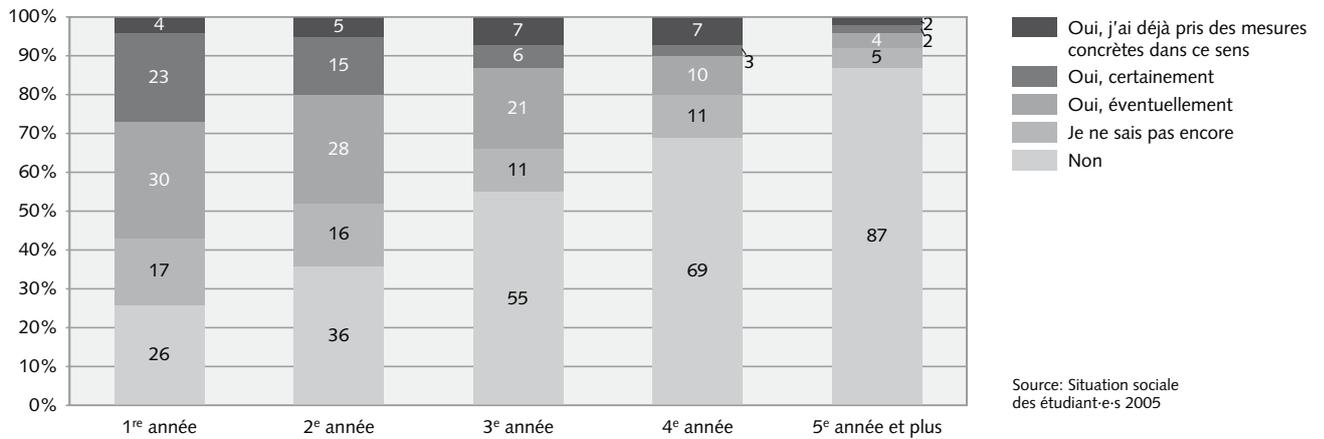
Dès la deuxième année aussi bien dans les HES que dans les HEU, le pourcentage d'étudiant·e·s n'ayant pas l'intention d'être mobile augmente très fortement pour atteindre 88% dans les HES après 4 ans² et 87% dans les HEU après 5 ans ou plus.

² Dans la plupart des domaines d'études, la durée des études est inférieure à 4 ans. Pour cette raison, seuls certains des domaines sont présents dans la 4^e année.

Plus les étudiant·e·s non encore mobiles proviennent de couches sociales basses, moins ils pensent accomplir de séjour d'études à l'étranger. En effet, les étudiant·e·s venant de la couche supérieure sont 50% contre 61% pour les étudiant·e·s venant de la couche sociale basse à ne pas envisager accomplir de séjour d'études à l'étranger.

Intention d'accomplir un séjour de mobilité à l'étranger selon l'année d'étude dans les HEU

G 6.13a

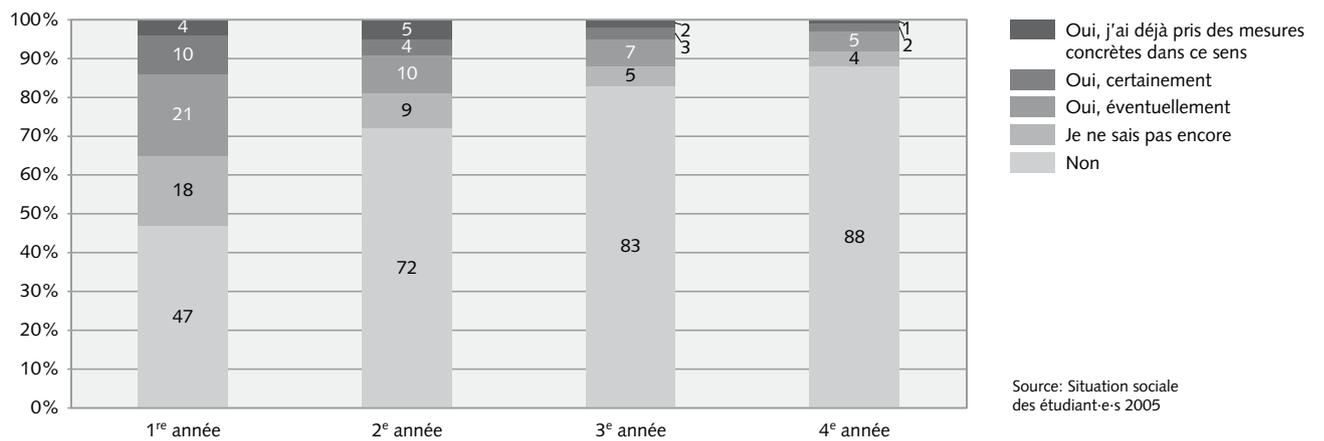


Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Intention d'accomplir un séjour de mobilité à l'étranger selon l'année d'étude dans les HES

G 6.13b

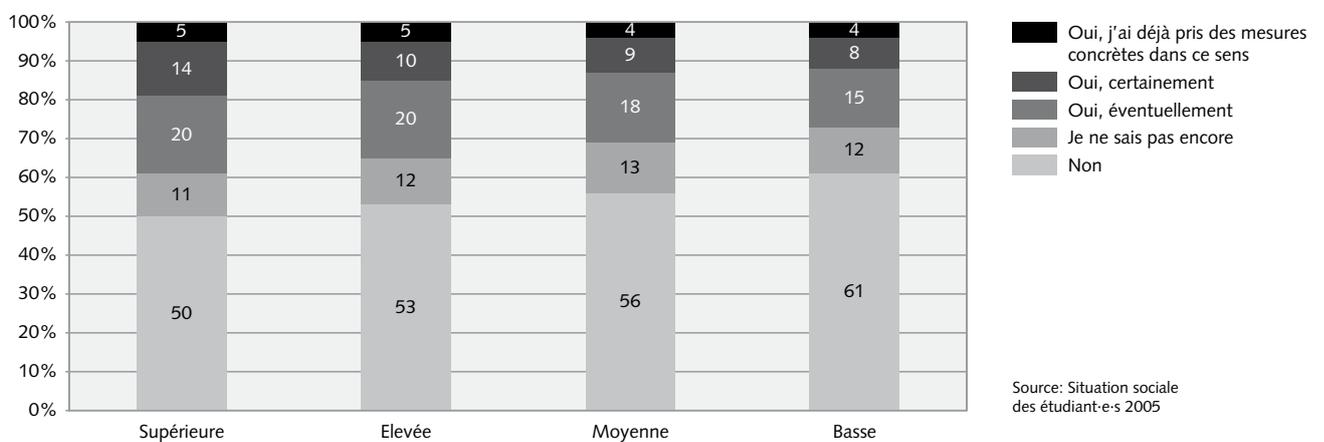


Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Intention d'accomplir un séjour de mobilité à l'étranger selon la couche sociale

G 6.14



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

7 Financement des études

Ce chapitre présente tout d'abord les dépenses totales des étudiant-e-s et les principaux facteurs qui les influencent. Sont abordées ensuite la structure des dépenses et des ressources à disposition, puis la perception que les étudiant-e-s ont de leur situation financière. Deux sections spécifiques sont consacrées en fin de chapitre l'une au niveau d'endettement des étudiant-e-s et l'autre à la situation particulière des étudiant-e-s avec enfants.

Afin de rendre les populations étudiées comparables, les analyses financières sont pour l'essentiel restreintes au groupe estudiantin le plus «typique», à savoir les personnes:

- âgées de 45 ans ou moins,
- ne menant pas des études HES en cours d'emploi,
- n'ayant pas d'enfant à charge,
- ne vivant pas avec leur conjoint-e ou leurs enfants.

Les sommes présentées constituent des approximations. Elles sont arrondies à la cinquantaine pour les budgets globaux et à la dizaine lorsque les postes budgétaires sont détaillés.

Remarque:

La proportion qu'un poste représente dans le budget total a été calculée par l'addition de la proportion que ce poste représente dans le budget de chaque étudiant-e. Les proportions présentées indiquent ainsi la moyenne des proportions de chaque étudiant-e.

Cette proportion diffère de celle qui peut être calculée en additionnant, toujours pour un poste donné, les sommes fournies en francs par tous les étudiant-e-s et en divisant cette somme par la somme totale des budgets de tous les étudiant-e-s.

Exemple:

Supposons un poste P (dépenses ou ressources) pour un budget total B et les étudiant-e-s E1 et E2. Pe1 est alors la somme que l'étudiant-e E1 consacre au poste 1 alors que Be1 constitue le budget total de l'étudiant-e E1.

Dans ce chapitre, les proportions présentées sont calculées sur la base de la méthode suivante: $[(Pe1/Be1) + (Pe2/Be2)]/2$.

La seconde méthode est: $(Pe1 + Pe2) / (Be1 + Be2)$. Elle n'est pas utilisée dans ce chapitre. Par contre, les tableaux présentant des budgets en francs permettent de déduire les proportions selon cette seconde méthode.

Dans leur grande majorité, les étudiant-e-s ont un budget équilibré, leurs dépenses et leurs ressources étant quasi équivalentes. Cette situation n'est pas surprenante puisque la période consacrée aux études est considérée généralement comme un «investissement» et non comme une période d'épargne. Les étudiant-e-s visent ainsi à équilibrer leur budget et non à faire des économies.

7.1 Dépenses totales

Mode de logement

Les dépenses des étudiant-e-s sont avant tout liées au mode de logement. Loger chez ses parents permet ainsi de contenir les dépenses mensuelles à une moyenne de 1300 francs, alors que loger seul-e dans un appartement/studio fait monter les besoins financiers à 2150 francs. Entre ces deux extrêmes, les différents types de logement induisent des dépenses totales variables.

Dans la suite du chapitre, les étudiant-e-s sont répartis en deux groupes selon qu'ils logent ou non chez leurs parents. Le budget de ces deux groupes diffère d'environ 600 francs, les dépenses mensuelles des étudiant-e-s ne logeant pas chez leurs parents s'élevant en moyenne à 1900 francs par mois.

T7.1 Dépenses mensuelles moyennes et proportion d'étudiant-e-s selon le type de logement

Logement	Dépenses moyennes	Proportion d'étudiant-e-s
Chez les parents	1300.–	43,9%
Dans un foyer pour étudiants	1600.–	5,3%
Autres ¹	1750.–	3,3%
En colocation dans un appartement	1850.–	16,9%
Seul-e dans un studio/appartement	2150.–	30,6%

Remarque: dépenses arrondies à Fr. 50.–

¹ en particulier «chambre chez des particuliers»

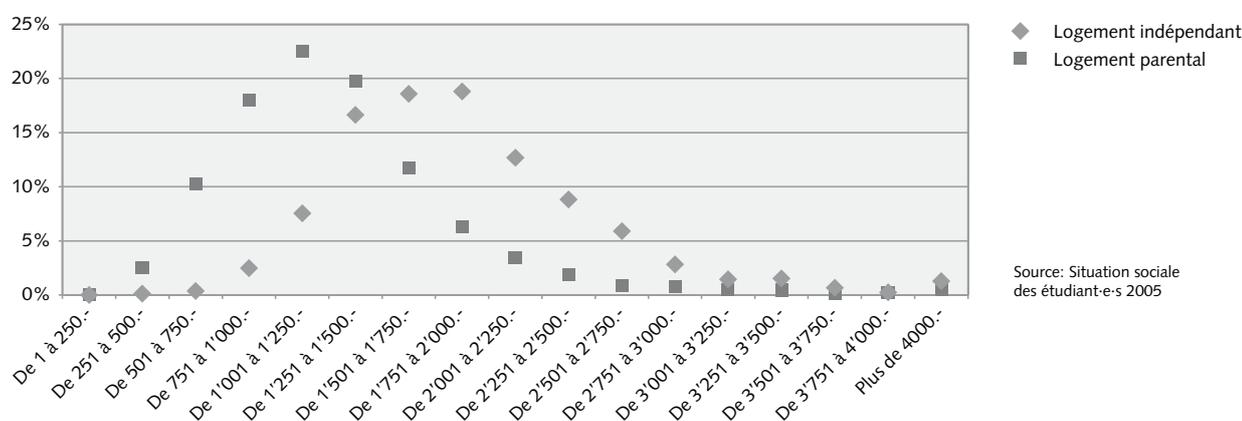
Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Parmi les étudiant-e-s logeant chez leurs parents, 25% ont des dépenses allant jusqu'à 900 francs (quartile inférieur) alors que 25% dépensent au moins 1550 francs par mois (quartile supérieur). Chez les étudiant-e-s ne vivant plus dans le logement parental, ces dépenses se montent à 1450 francs (quartile inférieur) et 2200 francs (quartile supérieur).

En tenant compte du mode de logement, les dépenses moyennes ne diffèrent guère selon le sexe, le type de haute école ou la couche sociale. Elles augmentent par contre régulièrement avec l'âge.

Distribution des dépenses mensuelles des étudiant-e-s selon le mode de logement (en % des étudiant-e-s)

G 7.1

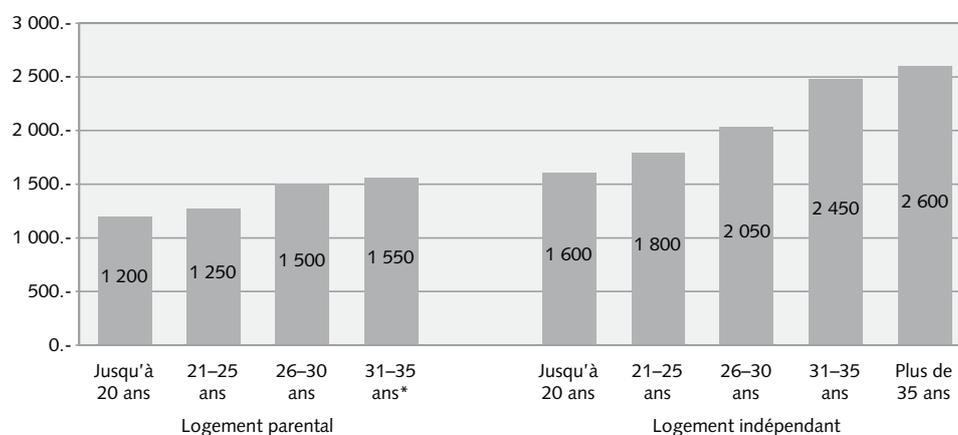


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dépenses mensuelles moyennes des étudiant-e-s selon le mode de logement et l'âge, en francs

G 7.2



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

* 24 < n < 50; le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultat pour les étudiant-e-s de plus de 35 ans logeant chez leurs parents (n < 25).
Remarque: dépenses arrondies à Fr. 50.-

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Domaines d'études

Les dépenses mensuelles moyennes varient entre 1150 et 1450 francs pour les étudiant-e-s logeant chez leurs parents et entre 1700 et 2150 francs pour ceux ayant un logement indépendant. La psychologie appliquée constitue une situation particulière qui s'explique par la moyenne d'âge nettement plus élevée des étudiant-e-s de ce domaine.

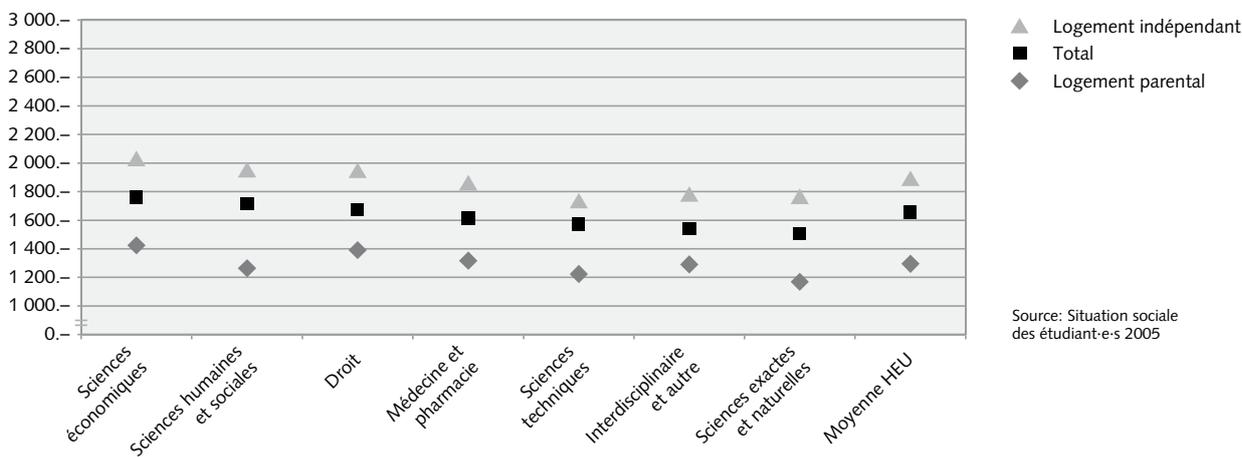
Les dépenses moyennes des étudiant-e-s ayant leur propre logement dépassent 2000 francs en sciences économiques (HEU), en économie et services et formation des enseignants (HES). Elles sont inférieures à 1750 francs parmi les étudiant-e-s en sciences techniques (HEU), théâtre, chimie et life sciences, architecture, construction et planification, santé ainsi que technique et IT (HES).

Parmi les étudiant-e-s logeant chez leurs parents, les dépenses mensuelles sont inférieures à 1200 francs en sciences exactes et naturelles (HEU), chimie et life sciences ainsi que santé (HES).

Outre le mode de logement, les écarts entre les domaines d'études proviennent notamment des différences d'âge des étudiant-e-s et de la structure des études. En effet, comme l'a montré le chapitre 3 «activités rémunérées», les différents domaines d'études offrent aux étudiant-e-s des possibilités plus ou moins larges d'exercer des activités rémunérées. Celles-ci se traduisent ici par une augmentation possible des ressources propres, qui à leur tour influencent le niveau des dépenses.

Dépenses mensuelles moyennes des étudiant-e-s HEU selon le groupe de domaines d'études et le mode de logement, en francs

G 7.3a

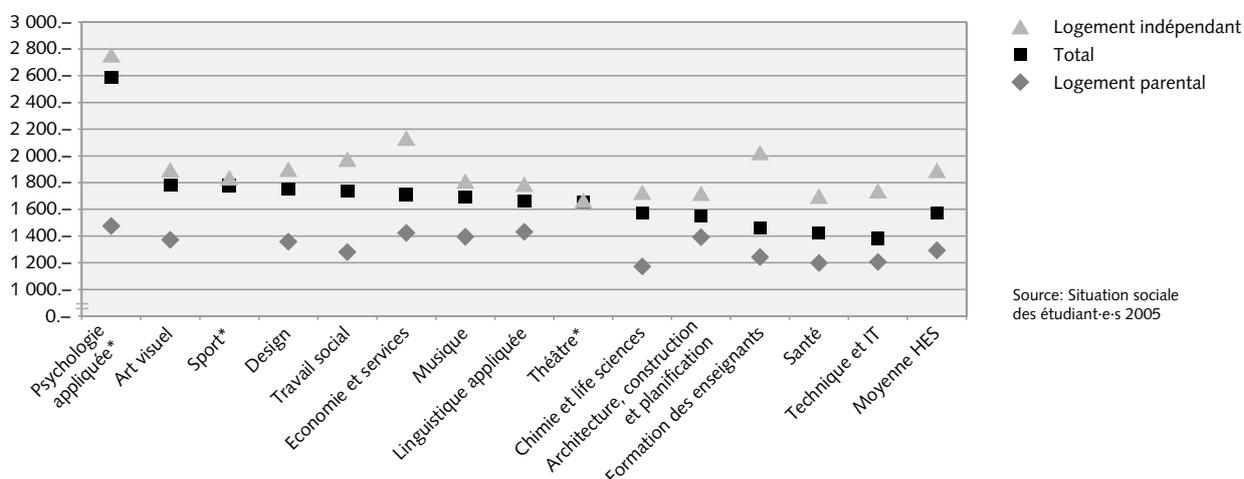


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dépenses mensuelles moyennes des étudiant-e-s HES selon le domaine d'étude et le mode de logement, en francs

G 7.3b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

* 24 < n < 50 (sport: logement indépendant et total, théâtre et psychologie appliquée: logement indépendant)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Hautes écoles

Les dépenses varient de manière sensible entre les hautes écoles. Les étudiant-e-s de la Haute école pédagogique de St-Gall (PHS) et ceux de l'Université de Neuchâtel ont les dépenses mensuelles les plus basses (1400 francs pour l'ensemble des étudiant-e-s), alors que ceux des universités de Suisse italienne (1900 fr.), de St-Gall (1850 fr.) et de Zurich (1800 fr.) ont les dépenses moyennes les plus élevées. Les dépenses moyennes particulièrement élevées à l'USI proviennent en partie du coût supérieur des études dans cette haute école (voir section 7.2).

Parmi les étudiant-e-s ne logeant pas chez leurs parents, ceux de l'Université de Zurich ont les dépenses moyennes les plus conséquentes (2150 fr.). Le prix élevé des lo-

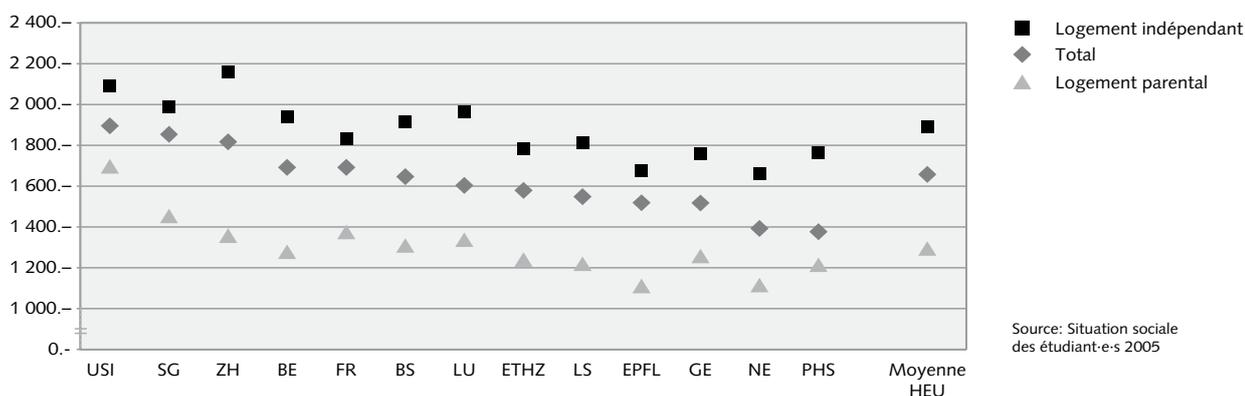
cations en région zurichoise ainsi que l'âge moyen de ces étudiant-e-s constituent des facteurs explicatifs de cette situation.

Les dépenses diffèrent moins entre les HES. Cela provient de la structure des HES faîtières, qui regroupent de nombreux établissements dont la localisation comme les conditions d'études peuvent varier grandement mais dont l'addition tend à gommer les différences.

Que les étudiant-e-s de la HES zurichoise (ZFH) aient les dépenses les plus élevées, tant pour l'ensemble des étudiant-e-s (1700 fr.) que pour ceux logeant hors du domicile parental (2050 fr.) confirme par contre l'influence de la localisation de la haute école. A l'inverse les étudiant-e-s de la SUPSI ont les dépenses les moins élevées (1350 fr.)¹.

Dépenses mensuelles moyennes des étudiant-e-s HEU selon la haute école et le mode de logement, en francs

G 7.4a

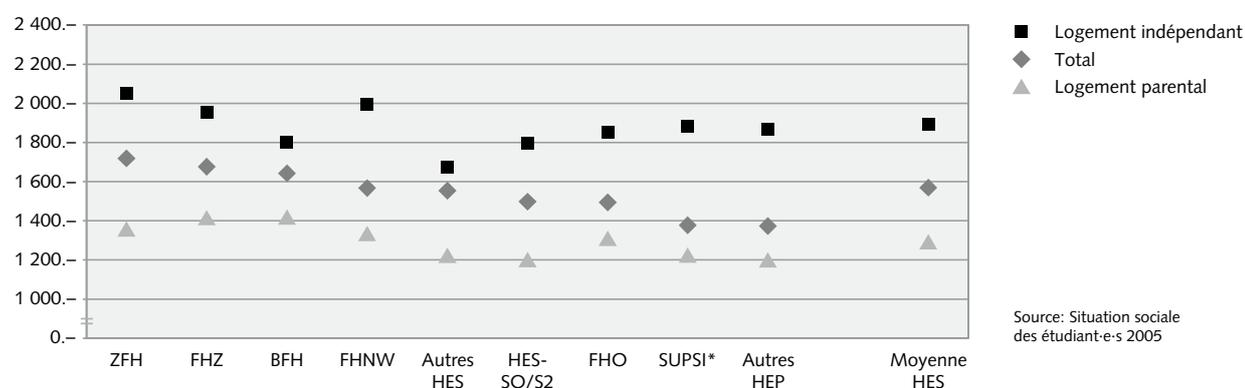


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dépenses mensuelles moyennes des étudiant-e-s HES selon la haute école et le mode de logement, en francs

G 7.4b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

* 24 < n < 50 pour les étudiant-e-s ayant un logement indépendant.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹ Le budget des étudiant-e-s des «autres HES» et «autres HEP» n'est pas analysable dans une perspective géographique, car les établissements de ces hautes écoles ne sont pas localisés dans une région spécifique.

7.2 Structure des dépenses

La structure des dépenses des étudiant-e-s est influencée par plusieurs facteurs, parmi lesquels le mode de logement, l'âge et la haute école fréquentée sont prépondérants. L'influence de chacun de ces facteurs est présentée dans cette section.

Mode de logement et âge

Avec une moyenne de 600 francs par mois, le loyer absorbe plus de 30% des dépenses des étudiant-e-s ne logeant pas chez leurs parents. Avoir ou non un logement à charge induit ainsi une différence importante dans la structure des dépenses.

Seuls 5% des étudiant-e-s logeant chez leurs parents payent une location à ces derniers. Dans ce cas, la somme moyenne se monte à 310 francs. Comme le montre le tableau 7.2, ce poste budgétaire est cependant négligeable si l'on prend en considération l'ensemble des étudiant-e-s logeant chez leurs parents.

Les étudiant-e-s ne logeant pas chez leurs parents ont, outre le logement, des dépenses plus élevées en matière de nourriture et de télécommunications (téléphone, Internet, radio et TV). Ces trois postes, tous liés à l'habitat, varient ensemble et induisent plus de la moitié des dépenses (55%).

Le coût des transports est en moyenne très légèrement plus élevé pour les étudiant-e-s logeant chez leurs parents. La plus grande distance entre le lieu de vie et le lieu d'études explique probablement cette situation (voir chapitre 5).

Les dépenses concernant les études, la santé et l'habillement sont largement indépendantes de la situation

T7.2 Structure des dépenses mensuelles selon le mode de logement, en francs

Dépenses	Logement	
	Parental	Indépendant
Dépenses liées à l'habitat		
Logement	20.–	600.–
Nourriture	290.–	350.–
Communications	70.–	90.–
Dépenses liées aux études		
Taxes et frais d'études	200.–	200.–
Transports	140.–	120.–
Autres dépenses		
Santé	180.–	170.–
Habits	100.–	90.–
Loisirs	220.–	190.–
Divers	80.–	90.–
Total	1300.–	1900.–

Remarque: dépenses arrondies à Fr. 10.–

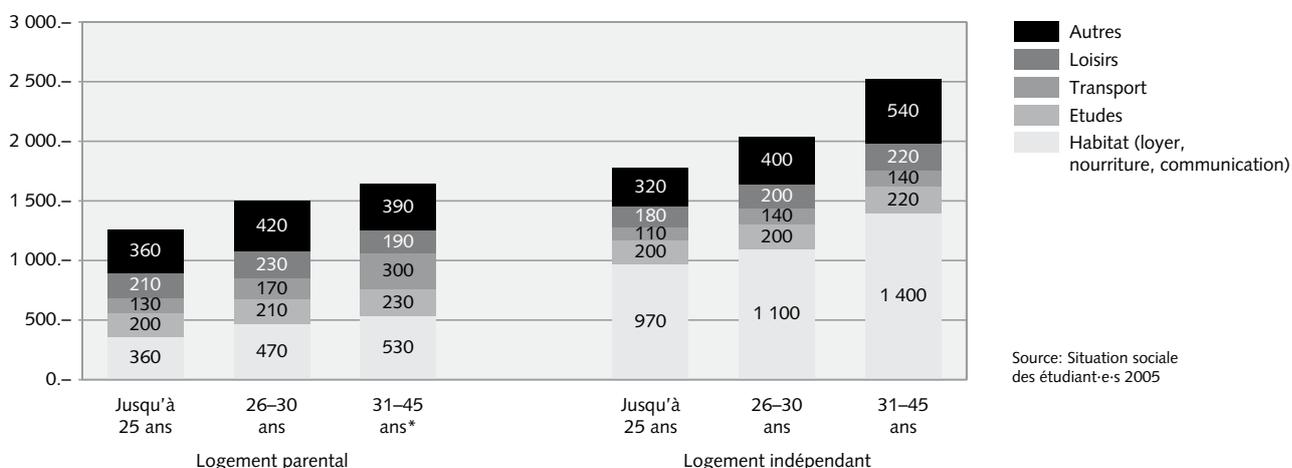
Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

de logement. Enfin, les loisirs semblent jouer un rôle de «tampon», à savoir qu'ils diminuent ou augmentent selon les charges auxquelles l'étudiant-e doit faire face et le montant total des ressources à disposition. Le fait de payer un loyer conduit en moyenne à une diminution de la somme dévolue aux loisirs.

Le budget total augmente parallèlement à l'âge des étudiant-e-s. Cela provient essentiellement des dépenses en matière de logement et des autres besoins liés à l'habitat. Les autres dépenses, en particulier celles touchant aux études et aux loisirs ne varient guère.

Structure des dépenses mensuelles des étudiant-e-s selon l'âge et le mode de logement, en francs

G 7.5



* 24 < n < 50

Remarque: dépenses arrondies à Fr. 10.–

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Hautes écoles

Les dépenses des étudiant-e-s des HES et des HEU sont très similaires. Parmi les étudiant-e-s logeant hors du domicile parental, les universitaires dépensent cependant légèrement plus que leurs collègues des HES pour l'habitat et moins pour les études.

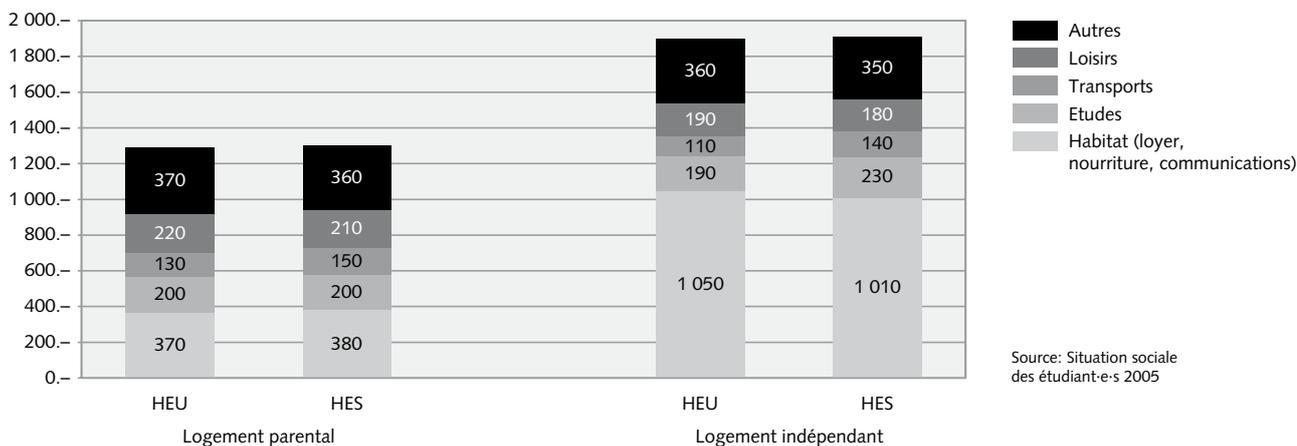
La structure des dépenses est également très proche entre les différentes institutions. Quelques exceptions notables, liées aux frais d'études et à l'habitat, émergent cependant.

Le coût direct des études (taxes et autres frais) connaît des différences marquées, en particulier dans les universités de Suisse italienne et de St-Gall, dont les taxes semestrielles sont les plus élevées de Suisse. L'in-

fluence de ces coûts apparaît pour ces deux institutions comme un facteur déterminant de l'ampleur des dépenses. Les différences sont moins marquées au sein des HES, puisque celles-ci regroupent un grand nombre d'établissements ayant des conditions d'inscription variables. Les coûts plus élevés au sein de la Haute école spécialisée de Suisse centrale (FHZ) et des autres HES (non intégrées) sont dus en grande partie aux études artistiques, musicales en particulier, dont les coûts sont parfois supérieurs aux autres formations.

Les étudiant-e-s zurichois, universitaires comme HES, doivent faire face à des loyers sensiblement plus élevés que leurs collègues des autres hautes écoles.

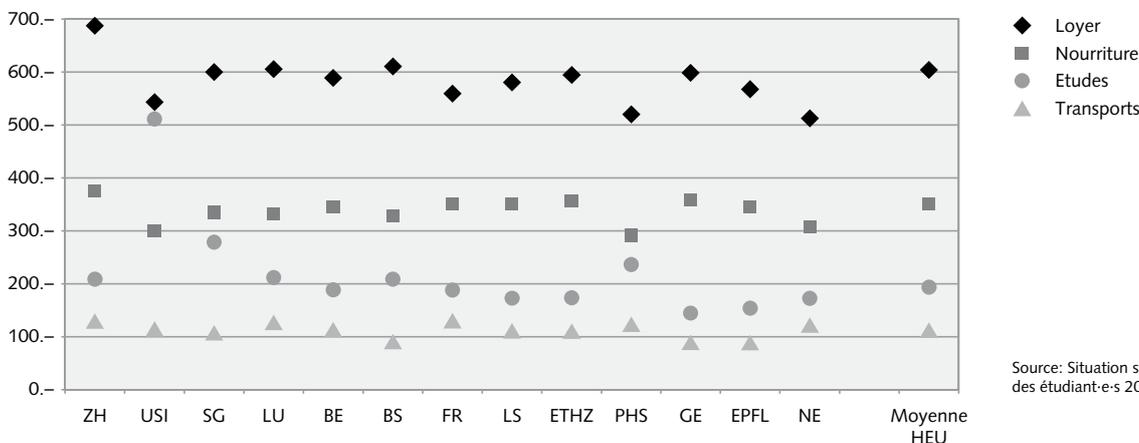
Structure des dépenses mensuelles des étudiant-e-s selon le type de haute école et le mode de logement, en francs G 7.6



Remarque: dépenses arrondies à Fr. 10.-

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Principaux postes de dépenses des étudiant-e-s ayant un logement indépendant selon la HEU, en francs G 7.7a

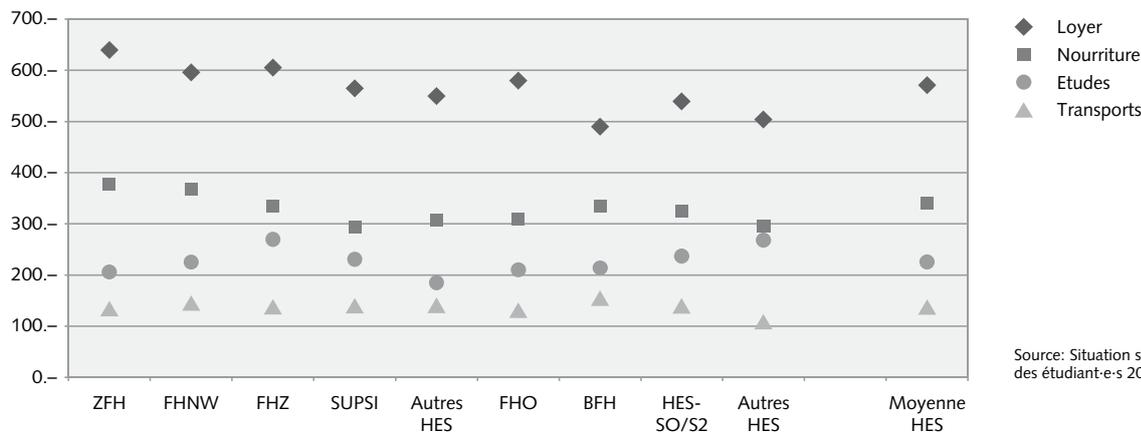


Remarque: les hautes écoles sont présentées par ordre décroissant du budget total.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Principaux postes de dépenses des étudiant-e-s ayant un logement indépendant selon la HES, en francs

G 7.7b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Remarque: les hautes écoles sont présentées par ordre décroissant du budget total.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

7.3 Composition des ressources

Les ressources des étudiant-e-s ont été groupées en quatre catégories:

- **Parenté:** sommes provenant des parents, du/de la partenaire et d'autres membres de la famille,
- **Activités rémunérées:** sommes provenant de l'activité rémunérée de l'étudiant-e au moment de l'enquête et des économies issues d'activités rémunérées exercées antérieurement,
- **Bourses et prêts:** sommes provenant des bourses et prêts accordés par les pouvoirs publics (Confédération, canton ou commune), par la haute école et par les institutions privées à but non lucratif,
- **Autres:** sommes provenant de prêts bancaires privés, d'autres économies que celles provenant d'une activité rémunérée antérieure, ainsi que de toute autre provenance (p.ex. héritage, rente, etc).

90% des étudiant-e-s bénéficient d'un soutien de leur parenté. Ils sont presque autant à s'appuyer sur des ressources provenant d'une activité rémunérée (86%). A l'inverse, moins de 20% des étudiant-e-s peuvent compter sur une bourse ou un prêt et une proportion identique sur d'autres sources de revenus.

La parenté constitue la source financière unique de 9% des étudiant-e-s. Il s'agit de personnes proportionnellement plus jeunes mais également provenant davantage de la couche sociale supérieure. En effet, 44% des étudiant-e-s ayant comme source financière unique leur parenté proviennent de la couche sociale supérieure, alors que cette couche comprend 28% du total des étudiant-e-s.

6% des étudiant-e-s ont comme unique ressource leurs activités rémunérées. Trois quarts de ces personnes ont plus de 25 ans.

Mode de logement

Plus de la moitié des ressources mensuelles des étudiant-e-s proviennent de la parenté. Cet apport constitue en moyenne 57% des ressources totales des étudiant-e-s logeant chez leurs parents et 52% de ceux ayant un logement indépendant. Le fait que l'apport des parents représente une part plus importante du budget des étudiant-e-s logeant chez leurs parents que de ceux ayant un logement indépendant ne doit cependant pas cacher que l'effort financier des parents est d'environ 200 francs plus important en faveur des étudiant-e-s ayant leur propre logement (voir tableau 7.3). La parenté contribue ainsi pleinement au financement des coûts supplémentaires engendrés par la nécessité de disposer d'un logement indépendant.

Les revenus issus des activités rémunérées fournissent plus du tiers des ressources (37% pour les étudiant-e-s logeant chez leurs parents et 36% pour ceux ayant leur propre logement). Les autres sources financières ne fournissent qu'un moindre apport. Pour les étudiant-e-s logeant chez leurs parents, les subsides d'études (bourses et prêts) constituent la portion congrue (3%), mais ils prennent de l'importance dans le budget des étudiant-e-s qui ont un loyer à charge (9%)².

² Les subsides d'études sont traités de manière détaillée au chapitre 8.

T7.3 Provenance des ressources selon le type de logement et de haute école, en francs

Ressources	Total	Total		Logement parental		Logement indépendant	
		Logement parental	Logement indépendant	HEU	HES	HEU	HES
Parenté	900.–	780.–	990.–	790.–	750.–	1010.–	900.–
Activités rémunérées	680.–	540.–	790.–	560.–	500.–	790.–	790.–
Bourses et prêts	110.–	50.–	160.–	40.–	60.–	150.–	180.–
Autres	70.–	50.–	90.–	40.–	50.–	80.–	100.–
Total	1760.–	1420.–	2030.–	1430.–	1360.–	2030.–	1970.–

Remarque: ressources arrondies à Fr. 10.–

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

La structure des ressources est très proche entre étudiant-e-s des HEU et des HES, à l'exception du soutien de la parenté, plus élevé pour les universitaires ayant un logement indépendant que pour leurs collègues des HES.

Âge

La structure des ressources ne varie pas entre hommes et femmes. Elle évolue par contre considérablement avec l'âge. Plus les étudiant-e-s sont âgés, plus l'apport de la parenté diminue, tant en francs qu'en proportion du total des ressources. Pour les étudiant-e-s logeant chez leurs parents, cet apport passe ainsi de 59% parmi les moins de 26 ans à 45% pour les 26–30 ans. Il suit un chemin identique pour les étudiant-e-s ayant un logement indépendant, passant de 60% pour les étudiant-e-s âgés de moins de 26 ans à 40% pour ceux âgés de 26 à 30 ans et 16% pour ceux de plus de 30 ans.

A l'inverse, les ressources provenant des activités rémunérées augmentent, en proportion comme en francs, avec l'âge des étudiant-e-s. Pour les étudiant-e-s de plus de 30 ans ayant un logement indépendant, elles fournissent 64% des ressources et les subsides d'études 12%. Ces parts sont respectivement de 28% et 8% pour les étudiant-e-s âgés de moins de 26 ans.

Subsides d'études

La présence de subsides n'influence que faiblement le total du budget des étudiant-e-s, mais modifie profondément la structure des ressources. En effet, les bourses et prêts occupent une place de première importance pour les personnes qui en bénéficient puisqu'ils fournissent en moyenne 39% de leurs ressources. Cette part est plus importante pour les étudiant-e-s ayant un logement indépendant (42%) que pour ceux logeant chez leurs parents (32%).

Les bourses et prêts viennent principalement compenser l'apport plus modeste de la parenté et dans une moindre mesure celui des activités rémunérées.

T7.4 Provenance des ressources selon le type de logement et l'âge, en francs

Ressources	Logement parental			Logement indépendant		
	Jusqu'à 25 ans	26–30 ans	31–45 ans*	Jusqu'à 25 ans	26–30 ans	31–45 ans
Parenté	790.–	740.–	410.–	1120.–	840.–	430.–
Activités rémunérées	490.–	860.–	1780.–	530.–	1120.–	1860.–
Bourses et prêts	40.–	70.–	50.–	150.–	160.–	260.–
Autres	50.–	50.–	0.–	70.–	70.–	240.–
Total	1370.–	1720.–	2240.–	1870.–	2190.–	2790.–

* 24 < n < 50

Remarque: ressources arrondies à Fr. 10.–

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

T7.5 Provenance des ressources selon le mode de logement et l'existence de subsides d'études, en francs

Ressources	Logement parental		Logement indépendant	
	Bénéficiaires de subsides	Non bénéficiaires	Bénéficiaires de subsides	Non bénéficiaires
Parenté	550.–	810.–	540.–	1120.–
Activités rémunérées	460.–	550.–	520.–	870.–
Bourses et prêts	440.–	0.–	780.–	0.–
Autres	40.–	50.–	80.–	80.–
Total	1490.–	1410.–	1920.–	2070.–

Remarque: ressources arrondies à Fr. 10.–

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Couche sociale

La structure des ressources varie grandement selon la couche sociale. Plus celle-ci est élevée, plus la part des ressources provenant de la parenté est importante. Cette part s'élève à 45% pour les étudiant-e-s de la couche sociale basse et monte à 63% pour ceux de la couche sociale supérieure. La part provenant des activités rémunérées reste similaire dans toutes les couches sociales³, sauf pour la couche supérieure où elle est inférieure.

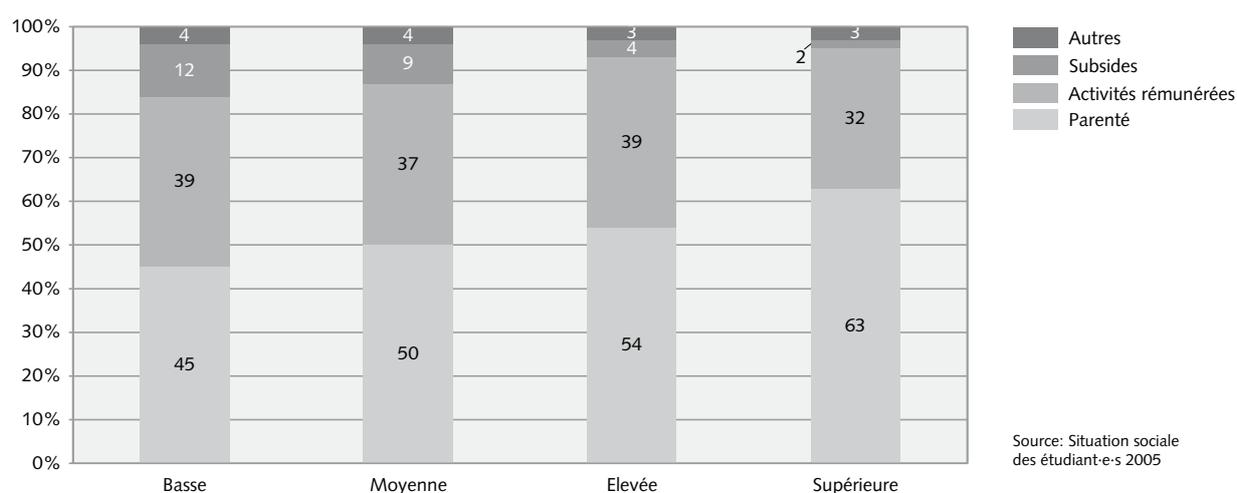
Les subsides d'études interviennent de manière différenciée selon les couches sociales. Les ressources des étudiant-e-s de la couche sociale basse proviennent ainsi en moyenne à 12% de subsides d'études, contre moins de 5% pour les couches sociales élevée et supérieure.

La diminution du soutien de la parenté se trouve donc compensée par un accroissement des bourses et prêts et, par rapport aux étudiant-e-s de la couche sociale supérieure, également par un accroissement des activités rémunérées.

Outre la couche sociale, la taille de la famille d'origine influence également les possibilités de soutien financier de la parenté. Alors que l'apport parental dépasse 1000 francs par mois pour les étudiant-e-s qui n'ont pas de frères et sœurs, il diminue progressivement pour se situer à moins de 700 francs pour les étudiant-e-s ayant plus de trois frères et sœurs. Les ressources provenant des activités rémunérées restent quant à elles relativement stables. Ce sont à nouveau les bourses et prêts qui compensent le moindre apport de la parenté, passant d'une moyenne de moins de 100 fr. à plus de 300 francs.

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon la couche sociale

G 7.8



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

³ Comme cela a été montré au chapitre 3, si l'ampleur des activités rémunérées ne varie guère entre les couches sociales, les motifs de ces activités diffèrent par contre considérablement, les étudiant-e-s des couches sociales moins élevées travaillant davantage par nécessité.

Domaines d'études

La structure des ressources diffère sensiblement selon les domaines d'études. La part provenant de la parenté varie ainsi entre 37% en travail social (HES) et 65% en sciences techniques ainsi qu'en médecine et pharmacie (HEU). L'âge, le mode de logement, l'importance des activités rémunérées exercées et la couche sociale sont les principaux facteurs influençant cette structure.

A l'exception des étudiant-e-s en psychologie appliquée⁴, la part provenant des activités rémunérées reste toujours inférieure à 50% des ressources totales. Dans trois branches HES seulement (psychologie appliquée, travail social, musique), la part provenant des activités rémunérées est supérieure à celle de la parenté. Il s'agit de trois domaines dans lesquels une forte proportion d'étudiant-e-s ne logent pas chez leurs parents.

Dans cinq domaines d'études, tous HES (théâtre, linguistique appliquée, travail social, chimie et sciences de la vie, psychologie appliquée), la part des subsides d'études dépasse 10%. A nouveau, on retrouve ici l'influence du type de logement, davantage d'étudiant-e-s que la moyenne ayant un logement indépendant. L'influence de la couche sociale est également présente puisque plusieurs de ces branches (travail social, linguistique appliquée, chimie et sciences de la vie notamment) ont des proportions plus grandes d'étudiant-e-s provenant de la couche sociale basse.

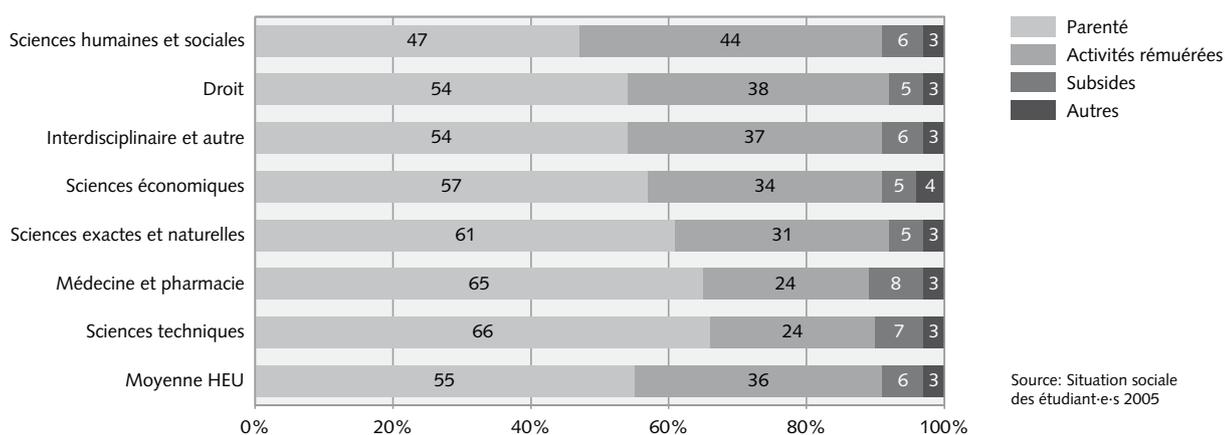
Les ressources provenant de la parenté constituent plus du 60% du budget dans trois domaines, tous HEU (sciences exactes et naturelles, médecine et pharmacie, sciences techniques). C'est ici avant tout la difficulté à exercer une activité rémunérée en parallèle aux études qui explique cette situation, les moindres activités rémunérées induisant des ressources totales plus basses et donc un apport parental proportionnellement plus élevé.

La part de la parenté est inférieure à 50% dans un seul domaine HEU (sciences humaines et sociales) mais dans sept domaines HES (psychologie appliquée, architecture, art visuel, santé, musique, linguistique appliquée, travail social).

Le domaine santé (HES) se distingue par une forte proportion d'«autres» ressources. Il s'agit d'une particularité de cette filière, présente uniquement dans la HES-SO/HES-S2 lors de l'enquête, et dans laquelle les étudiant-e-s bénéficient d'une allocation mensuelle de formation fournie par l'établissement.

Provenance des ressources des étudiant-e-s HEU selon le groupe de domaines d'études

G 7.9a

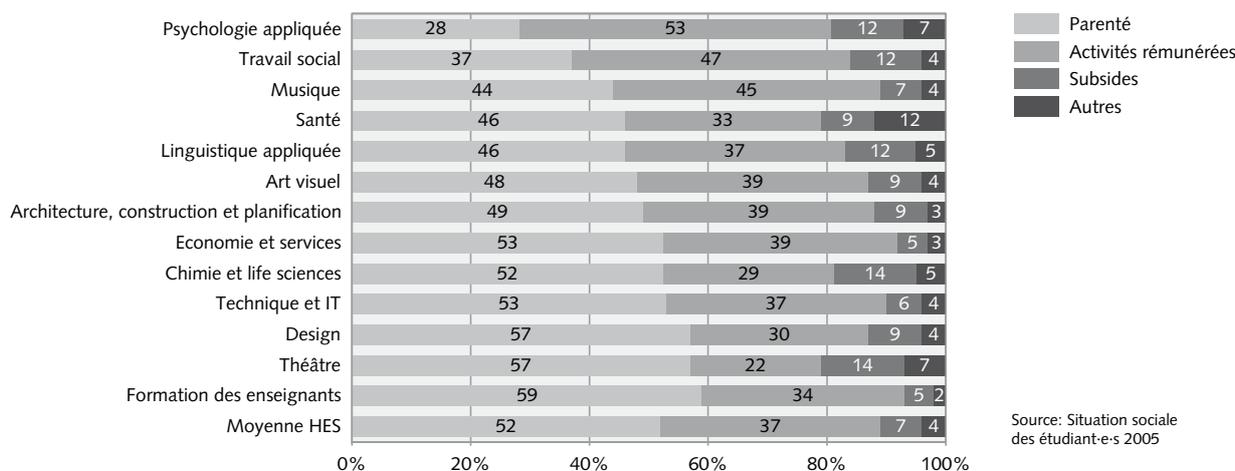


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁴ Comme déjà mentionné, les étudiant-e-s en psychologie appliquée (HES) sont nettement largement plus âgés que leurs collègues des autres branches d'études, ce qui explique également que leur budget soit différent de celui des autres étudiant-e-s.

Provenance des ressources des étudiant-e-s HES selon le domaine d'études G 7.9b



Remarque: le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultat pour le domaine sport (n < 25).

© Office fédéral de la statistique (OFS)

7.4 Perception de la situation financière

La perception subjective que les étudiant-e-s ont de leur situation financière permet de compléter les informations présentées dans ce chapitre.

Il a été demandé aux étudiant-e-s d'évaluer leur situation financière. La question qui leur était posée était «Considérez-vous votre situation financière actuelle comme:» 1 = très mauvaise, 2 = mauvaise, 3 = moyenne, 4 = bonne, 5 = très bonne.

Près de la moitié des étudiant-e-s (44%) jugent leur situation financière «moyenne». Ils sont 31% à la considérer plutôt positivement (24% de réponses «bonne» et 7% «très bonne») et un quart à la considérer plutôt négativement (21% «mauvaise» et 4% «très mauvaise»). Sur l'échelle de 1 à 5, la moyenne s'établit à 3,1.

Les étudiant-e-s des HEU (moyenne de 3,2) jugent globalement leur situation financière meilleure que leurs collègues des HES (moyenne de 2,9). Ils ne sont ainsi que 23% à considérer leur situation comme mauvaise ou très mauvaise, contre 31% des étudiant-e-s HES. Il en va de même des étudiant-e-s logeant chez leur parents (21% de réponse mauvaise ou très mauvaise) par rapport à ceux qui ont un logement indépendant (27%).

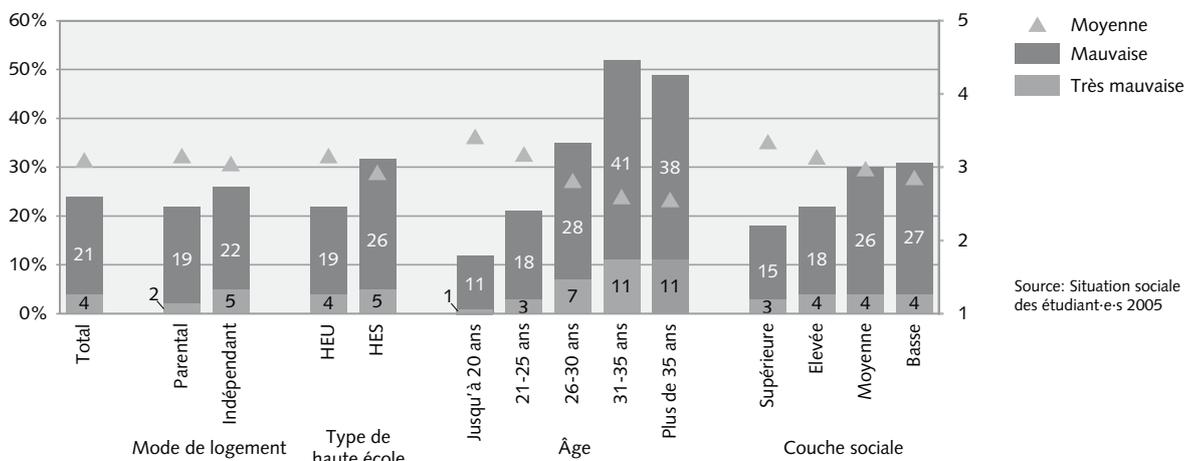
L'âge et la couche sociale sont les deux caractéristiques sociodémographiques qui influencent le plus fortement le jugement porté sur la situation financière. Plus de 40% des étudiant-e-s de moins de 21 ans jugent leur situation financière bonne ou très bonne (moyenne 3,4), contre moins de 20% des étudiant-e-s de plus de 30 ans (moyenne 2,6).

De même, 44% des étudiant-e-s issus de la couche sociale supérieure considèrent leur situation comme bonne ou très bonne (moyenne 3,3), contre 18% des étudiant-e-s provenant de la couche sociale basse (moyenne 2,9).

Etre bénéficiaire d'un subside d'études ou avoir des dettes modifie la perception de la situation financière.

Les bénéficiaires de subsides jugent leur condition de manière plus négative que la moyenne des étudiant-e-s et sont un tiers à la considérer mauvaise ou très mauvaise (moyenne de 2,8). La situation est plus difficile encore pour les personnes qui attendent une réponse à leur demande de subside puisqu'elles sont 47% à considérer leur condition financière comme mauvaise ou très mauvaise (moyenne 2,5). Enfin, près des deux tiers (62%) des personnes endettées jugent leur situation financière mauvaise ou très mauvaise (moyenne 2,3).

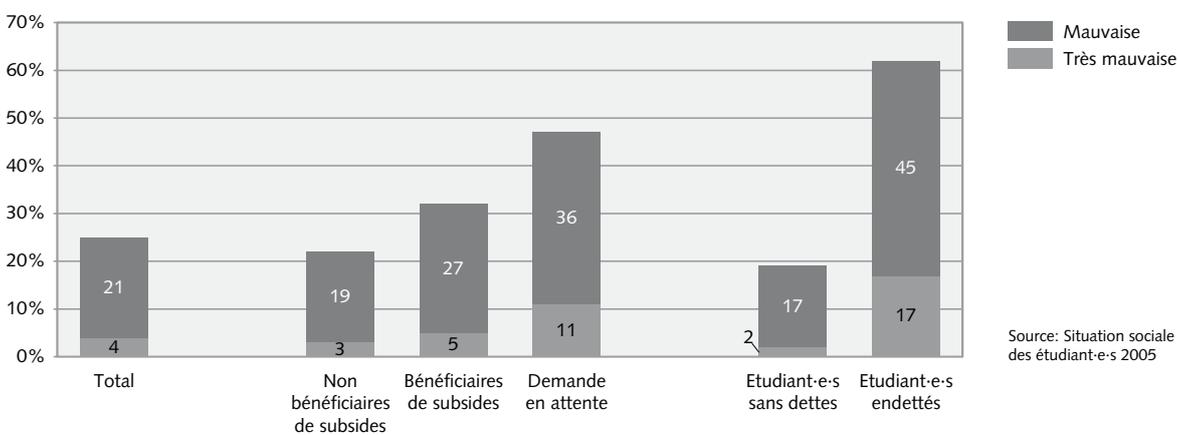
Perception de la situation financière selon le mode de logement, le type de haute école, l'âge et la couche sociale, proportion de réponses «mauvaise» et «très mauvaise» et moyenne (échelle de 1 = très mauvaise à 5 = très bonne) **G 7.10**



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Perception de la situation financière selon l'existence de subsides d'études et de dettes, proportion de réponses «mauvaise» et «très mauvaise» (échelle de 1 = très mauvaise à 5 = très bonne) **G 7.11**



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

7.5 Endettement des étudiant-e-s

L'endettement constitue un signe tangible de difficulté financière et cette problématique mérite d'être brièvement présentée.

Parmi les étudiant-e-s ayant fourni des indications sur leur situation financière, 13% signalent avoir des dettes, 85% ne pas en avoir, alors que 2% refusent de répondre à cette question.

Outre la proportion d'étudiant-e-s endettés, le montant total des dettes fournit une information sur l'ampleur des difficultés financières rencontrées. Ce montant reste inférieur à 2500 francs pour environ 40% des étudiant-e-s concernés. Plus du quart (27%) des étudiant-e-s endettés ont cependant des dettes supérieures à 10'000 francs.

Le risque d'endettement et le montant des dettes augmentent avec l'âge. Ainsi, les étudiant-e-s jusqu'à 25 ans sont moins de 10% à être endettés et seul un sur deux a des dettes dépassant 2500 francs. Les étudiant-e-s de plus de 30 ans sont par contre un tiers à être endettés, et la moitié d'entre eux ont des dettes supérieures à 10'000 francs.

Lié à l'âge, le mode de logement influence également tant la proportion de personnes endettées que le niveau des dettes. 8% des étudiant-e-s logeant chez leurs parents sont endettés, dont plus de la moi-

tié avec des dettes inférieures à 2500 francs. La proportion d'étudiant-e-s endettés passe à 16% parmi les étudiant-e-s ayant un logement à charge et, parmi eux, moins de 40% ont des dettes inférieures à 2500 francs.

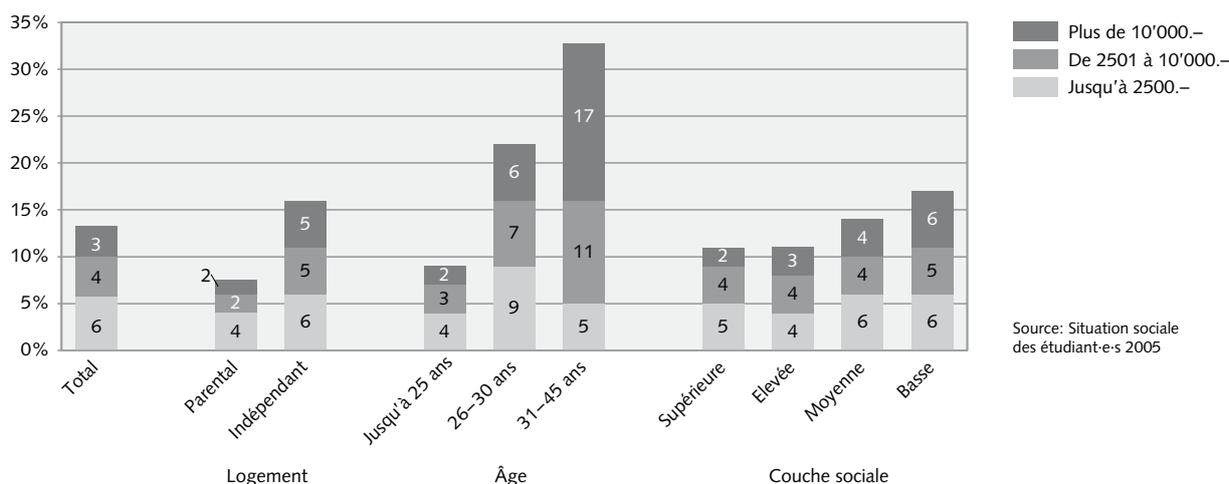
La probabilité d'être endetté, ainsi que le montant de la dette, diffère également entre les couches sociales. Les étudiant-e-s de la couche sociale basse sont ainsi 17% à être endettés, contre 11% de la couche sociale supérieure. Par ailleurs, leurs dettes sont plus élevées et dépassent 10'000 francs dans 35% des cas, contre 20% au sein de la couche sociale supérieure.

Les bénéficiaires de subsides sont plus nombreux que la moyenne à être endettés (23%).

La situation est cependant très différente entre les personnes bénéficiant de bourses ou de prêts. Les bénéficiaires de bourses uniquement sont 15% à être endettés au moment de l'enquête, mais seuls 2% d'entre eux ont eu recours à un prêt bancaire privé. Parmi les bénéficiaires de prêts (prêt uniquement ou prêt complétant une bourse), 53% se déclarent endettés. Ce résultat n'est pas surprenant puisque le prêt constitue en soi une dette. Par contre, 13% signalent avoir dû recourir à un prêt bancaire privé pour contribuer au financement de leurs études.

Proportion d'étudiant-e-s endettés selon le montant de la dette

G 7.12



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

7.6 Situation financière des étudiant-e-s avec enfants

La présente section donne un aperçu de la situation financière des 5% d'étudiant-e-s ayant des enfants.

Par rapport aux sections précédentes de ce chapitre, la population a été redéfinie comme suit:

- étudiant-e-s âgés de 45 ans ou moins,
- ayant des enfants,
- ne menant pas des études en cours d'emploi.

Les dépenses des étudiant-e-s avec enfants s'élèvent en moyenne à 3750 francs par mois. Les frais de logement (34%), de nourriture (20%) ainsi que les sommes consacrées aux enfants (10%) occupent une place prépondérante. Outre les frais supplémentaires directement liés à la présence d'enfants, le niveau des dépenses des étudiant-e-s avec enfants s'explique largement par leur âge. En effet, 70% d'entre eux ont plus de 30 ans. Ils sont ainsi dans une phase de vie différente de celle de la majorité des étudiant-e-s.

Les ressources des étudiant-e-s avec enfants s'élèvent en moyenne à un peu plus de 4000 francs par mois. Plus de la moitié des ressources proviennent de la parenté (56%). Il s'agit ici avant tout du/de la conjoint-e et non pas de la famille d'origine, puisque 77% des étudiant-e-s ayant des enfants signalent ne recevoir aucun soutien de leurs parents. Les étudiant-e-s avec enfants sont en effet largement indépendants de leurs parents, ce qui s'explique tant par leur âge que par leur situation matrimoniale.

Un peu moins du tiers des ressources (32%) proviennent des activités rémunérées et 6% de subsides d'études.

La structure des ressources diffère fortement selon le sexe. Alors que les ressources des femmes proviennent avant tout de leur famille/conjoint (63%), cette source ne représente que 37% des ressources des hommes.

Inversement, les femmes gagnent sensiblement moins d'argent par le biais d'activités rémunérées (28%) que les hommes (43%).

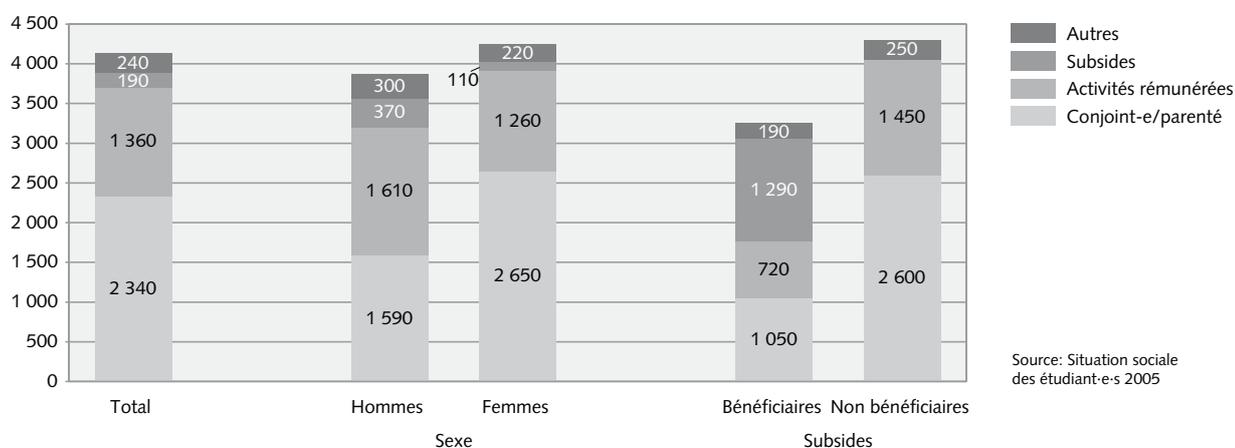
Les différences dans les ressources des étudiant-e-s de sexe féminin ou masculin proviennent pour une grande part du fait que 72% des hommes ayant des enfants indiquent ne pas recevoir de soutien financier de la part de leur partenaire, ce qui n'est le cas que de 41% des femmes.

Cette situation reflète une répartition traditionnelle des rôles: les femmes qui étudient et ont des enfants sont davantage soutenues financièrement par leurs conjoints que les hommes étudiant. Ces derniers participent plus largement à l'entretien du foyer et ne sont soutenus financièrement par leurs conjointes que dans une moindre mesure.

Avec 43% des ressources totales, les subsides jouent un rôle de première importance pour les bénéficiaires (15% des étudiant-e-s avec enfants).

Ressources mensuelles moyennes des étudiant-e-s avec enfants selon le sexe et l'existence d'un subside d'études, en francs

G 7.13



Remarque: ressources arrondies à Fr. 10.–

© Office fédéral de la statistique (OFS)

8 Subsidés d'études

Ce chapitre présente les caractéristiques des subsidés d'études et de leurs bénéficiaires ainsi que les conséquences pour les étudiant-e-s d'un refus à leur demande de bourse ou de prêt.

Les subsidés d'études pris en compte dans ce chapitre incluent la totalité des bourses et prêts alloués par les pouvoirs publics (Confédération, canton, commune), les hautes écoles et les institutions privées à but non lucratif. Sont exclus les bourses de mobilité (p.ex. bourses Erasmus), traitées au chapitre 6 «mobilité», et les prêts bancaires privés, qui font l'objet d'une section particulière à la fin de ce chapitre.

Les analyses portent sur la totalité de la population étudiante, à l'exception des étudiant-e-s menant des études HES en cours d'emploi.

L'attribution de bourses et prêts publics est régie par des lois cantonales. Celles-ci varient largement d'un canton à l'autre, raison pour laquelle les données présentées ici ne doivent pas être considérées comme représentatives de la situation de chaque canton¹.

Les personnes intéressées à une vue d'ensemble des bourses et prêts octroyés par les cantons se référeront à la publication de l'OFS présentant le relevé annuel des bourses et prêts d'études cantonaux².

8.1 Bénéficiaires de subsidés d'études

Les subsidés d'études sont destinés en premier lieu à aider financièrement les étudiant-e-s qui sans cela ne pourraient pas, ou que difficilement, accomplir une formation. La probabilité de bénéficier d'un subside, en particulier d'un subside émanant des pouvoirs publics, ne dépend ainsi ni de la branche d'études, ni du sexe, ni de l'âge des étudiant-e-s, mais des conditions matérielles d'études.

Au moment de l'enquête, 17% des étudiant-e-s bénéficiaient d'une bourse ou d'un prêt pour l'année académique 2004/2005 alors que 3% étaient en attente d'une réponse.

Couche sociale et taille de la famille d'origine

L'origine sociale exerce une influence prépondérante sur la probabilité de bénéficier de subsidés. La capacité financière des étudiant-e-s et de leur famille étant l'un des éléments déterminants dans l'attribution de subsidés, il est normal que la couche sociale, avec comme corollaire une situation financière généralement moins favorable dans les couches sociales plus basses, fasse apparaître des différences dans l'attribution des subsidés.

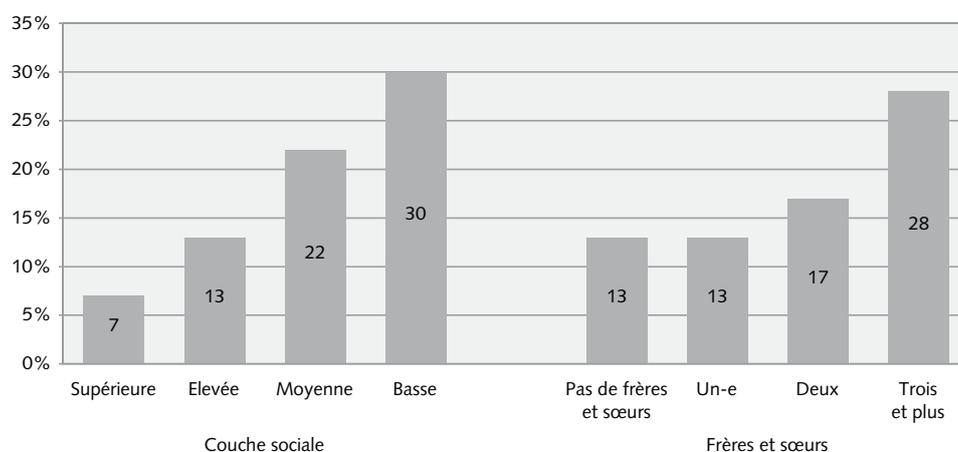
Alors que seuls 7% des étudiant-e-s de la couche sociale supérieure bénéficient d'une aide financière pour leurs études, cette proportion passe à 13% dans la couche sociale élevée et 22% dans la couche sociale moyenne, pour monter à 30% au sein de la couche sociale basse. Cette relation met en évidence le rôle important joué par les subsidés dans la démocratisation des études.

¹ La taille de l'échantillon ne permet pas de présenter des résultats par canton.

² Bourses et prêts d'études cantonaux 2005, Michele Egloff, Erika Moser, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2006. Les statistiques présentées dans cette publication ne sont pas directement comparables avec celles de l'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s car le relevé annuel inclut dans les bourses et prêts d'autres catégories d'étudiant-e-s, telles que les doctorant-e-s et les post-grades. Par ailleurs, il ne prend en compte que les subsidés accordés par les cantons, alors que l'enquête inclut également les subsidés de la Confédération, des hautes écoles et des institutions privées à but non lucratif. Enfin, les périodes de référence sont différentes puisque l'une s'intéresse à l'année civile 2005 alors que l'autre se base sur l'état au printemps 2005.

Bénéficiaires de subsides, selon la couche sociale et le nombre de frères et sœurs

G 8.1



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La probabilité d'être soutenu financièrement par une bourse ou un prêt dépend également de la taille de la famille d'origine. Comme cela a été montré au chapitre 7 «Financement des études», le soutien financier des parents est lié au nombre d'enfants dans la famille d'origine. Ainsi, lorsque le nombre de frères et sœurs augmente, le soutien financier que les parents peuvent fournir à chacun-e de leurs enfants tend à diminuer. Les subsides viennent alors pallier ce manque.

Mode de logement et type de haute école

Les étudiant-e-s ayant un logement indépendant bénéficient environ deux fois plus souvent de subsides que leurs collègues logeant chez leurs parents (20% contre 11%). La nécessité d'habiter hors du domicile parental induit en effet un surcoût financier qui amène plus fréquemment les étudiant-e-s à devoir recourir à des subsides pour pouvoir suivre leurs études.

Indépendamment du mode de logement, les étudiant-e-s des HES sont plus fréquemment soutenus financièrement que leurs collègues des HEU (20% contre

16%). Cet écart s'explique notamment par la différence de composition sociale des populations de ces deux types de haute école (voir chapitre 1).

8.2 Caractéristiques des subsides d'études

Les subsides d'études sont caractérisés d'une part par leur origine: pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes), hautes écoles et institutions privées à but non lucratif, et d'autre part par leur type, puisqu'ils peuvent être versés sous forme de bourse ou de prêt.

Les étudiant-e-s peuvent en outre recevoir un soutien émanant d'une seule ou de plusieurs sources, et bénéficier d'un seul ou des deux types de subsides.

Origine des subsides

89% des bénéficiaires reçoivent des subsides provenant d'une seule source. Il s'agit pour l'essentiel de subsides émanant des pouvoirs publics (76%) et, dans une moindre mesure, d'institutions privées à but non lucratif (8%) ou des hautes écoles (5%). Les 11% restants reçoivent des aides financières émanant de plusieurs sources.

L'attribution de subsides publics est étroitement liée à la couche sociale, ce qui n'est pas le cas des subsides émanant des hautes écoles ou d'institutions privées à but non lucratif qui soutiennent entre 1% et 3% des étudiant-e-s.

T 8.1 Bénéficiaires de subsides, selon le mode de logement et le type de haute école, en %

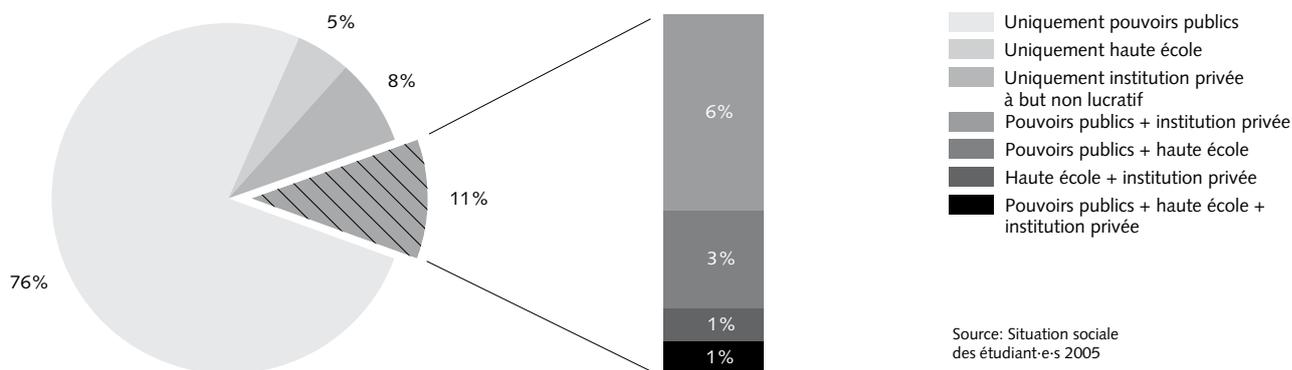
Mode de logement	Total	HEU	HES ¹
Total	17	16	20
Logement parental	11	9	15
Logement indépendant	20	19	24

¹ sans étudiant-e-s en cours d'emploi

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Proportion de bénéficiaires selon l'origine des subsides

G 8.2



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Cette différence selon les pourvoyeurs dans l'attribution des subsides reflète une différence dans les objectifs poursuivis. Les pouvoirs publics visent en effet une plus grande démocratisation des études, ce qui n'est pas nécessairement le cas des autres institutions, qui peuvent avoir d'autres critères d'attribution.

Types de subsides

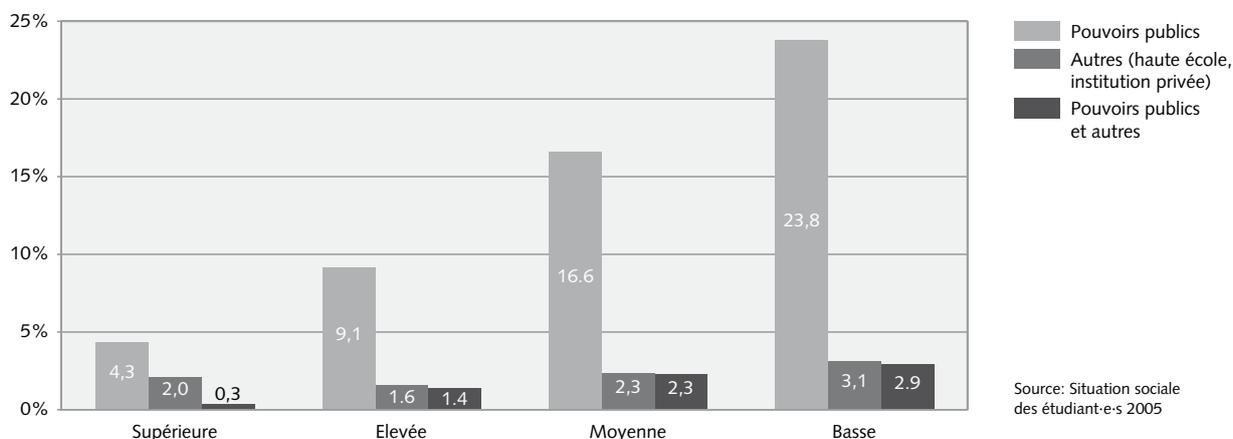
Les bourses constituent la forme de soutien la plus répandue et concerne 92% des bénéficiaires. 76% reçoivent une bourse seule alors que 16% voient leur bourse complétée par un prêt. Seuls 8% des bénéficiaires reçoivent une aide sous forme de prêt uniquement (voir graphique 8.4).

Cette répartition ne varie guère selon le type de haute école, le sexe ou à la couche sociale. Par contre, les étudiant-e-s ayant un logement indépendant reçoivent plus fréquemment des prêts (9% de prêt seul et 18% de bourse complétée par un prêt) que leurs collègues logeant chez les parents (4% resp. 8%).

Cette différence est pour une part probablement due au fait que certain-e-s étudiant-e-s choisissent de ne plus résider chez leurs parents alors que leurs études le leur permettraient et/ou se considèrent comme financièrement autonome, alors même que le revenu de leurs parents est pris en compte dans le calcul d'une bourse.

Bénéficiaires de subsides selon l'origine des subsides et la couche sociale

G 8.3



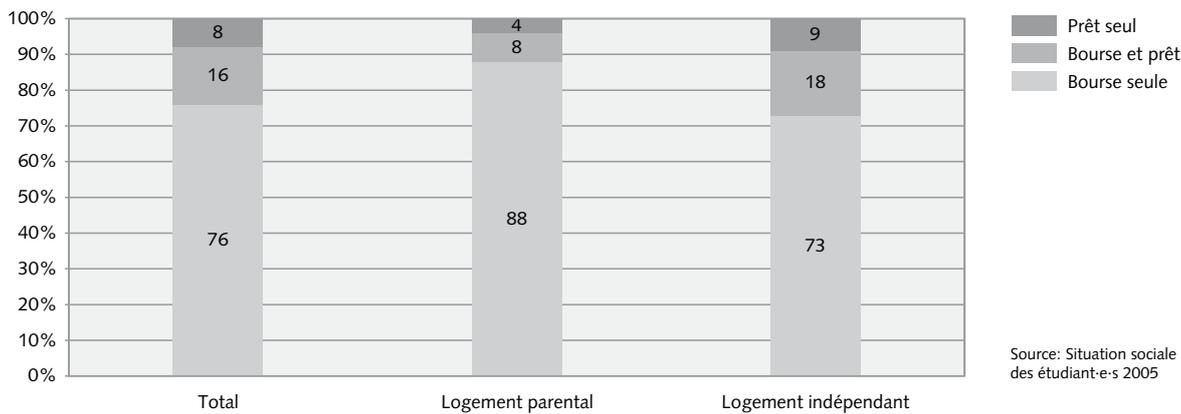
Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Remarque: les légères différences de pourcentage par rapport au graphique 8.1 sont dues aux non-réponses concernant l'origine des subsides.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Type de subsides selon le mode de logement

G 8.4



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

8.3 Montant des subsides

En moyenne, les subsides fournissent un apport d'un peu plus de 700 francs dans le budget mensuel des bénéficiaires³.

Le montant moyen du subside passe d'environ 400 francs pour les étudiant-e-s âgés de moins de 26 ans logeant chez leurs parents à plus de 1300 francs pour ceux âgés de plus de 35 ans ayant leur propre logement⁴.

Le montant moyen du subside diffère également selon le pourvoyeur. Les aides émanant des pouvoirs publics sont, avec une moyenne de 750 francs, plus élevées que celles émanant des hautes écoles ou institutions privées à but non lucratif (560 fr.). Les personnes dont le subside public est complété par autre source reçoivent un montant moyen de 840 francs par mois.

Les bourses fournissent en moyenne 86% du montant total des subsides. Cette part tend à diminuer lorsque le montant du subside augmente. Ainsi, lorsque le besoin de subside augmente, celui-ci n'est pas couvert entièrement par une bourse mais davantage à l'aide de prêts. Une explication réside probablement, en partie du moins, dans le fait que certains frais ne sont pas pris en considération dans le calcul d'une bourse mais que l'étudiant-e peut obtenir un prêt pour cette partie manquante.

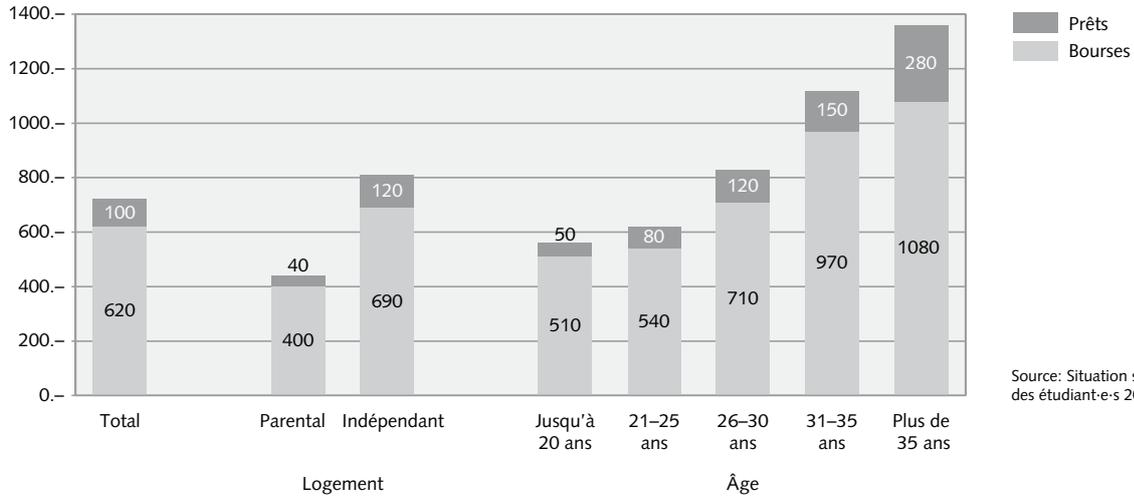
Les étudiant-e-s ayant des besoins financiers plus importants, notamment ceux qui commencent une formation supérieure plus tardivement, ont davantage recours aux prêts pour financer leurs études et sortiront par conséquent plus endettés de cette tranche de vie (voir section 7.5).

³ A nouveau, cette somme n'est pas transposable aux situations cantonales, qui connaissent des écarts importants.

⁴ Ces sommes diffèrent de celles présentées à la section 7.3 dans la mesure où les populations de référence ne sont pas identiques (les étudiant-e-s mariés et/ou avec enfants sont pris en compte dans le chapitre 8, mais exclus dans la section 7.3).

Montant moyen des bourses et prêts, selon le mode de logement et l'âge, en francs

G 8.5

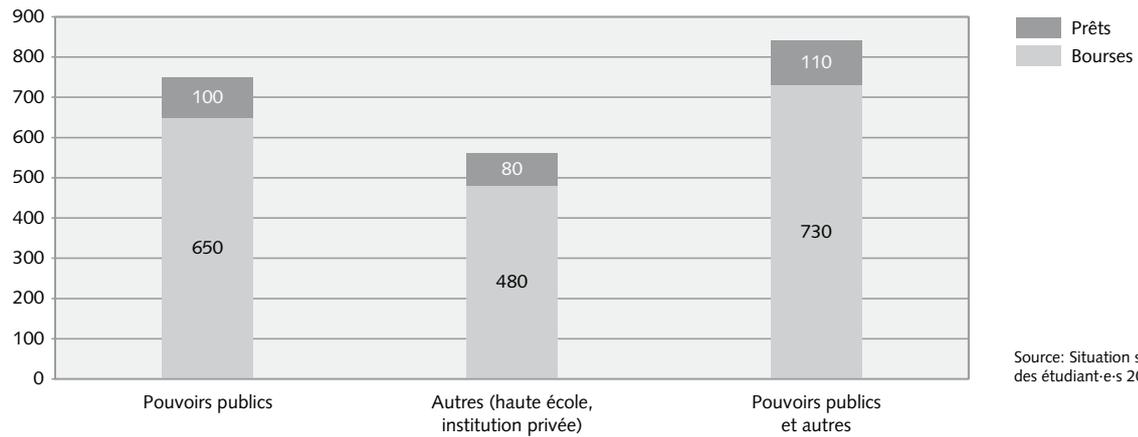


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Montant moyen des bourses et prêts selon l'origine des subsides, en francs

G 8.6



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

8.4 Demande de subsides et conséquences d'un refus

Outre les 17% d'étudiant-e-s bénéficiant d'une aide financière au moment de l'enquête et les 3% en attente d'une réponse concernant leur demande de subsides, les étudiant-e-s sont également:

- 3% à avoir bénéficié de subsides qui étaient échus au moment de l'enquête,
- 16% à avoir fait une demande qui a été rejetée,
- 61% à n'avoir jamais fait de demande de soutien financier.

La proportion totale d'étudiant-e-s ayant, à un moment ou à un autre de leur cursus, fait une demande de subsides varie considérablement selon la couche sociale. Elle passe ainsi de 19% de la couche supérieure à 62% de la couche basse. La proportion d'étudiant-e-s ayant bénéficié de subsides déjà échus au moment de l'enquête est par contre équivalente entre les différentes couches sociales.

Parmi les 16% d'étudiant-e-s dont la demande de subside a été rejetée, plus de la moitié indiquent qu'une des conséquences de ce refus est de devoir consacrer davantage de temps à des activités rémunérées (56%) et un tiers devoir emprunter de l'argent à leur famille (34%)⁵.

Près d'un cinquième estime qu'à cause de ce refus la durée de leurs études va augmenter et 6% envisagent même d'abandonner leurs études.

Environ un tiers des étudiant-e-s considèrent cependant qu'ils pourront malgré cela poursuivre leurs études comme prévu (37%).

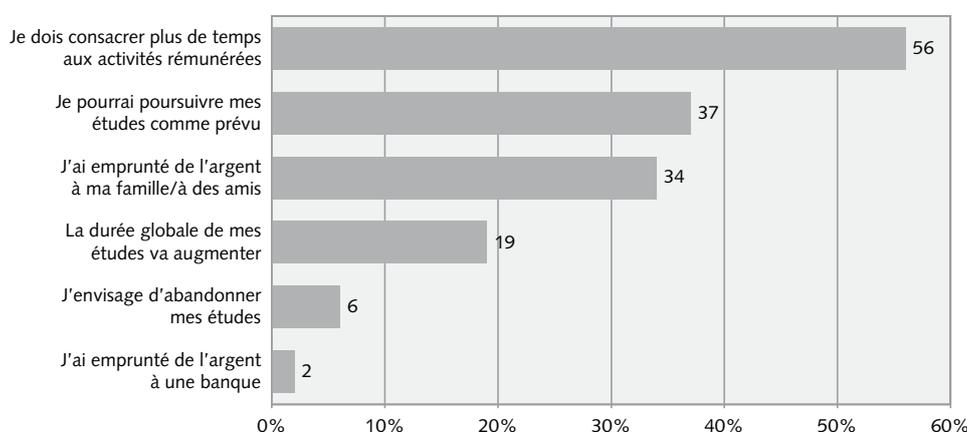
T 8.2 Demande de subsides selon la couche sociale, en %

Demande de subsides	Total	Couche sociale			
		Supérieure	Elevée	Moyenne	Basse
Pas de demande	61	81	65	51	38
Demande de subsides	39	19	35	49	62
<i>dont: demande rejetée</i>	16	8	17	21	24
<i>en attente de réponse</i>	3	2	3	3	4
<i>subside échu</i>	3	2	2	3	4
<i>au bénéfice de subsides</i>	17	7	13	22	30

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Conséquences d'un refus de subside (réponses multiples possibles)

G 8.7



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁵ Réponses multiples possibles.

Le refus d'un subside influence l'exercice d'activités rémunérées en parallèle aux études. Non pas tant l'intensité de ces activités mais le fait d'en avoir ou non. Ainsi, les étudiant-e-s à qui un subside a été refusé sont proportionnellement plus nombreux à exercer des activités rémunérées que ceux n'ayant pas demandé de soutien (82% contre 76%). Le taux moyen des activités exercées est par contre similaire.

T8.3 Activités rémunérées des étudiant-e-s non bénéficiaires de subside, en %

Exercice d'une activité rémunérée	Subside refusé	Pas de demande
Proportion d'étudiant-e-s exerçant une activité rémunérée	82	76
Taux moyen des activités rémunérées exercées	26	26

Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

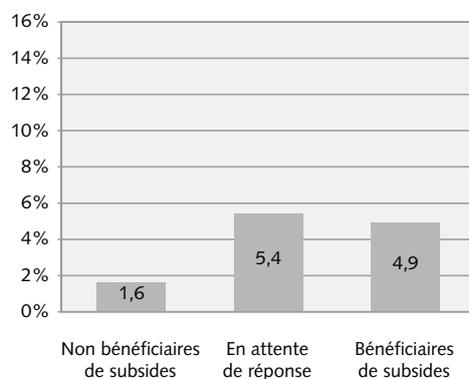
8.5 Prêts bancaires privés

Bénéficier d'un subside d'études ne met pas à l'abri de devoir emprunter à une banque privée pour mener à bien ses études. En effet, 4,9% des bénéficiaires de subsides ont également recours à un prêt bancaire privé pour financer partiellement leurs études. Cette proportion est inférieure à 2% parmi les étudiant-e-s n'ayant pas de subside d'études.

Les proportions diffèrent également selon le type de subsides. Les personnes bénéficiant uniquement d'une bourse d'études ne sont que 2,2% à avoir contracté un prêt bancaire, mais cette proportion monte à 13,9% des personnes disposant d'une bourse complétée par un prêt ou soutenues par un prêt uniquement.

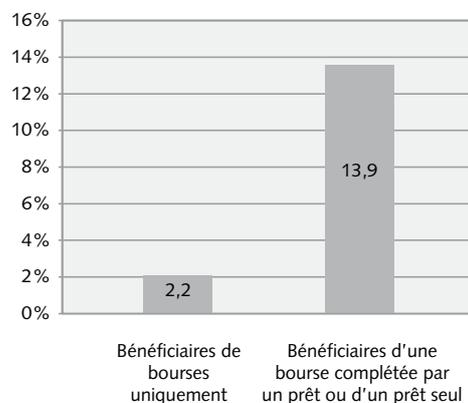
Proportion d'étudiant-e-s ayant un prêt bancaire privé pour financer leurs études selon l'existence d'un subside

G 8.8a



Proportion de bénéficiaires de subsides ayant un prêt bancaire privé pour financer leurs études selon le type de subside

G 8.8b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

9 Etudiant·e·s HES en cours d'emploi

Vue d'ensemble

Les personnes qui suivent des études en cours d'emploi n'ont pas le même parcours que les autres étudiant·e·s. De même, l'organisation et la structure des études en cours d'emploi se distinguent de celles des formations à plein temps des hautes écoles spécialisées (HES). Il est donc pertinent de considérer séparément le groupe des personnes qui suivent des études en cours d'emploi.

Les filières d'études en cours d'emploi permettent aux personnes qui le souhaitent de se former dans une haute école spécialisée tout en exerçant en parallèle une activité professionnelle. La durée théorique des études n'est ici pas de trois ans, mais de quatre ans. L'enseignement tient compte par ailleurs du fait que la plupart des étudiant·e·s de ces filières exercent déjà une profession.

Les données ne permettent pas de considérer séparément les études en cours d'emploi et celles à temps partiel.

Au moment de l'enquête, des formations en cours d'emploi étaient proposées dans les domaines d'études

suivants: «architecture, construction et planification», «technique et IT», «économie et services», «travail social», «psychologie appliquée» et «formation des enseignants».

Aspects généraux

Au cours de l'année d'études 2004/2005, quelque 20% des étudiant·e·s des HES étaient immatriculés dans une filière d'études en cours d'emploi. Parmi ces personnes, 49% suivaient des études dans le domaine de l'économie et des services, 21% dans celui du travail social et 18% dans le domaine technique et IT. Les 12% restants se répartissaient entre les trois autres domaines d'études.

L'âge moyen des étudiant·e·s en cours d'emploi (30.2 ans) est nettement supérieur à celui des personnes qui étudient à plein temps. Il n'est donc pas étonnant que la part des personnes avec enfants y soit importante. Cette part s'établit en effet à 20%, alors qu'elle n'est que de 5% chez les autres étudiant·e·s.

T9.1 Vue d'ensemble de différents caractères sociodémographiques, en %

Caractères	HES en cours d'emploi	HES plein temps	HES Total
Sexe			
hommes	60	54	56
femmes	40	46	44
Âge			
jusqu'à 20 ans	1	5	4
21–25 ans	28	63	56
26–30 ans	35	23	25
31–35 ans	16	5	7
36 ans et plus	20	4	8
Âge moyen	30,2	25,2	26,2
Etat civil			
marié·e	22	6	9
célibataire	73	91	87
autre (divorcé·e, veuf/veuve)	5	3	4
Lieu de scolarisation			
étudiant·e·s suisses	89	83	84
étudiant·e·s étrangers scolarisés en Suisse	7	6	6
étudiant·e·s étrangers scolarisés à l'étranger	4	11	10

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005; SIUS semestres d'hiver 2004/2005

Les filières d'études en cours d'emploi permettent à une plus vaste population d'accéder aux formations des hautes écoles. Parmi les personnes inscrites dans ces filières, la part de celles issues de la couche sociale basse est de 7% plus élevée que la part correspondante dans les filières HES à plein temps (respectivement 28% et 21%; cf. chapitre 1). De plus, les trois quarts des personnes étudiant en cours d'emploi ont achevé une formation professionnelle avant de commencer leurs études (cf. chapitre 2).

La proportion d'hommes est en outre légèrement plus importante dans les cursus HES en cours d'emploi que dans ceux à plein temps. Cette différence n'est cependant significative que pour les domaines d'études travail social et psychologie appliquée. En travail social, les femmes représentent 68% des étudiant·e·s en cours d'emploi mais 77% des étudiant·e·s à plein temps. Ces proportions sont de 67% respectivement 79% en psychologie appliquée.

Les formations HES en cours d'emploi permettent aux personnes qui les suivent de lier directement le contenu des études à la pratique professionnelle ainsi que d'acquérir une plus haute qualification sans devoir quitter leur activité professionnelle. Trois quarts des étudiant·e·s menant leurs études en cours d'emploi déclarent que ces deux éléments sont déterminants¹. 70% des étudiant·e·s déclarent également que ce mode d'études correspond mieux à leur vision de l'existence que des études à temps complet.

Activité rémunérée

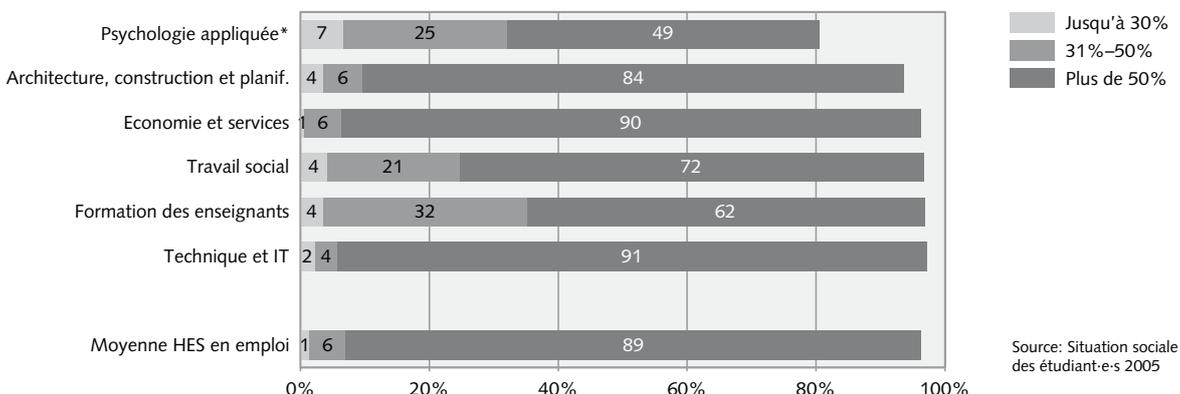
96% des personnes étudiant en cours d'emploi ont exercé une activité rémunérée au cours des douze mois précédant l'enquête. La plupart d'entre elles consacrent en moyenne annuelle plus de 50% de leur temps à cette activité.

La proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée dépasse 90% dans tous les domaines d'études, à l'exception de la psychologie appliquée (81%). Le temps dévolu à ces activités est moins important dans les domaines d'études formation des enseignants, travail social et psychologie appliquée qu'ailleurs.

Le statut professionnel des personnes étudiant en cours d'emploi se différencie fondamentalement de celui des personnes qui étudient à plein temps: 61% des premières occupent un poste de spécialiste et 12% un poste de spécialiste impliquant une fonction dirigeante; 8% travaillent par ailleurs dans l'enseignement. Les activités d'auxiliaire ou de stagiaire ne sont pratiquement pas représentées ici, sauf dans le domaine d'études du travail social. Ces résultats montrent clairement que les personnes qui étudient en cours d'emploi n'exercent généralement pas des jobs d'étudiant·e·s mais une profession qu'elles ont apprise.

Activités rémunérées des étudiant·e·s HES en cours d'emploi selon le domaine d'études et le taux d'activité

G 9.1



Remarque: le taux d'activité représente le pourcentage d'activité par rapport à un poste à temps complet.

* 24 < n < 50

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹ Positions 4 et 5 sur une échelle de 1 = pas du tout à 5 = entièrement.

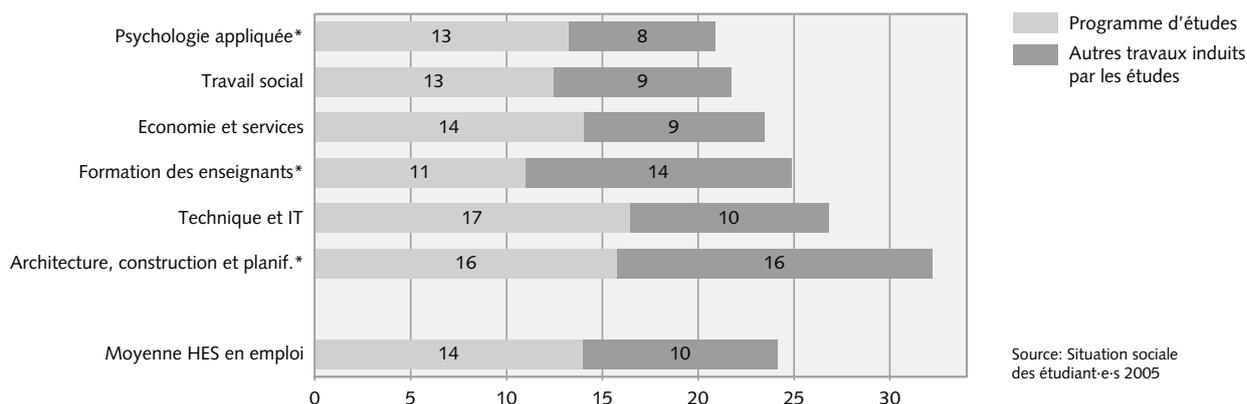
Emploi du temps

L'emploi du temps hebdomadaire des personnes étudiant en cours d'emploi se différencie de celui des autres étudiant·e·s HES. En moyenne, les premières consacrent 24 heures aux études (contre 41 heures pour les seconds) et 31 heures à leur activité professionnelle (contre 6 heures). S'ajoutent à cela 9 heures en moyenne par semaine pour le ménage, y compris les soins aux enfants (contre 6 heures pour les personnes étudiant à plein temps) et 1 heure pour des activités bénévoles (contre 2 heures pour ces dernières). Le nombre d'heures consacrées aux tâches ménagères est plus élevé en raison de la plus grande part de personnes élevant des enfants.

Le concept même des études en cours d'emploi explique les nettes différences de temps consacré aux études et aux activités rémunérées. En moyenne, 14 heures par semaine sont consacrées aux cours. S'ajoutent à cela 10 heures pour les travaux à effectuer dans le cadre des études, tels que la préparation des cours, la réalisation de travaux personnels et de fin d'études ou les recherches bibliographiques. Les études qui monopolisent le plus de temps sont celles du domaine architecture, construction et planification, où les étudiant·e·s consacrent en moyenne 16 heures aux cours et également 16 heures aux travaux annexes.

Le temps investi dans l'activité rémunérée dépasse 30 heures par semaine en moyenne chez les étudiant·e·s des domaines architecture, construction et planification; technique et IT et économie et services. Dans les autres domaines d'études, il se situe entre 23 et 27 heures.

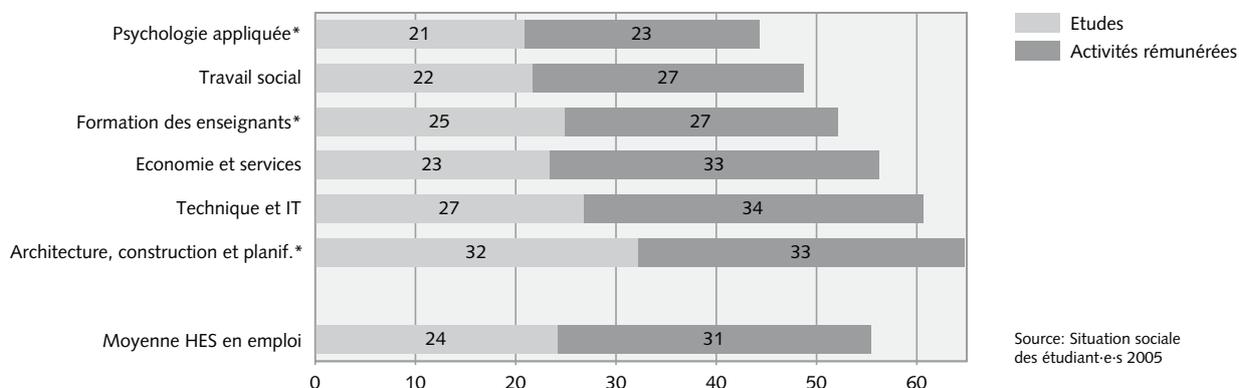
Temps consacré aux études par les étudiant·e·s HES en cours d'emploi selon le domaine d'études (moyenne en heures/semaine) **G 9.2**



* 24 < n < 50

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Temps consacré aux études et aux activités rémunérées par les étudiant·e·s HES en cours d'emploi selon le domaine d'études (moyenne en heures/semaine) **G 9.3**



* 24 < n < 50

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Entre leurs études et leur activité rémunérée, les personnes qui étudient en cours d'emploi ont donc des semaines particulièrement chargées avec une moyenne de 55 heures par semaine, voire plus de 60 heures dans les domaines d'études architecture, construction et planification ainsi que technique et IT.

Logement

Compte tenu de leur âge moyen relativement élevé et des différences de situations personnelles et d'études, il n'est pas étonnant que près de la moitié des étudiant·e·s en cours d'emploi vivent avec leur partenaire. 23% vivent seuls dans un appartement. En revanche, rares sont les personnes qui étudient en cours d'emploi et vivent dans des foyers d'étudiants ou en colocation.

La distance entre le logement et la haute école est plus longue pour les personnes qui concilient études et activité rémunérée (cf. chapitre 5). Elle dépasse 25 km dans près de la moitié des cas. Ce résultat est certainement dû aux différentes situations personnelles, mais aussi au fait que les HES ne proposent pas toutes des formations en cours d'emploi. Pour étudier la psychologie appliquée, par exemple, il est possible de suivre une

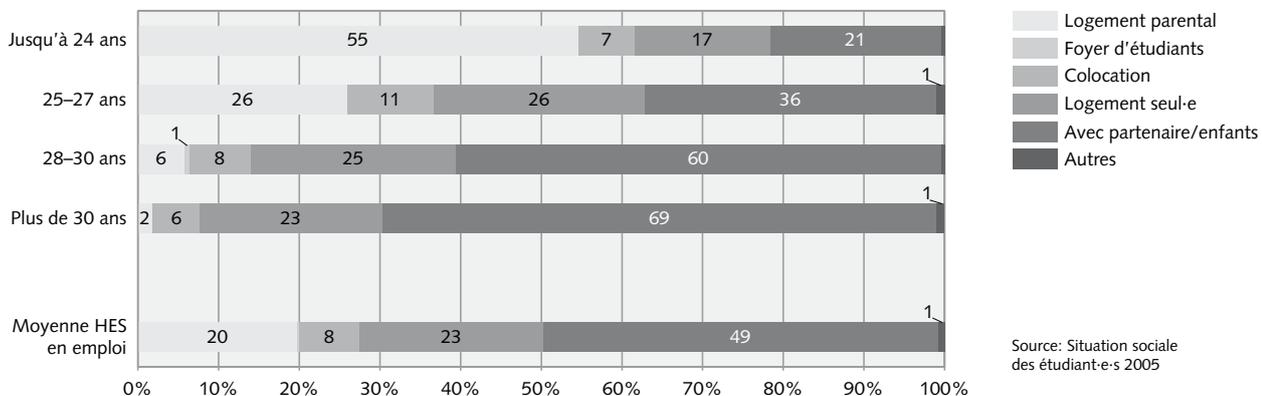
formation à plein temps à la haute école spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest et à celle de la région zurichoise, mais seule cette dernière propose une telle formation en cours d'emploi.

Mobilité

Les étudiant·e·s en cours d'emploi accomplissent rarement des séjours de mobilité. En effet, au moment de l'enquête, seul 0,8% d'entre eux avaient été mobiles en Suisse et 0,3% à l'étranger. Parmi les étudiant·e·s restants, 87% ne projettent pas pour autant d'accomplir un séjour de mobilité à l'étranger, 6% ne savent pas encore, 5% disent qu'ils accompliraient éventuellement un séjour à l'étranger et les deux derniers pourcents pensent certainement être mobiles ou ont déjà pris des mesures concrètes dans ce sens.

Sans surprise, le facteur entravant le plus la mobilité internationale de ces étudiant·e·s est leur activité rémunérée. Comme pour les autres étudiant·e·s (cf. chapitre 6), le surcoût financier est aussi très limitatif pour effectuer un séjour d'études à l'étranger. Se séparer de son partenaire et/ou de ses enfants restreint plus la mobilité des étudiant·e·s HES en cours d'emploi que celle des

Mode de logement des étudiant·e·s HES en cours d'emploi selon l'âge G 9.4



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T9.2 Distance entre l'appartement et la haute école selon le mode de logement des étudiants HES en cours d'emploi, en %

Logement	Jusqu'à 5 km	6 à 10 km	11 à 25 km	26 à 50 km	51 à 100 km	Plus de 100 km
Chez les parents	7	8	35	35	12	3
Seul·e dans un studio/appartement	28	14	21	24	8	5
Dans un appartement avec le/la partenaire	16	13	25	29	12	5
En colocation dans un appartement	36	14	16	21	11	2
Moyenne HES en emploi	18	12	26	28	11	5

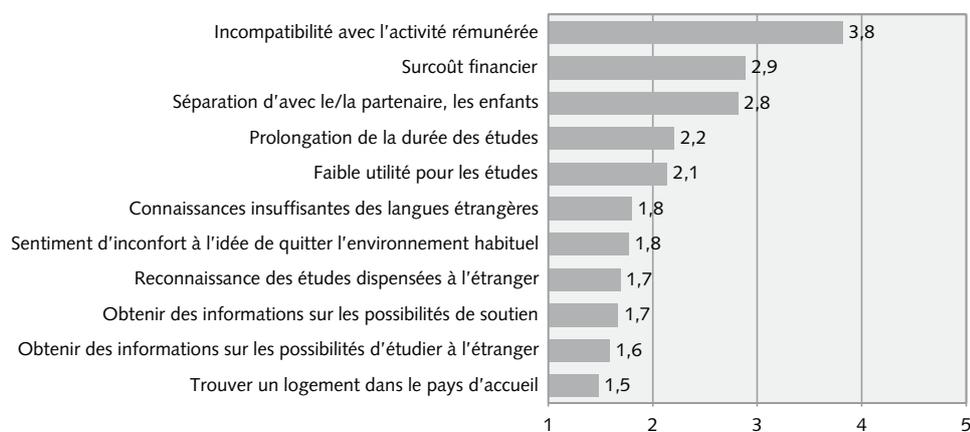
Remarque: En ce qui concerne les foyers d'étudiants ainsi que pour d'autres modes de logement aucune affirmation ne peut être donnée (n < 25).

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Facteurs entravant la mobilité internationale pour les étudiant·e·s HES en cours d'emploi pas encore mobiles à l'étranger

moyenne (échelle de 1 = pas du tout à 5 = très largement)

G 9.5



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

autres étudiant·e·s. A nouveau cette situation s'explique par le fait que les étudiant·e·s en cours d'emploi ont en moyenne 5 ans de plus que leurs collègues étudiant à plein temps et vivent plus souvent en couple et/ou avec des enfants. Les autres facteurs posent nettement moins de problèmes et sont évalués de manière similaire par les étudiant·e·s en cours d'emploi et par ceux à plein temps.

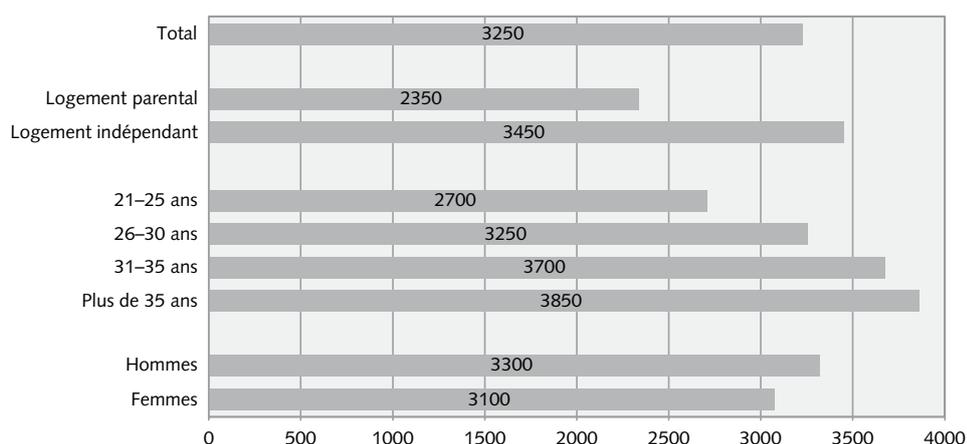
Financement des études²

Les dépenses et ressources des étudiant·e·s HES en cours d'emploi s'écartent largement de celles des autres étudiant·e·s. Ceci s'explique tant par leurs caractéristiques sociodémographiques spécifiques que par leur insertion professionnelle.

Leurs dépenses se montent ainsi en moyenne à 3250 francs et leurs ressources à 4200 francs par mois. L'habitat

Dépenses mensuelles moyennes des étudiant·e·s HES en cours d'emploi selon le mode de logement, l'âge et le sexe (en francs)

G 9.6



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: dépenses arrondies à Fr. 50.-; le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultat pour les étudiant·e·s de 20 ans ou moins (n<25).

© Office fédéral de la statistique (OFS)

² La totalité des personnes menant des études en cours d'emploi est prise en considération, indépendamment de l'âge et de la situation familiale. Ce choix est motivé par le fait qu'une grande partie des étudiant·e·s en cours d'emploi vivent avec leur partenaire et/ou ont des enfants. Les données présentées ne peuvent de ce fait pas être comparées à celles du chapitre 7 «financement des études».

(logement, nourriture et télécommunications) absorbe en moyenne la moitié des dépenses mensuelles (48%), les frais d'études 11% et les transports 8%.

Comme pour les autres étudiant·e·s, les dépenses totales sont plus élevées parmi les étudiant·e·s devant assumer un loyer que pour ceux logeant chez leurs parents. Elles augmentent également en fonction de l'âge.

Contrairement aux autres étudiant·e·s, des différences significatives apparaissent également entre les sexes. En effet, indépendamment de l'âge et du mode de logement, les hommes ont des budgets (dépenses et ressources) supérieurs à ceux de leurs collègues féminines. L'origine de cette différence est à chercher pour l'essentiel dans les revenus tirés des activités rémunérées puisque les femmes tendent à avoir, dans tous les domaines d'études, des taux d'activités rémunérées inférieurs à ceux de leurs collègues masculins. Elles disposent de ce fait moins de revenus provenant de cette source.

Les activités rémunérées exercées fournissent en moyenne près de 90% des ressources des étudiant·e·s HES en cours d'emploi. Ceux-ci sont donc majoritairement indépendants de leur parents ou conjoint·e, dont l'apport financier est généralement très marginal (10% du total des ressources).

Subsides d'études

Seuls 4% des étudiant·e·s en cours d'emploi bénéficient de subsides d'études. Cette situation s'explique largement par le fait que les étudiant·e·s en cours d'emploi tirent de leurs activités professionnelles des revenus suffisants pour subvenir à leurs besoins. Les subsides couvrent néanmoins 12% du total des ressources de leurs bénéficiaires. La part des activités rémunérées s'élève alors à 80%.

Les étudiant·e·s HES en cours d'emploi bénéficiant de subsides sont moins de 50 à avoir répondu à l'enquête. Ce faible nombre implique de prendre les informations qui suivent avec prudence.

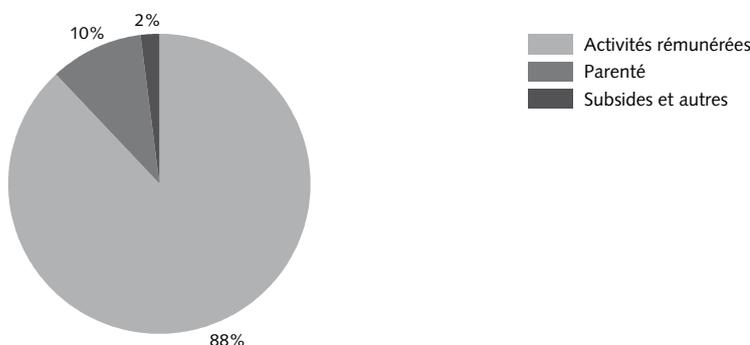
Les étudiant·e·s en cours d'emploi ont non seulement moins recours aux subsides, mais bénéficient également proportionnellement moins fréquemment de bourses d'études et davantage de prêts que leurs collègues à plein temps. Ainsi 66% bénéficient d'une bourse, 15% d'un prêt et 19% bénéficient d'un soutien mixte (bourse + prêt).

Les subsides fournis par les pouvoirs publics sont prépondérants. Ils sont présents dans 89% des cas, principalement seuls (86%), rarement complétés par un subside d'une haute école ou d'une institution privée (3%).

A peine plus d'un·e étudiant·e sur dix (11%) a fait une demande de subside qui a été refusée. Pour plus de la moitié (54%), ce refus implique de travailler davantage et pour 27% d'emprunter de l'argent à des proches. 38% déclarent qu'ils pourront poursuivre leurs études comme prévu³.

Provenance des ressources des étudiant·e·s HES en cours d'emploi, en %

G 9.7



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

³ Réponses multiples possibles.

Conclusions

Le paysage des hautes écoles est en pleine mutation. En une décennie, les structures et le fonctionnement des hautes écoles universitaires (HEU) ont connu de nombreux changements. Dans le même temps de nouveaux acteurs, les hautes écoles spécialisées et pédagogiques (HES), sont apparues sur la scène de la formation supérieure.

En parallèle, les réformes impulsées par le processus dit «de Bologne», qui visent à créer un espace européen de la formation supérieure, impliquent elles aussi de vastes réorganisations des systèmes d'études.

Dans ce contexte de profonde transformation, la nécessité d'une enquête sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s s'est fait sentir afin de répondre au besoin d'informations sur les conditions de vie et d'études des étudiant-e-s.

L'enquête menée au printemps 2005 a donné lieu à une première publication de synthèse dont l'objectif était de fournir rapidement des renseignements généraux sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s.

La deuxième publication, qui constitue le rapport principal de l'enquête, approfondit les thématiques déjà abordées dans le premier rapport (composition sociale, logement, activités rémunérées, finances et subsides d'études) et en ajoute de nouvelles (parcours avant les études, emploi du temps, mobilité, étudiant-e-s HES en cours d'emploi). Les angles d'observation ont également été élargis et les résultats sont généralement détaillés par haute école, domaine d'études et couche sociale.

Les analyses montrent qu'il n'y a pas une seule mais bien de multiples situations sociales et économiques. Les étudiant-e-s présentent un vaste éventail de caractéristiques sociodémographiques et de biographies, les filières qu'ils empruntent leur imposent chacune des contraintes spécifiques, les difficultés qui se dressent sur leur route sont variables.

Alors que neuf étudiant-e-s sur dix sont soutenus financièrement par leur famille, moins de deux sur dix sont par des bourses et prêts.

Le budget est en premier lieu influencé par le logement: habiter chez ses parents – ce qui est en partie

fonction de l'âge de l'étudiant-e et de la distance entre le domicile parental et le lieu d'études – réduit substantiellement les dépenses, alors que le financement d'un logement induit un effort accru tant de la parenté que de l'étudiant-e à travers des activités rémunérées, ou plus rarement des subsides d'études.

Si l'exercice d'activités rémunérées en parallèle aux études est très répandu parmi les étudiant-e-s des HES comme des HEU, son intensité varie largement selon l'âge ou le domaine d'études notamment et ses motivations diffèrent selon les couches sociales.

A bien des égards, les étudiant-e-s menant un cursus HES en cours d'emploi sont ceux qui se différencient le plus. Leur cursus d'études étant plus long puisqu'il permet de mener à bien des études supérieures tout en exerçant une activité professionnelle, il est logique que leur âge, leur budget moyen, leur taux d'activité rémunérée ou leur accès à la mobilité p.ex. n'aient que peu en commun avec la plupart des étudiant-e-s.

En mettant en évidence la diversité des situations, l'enquête montre qu'il n'y a pas une réponse unique à la question des conditions de vie et d'études des étudiant-e-s. Les constats posés permettent par contre de mieux prendre en compte ces conditions dans la définition des politiques publiques, qu'il s'agisse d'organisation des cursus d'études, de soutien financier, d'encouragement à la mobilité ou d'offre de logements.

En 2007, l'accent sera mis sur les comparaisons internationales. Une nouvelle publication viendra ainsi compléter les deux publications nationales et mettra en perspective les caractéristiques des étudiant-e-s suisses par rapport à celles des étudiant-e-s des pays européens partenaires de la coordination «Eurostudent».

Avec cette nouvelle étape, l'enquête disposera d'informations à trois niveaux essentiels de la politique des hautes écoles: institutionnel (haute école), national et international. L'enquête aura alors rempli sa mission, à savoir de fournir un état des lieux de la situation sociale et économique des étudiant-e-s.

Annexes

A.1 Eléments méthodologiques

Les données du présent rapport sont issues de l'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s.

Questionnaire et méthode d'enquête

Lors de la conception du questionnaire de l'enquête, la comparabilité de ses résultats avec ceux des enquêtes «Eurostudent» et «situation des étudiants immatriculés dans les universités suisses» de 1995 a fait l'objet d'une attention particulière. La comparabilité des enquêtes suisses 2005 et 1995 est cependant limitée: d'une part la dimension sociale n'est qu'un thème annexe de l'enquête de 1995 et les questions relatives à ce sujet sont peu nombreuses et d'autre part la codification des variables rend certaines comparaisons impossibles, en particulier concernant les aspects financiers.

Pour tester la validité du questionnaire et de la méthode, une enquête pilote a été menée au printemps 2004 auprès de 600 étudiant-e-s. Les résultats de cette enquête ont mis en évidence la large acceptation des étudiant-e-s à participer à un relevé par Internet ainsi que la nécessité de faire parvenir aux participant-e-s un courrier personnalisé leur indiquant un code d'accès et un mot de passe individuel leur permettant d'accéder au questionnaire.

Population de base et échantillon

Le cadre de sondage a été constitué par l'ensemble des étudiant-e-s immatriculés dans une haute école suisse (université, école polytechnique fédérale, haute école spécialisée ou pédagogique) pour y acquérir une licence, un diplôme, un baccalauréat ou une maîtrise académique¹. Au moment du tirage de l'échantillon, cette population avait un effectif de 131'977 personnes, soit 89'057 inscrites dans les universités et école polytechniques et 42'920 dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques.

¹ La population d'enquête inclut les personnes inscrites pour l'obtention d'une licence/diplôme, d'un diplôme HES, d'un examen d'état, d'un baccalauréat ou d'une maîtrise académique (bachelor et master). Les personnes inscrites dans un cursus post-grade ou doctoral ont par contre été exclues du cadre de sondage.

L'échantillon est stratifié par haute école et par domaine d'études (HES), respectivement groupe de domaines d'études (HEU). Il a été réalisé sur la base des informations du registre des étudiant-e-s du Système d'information universitaire suisse (SIUS) (état au 13.1.2005 pour les HEU, état au 2.2.2005 pour les HES)². Les cellules de moins de 100 étudiant-e-s ont été intégrées exhaustivement dans l'échantillon. L'échantillon a comptabilisé 20'008 personnes, soit 10'005 étudiant-e-s des HEU et 10'003 des HES.

Participation

Le relevé principal a été effectué durant le semestre d'été 2005, plus précisément du 4 avril au 25 mai au moyen d'un questionnaire écrit disponible en ligne (sur Internet). Les étudiant-e-s ont été contactés par courrier postal. Deux rappels ont été envoyés.

De l'échantillon initial de 20'008 personnes, seules 499 n'ont pas pu être jointes. La taille de l'échantillon finalement pris en considération s'élève ainsi à 19'509 étudiant-e-s. Parmi eux, 12'522 ont participé à l'enquête, ce qui constitue un taux de participation de 64%. Le détail des taux de participation par haute école figure dans le tableau de la page suivante.

Nettoyage et pondération des données

A la fin de l'enquête, certains cas (les étudiant-e-s n'ayant pas répondu aux questions clés de l'enquête) ont été retirés de la base de données. Les données recueillies ont ensuite été pondérées sur la base du taux de sondage (strates selon les hautes écoles et les domaines d'études) et d'une correction pour la non-réponse. De plus, un calage a été effectué sur des caractéristiques connues de l'ensemble de la population (sexe, classes d'âge, domicile avant le début des études). Cette pondération permet l'estimation des résultats pour l'ensemble de la population d'étude.

² La population du SIUS semestre d'hiver 2004/2005 varie de quelques unités par rapport à la population enregistrée lors du tirage de l'échantillon (+23 étudiant-e-s HEU et -13 étudiant-e-s HES), celui-ci ayant été réalisé sur la base d'un registre provisoire.

T A.1 Participation par haute école

Haute école	Echantillon	Adresses non disponibles ¹	Population atteinte	Participation	Taux de réponse net ²
Hautes écoles universitaires et écoles polytechniques fédérales					
BS	843	13	830	549	66,1%
BE	966	9	957	582	60,8%
FR	741	12	729	471	64,6%
GE	835	12	823	423	51,4%
LS	853	15	838	524	62,5%
LU	539	16	523	356	68,1%
NE	754	15	739	472	63,9%
SG	837	28	809	489	60,4%
PHS	323	2	321	252	78,5%
ZH	1 123	13	1 110	683	61,5%
USI	615	70	545	305	56,0%
EPFL	617	20	597	352	59,0%
ETHZ	959	18	941	691	73,4%
Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques					
BFH	949	35	914	617	67,5%
HES-SO/S2	1 875	73	1 802	1 160	64,4%
FHNW	1 056	18	1 038	696	67,1%
FHZ	813	23	790	551	69,7%
SUPSI	633	7	626	409	65,3%
FHO	646	13	633	463	73,1%
ZFH	2 210	40	2 170	1 478	68,1%
Autres HEP	745	10	735	514	69,9%
Autres HES	1 076	37	1 039	485	46,7%
Total	20 008	499	19 509	12 522	64,2%

¹ adresses non transmises par la haute école et courriers retournés par la poste

² participation/population jointe

Présentation des résultats

Toutes les analyses de l'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s 2005 sont faites avec des données pondérées.

Entre le moment du tirage au sort de l'échantillon et celui de la réalisation de l'enquête, quatre mois se sont écoulés, durant lesquels certain-e-s étudiant-e-s ont terminé leurs études alors que d'autres les ont abandonnées provisoirement ou définitivement. Ces étudiant-e-s sont exclus des analyses.

Les résultats peuvent varier légèrement selon les dimensions d'analyse présentées. Ces écarts sont dus aux réponses manquantes, qui peuvent s'additionner lors d'analyses combinant plusieurs dimensions.

Précision des résultats

La précision des résultats présentés est fonction de la taille de l'agrégat sur lequel l'analyse se base.

Le rapport ne fait pas état des résultats reposant sur moins de 25 cas et affecte d'un astérisque ceux reposant sur un nombre de cas compris entre 25 et 49.

Le tableau ci-dessous donne une indication de la précision qui peut être attendue pour les principales dimensions utilisées dans la publication. Elle correspond à une demi-longueur d'un intervalle de confiance à 95%.

Agrégat	Précision* (2x écart-type)
Population totale	1%
Type de haute école	1,5%
Classes d'âge	2%
Couche sociale	2,5%
Lieu de scolarisation	1,5%
Mode de logement	2%
Haute école	4%
Domaine d'études	4%

* la précision est fournie à titre indicatif et correspond à la plupart des groupes analysés. La précision est inférieure pour les petits groupes, ce qui est le cas pour les étudiant-e-s de plus de 30 ans et les étudiant-e-s scolarisés à l'étranger (précision de 5%), ainsi que pour les domaines d'études sport et théâtre (précision de 10%).

A.2 Définitions

A) Nomenclature

La nomenclature utilisée reprend celle du SIUS (Système d'information universitaire suisse) ainsi que les régions NUTS 2 de Eurostat, qui ont force obligatoire pour la statistique suisse depuis 1997.

Hautes écoles universitaires (HEU)

Sont reconnues comme hautes écoles universitaires, dans le cadre du SIUS, les dix universités cantonales, les deux Ecoles polytechniques fédérales et la Haute école pédagogique de Saint-Gall.

BS	Uni Bâle	LU	Uni Lucerne
BE	Uni Berne	SG	Uni Saint-Gall
FR	Uni Fribourg	USI	Uni Svizzera italiana
GE	Uni Genève	ETHZ	EPF Zurich
LS	Uni Lausanne	EPFL	EPF Lausanne
NE	Uni Neuchâtel	PHS	Haute école pédagogique de Saint-Gall
ZH	Uni Zurich		

Groupes de domaines d'études HEU

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et instituts, le SIUS utilise 81 branches d'études qui sont regroupées en vingt domaines d'études, répartis entre sept groupes de domaines d'études, comparables au niveau suisse.

Sciences humaines et sociales
 Sciences économiques
 Droit
 Sciences exactes et naturelles
 Médecine et pharmacie
 Sciences techniques
 Interdisciplinaire et autre

Hautes écoles spécialisées (HES)

Les écoles mentionnées ci-dessous sont considérées comme hautes écoles spécialisées dans le cadre du SIUS, état au semestre d'hiver 2004/2005. Les écoles enseignant des filières réglementées par les cantons et intégrées dans une des sept HES sont présentées sous la HES; les autres écoles non intégrées apparaissent sous la rubrique «Autres HES». Les hautes écoles pédagogiques, quant à elles, dans la rubrique «Autres HEP»³.

BFH	Berner Fachhochschule
HES-SO/HES-S2	Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale / Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz
FHZ	Fachhochschule Zentralschweiz
SUPSI	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana
FHO	Fachhochschule Ostschweiz
ZFH	Zürcher Fachhochschule
AUT HES	Autres hautes écoles spécialisées (non intégrées)
AUT HEP	Autres hautes écoles pédagogiques (non intégrées)

Domaines d'études HES

Les filières d'études des HES sont regroupées selon les divers domaines suivants:

Architecture, construction et planification
 Technique et IT
 Chimie et life sciences
 Economie et services
 Design
 Sport
 Art visuel
 Musique
 Théâtre
 Linguistique appliquée
 Travail social
 Psychologie appliquée
 Santé
 Formation des enseignants

³ La Haute école spécialisée Kalaidos est entrée en activité en 2005. Cette haute école privée est née de la fusion d'une partie de la Haute école privée de gestion (PHW) de la Berner Fachhochschule et de la Hochschule für Berufstätige (AKAD), qui était jusqu'alors intégrée à la Fachhochschule Nordwestschweiz. Les résultats de l'enquête présentent l'état de la situation avant la fondation de la haute école Kalaidos.

B) Définitions

Activité rémunérée

Activité exercée régulièrement ou ponctuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête, durant les périodes de cours ou les vacances, y compris les stages rémunérés et l'assistantat. Les activités rémunérées exercées avant le début des études ne sont pas prises en considération. Le volume des activités rémunérées est donné en proportion d'un emploi à plein temps.

Couche sociale

La couche sociale est déterminée d'après le statut professionnel et le niveau de formation des parents.

Le **statut professionnel** mesure la position professionnelle la plus élevée occupée actuellement ou lors de la dernière activité rémunérée par l'un des parents de l'étudiant-e. Il est divisé en huit catégories.

Le **niveau de formation des parents** mesure le plus haut niveau de formation atteint par l'un des parents de l'étudiant-e. Il est divisé en cinq catégories.

La **couche sociale** est composée de quatre catégories: basse, moyenne, élevée et supérieure (voir table).

Dépenses et ressources des étudiant-e-s

Le budget d'un-e étudiant-e pouvant varier fortement d'un mois à l'autre, il était demandé aux étudiant-e-s d'estimer leurs dépenses et ressources moyennes pour un mois «normal», à savoir un mois d'études et non de vacances, durant l'année académique 2004/2005.

Dépenses: dépenses mensuelles moyennes effectuées par les étudiant-e-s eux-mêmes ou par d'autres personnes en leur faveur, lorsque celles-ci règlent par exemple une partie ou la totalité du loyer, de l'alimentation, des vêtements ou des assurances.

Ressources: ressources mensuelles moyennes, toutes sources confondues.

Couche sociale

	Niveau de la formation				
	Degré secondaire			Degré tertiaire	
	Sans formation post-obligatoire	Degré sec. II: professionnel	Degré sec. II: général	Formation professionnelle supérieure	Université, haute école spécialisée
Statut professionnel					
Salarié-e comme directeur/trice, fondé-e de pouvoir, fonctionnaire supérieur-e					
Indépendant-e avec employés					
Salarié-e comme cadre moyen					
Salarié-e comme collaborateur/trice dans la propre société de capitaux					
Indépendant-e sans employé					
Salarié-e comme cadre inférieur-e					
Collaborateur/trice dans l'entreprise d'un membre de la famille					
Salarié-e comme employé-e, ouvrier/ère					

Couche sociale supérieure élevée moyenne basse

Emploi du temps (budget-temps)

Le budget-temps des étudiant-e-s mesure le temps passé par les étudiant-e-s à leurs diverses activités au cours d'une semaine typique d'études. La charge de travail a été saisie pour les activités suivantes:

- Etudes: Fréquentation des cours et autres travaux induits par les études, tels que préparation des cours, révisions, travaux personnels et de fin d'études, recherches bibliographiques, etc.
- Activités rémunérées en parallèle aux études
- Activités bénévoles
- Ménage, y c. la garde des enfants

Etudes en cours d'emploi

voir «Mode d'enseignement»

Etudiant-e

Toute personne immatriculée dans une haute école suisse (HEU et HES) au semestre d'hiver 2004/2005. L'enquête prend en considération uniquement les personnes immatriculées dans les niveaux suivants:

- *Licence/diplôme*: études vers la licence/diplôme, diplôme HES. Selon des «Directives de Bologne», les filières d'études de licence/diplôme seront remplacées par des filières d'études échelonnées de baccalauréat et de maîtrise académique. L'application des nouvelles structures pour l'ensemble des filières d'études devra être achevée au plus tard à la fin 2010.
- *Baccalauréat académique (Bachelor)*: les études de bachelor comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).
- *Maîtrise académique (Master)*: les études de master comprennent entre 90 et 120 crédits. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.

Etudiant-e étranger scolarisé à l'étranger et étudiant-e étranger scolarisé en Suisse

Un-e étudiant-e étranger scolarisé à l'étranger est une personne de nationalité étrangère qui habitait à l'étranger lorsqu'elle a obtenu son certificat d'accès aux hautes écoles.

Un-e étudiant-e étranger scolarisé en Suisse est une personne de nationalité étrangère qui était domiciliée en Suisse lorsqu'elle a obtenu son certificat d'accès aux hautes écoles.

Mode d'enseignement

Les études HES sont structurées de façon à ce qu'elles puissent se dérouler à plein temps ou en cours d'emploi. Dans les HEU, le mode d'enseignement «en cours d'emploi» n'existe pas. Toutes les études HEU sont ainsi considérées comme «à temps complet».

Mode de logement

Les diverses formes de logement sont classées en deux groupes:

- parental: personnes logeant chez leurs parents
- indépendant: personnes ayant une autre forme d'habitation: foyer d'étudiants, colocation, studio/appartement seul-e, logement avec partenaire et/ou enfants, autres.

Mobilité

Tout séjour d'une durée d'au moins un semestre, effectué avant la fin des études, dans une haute école différente de celle d'origine.

Subsides d'études

Totalité des bourses et prêts alloués par les pouvoirs publics, les hautes écoles ainsi que les institutions privées à but non lucratif; à l'exclusion des bourses ou prêts de mobilité et des prêts bancaires privés.

C) Sources

Les données utilisées proviennent des relevés suivants:

- Situation sociale des étudiant-e-s, OFS (2005)
- Situation sociale des étudiants, OFS (1995)
- Système d'information universitaire suisse [SIUS], OFS (1995–2004)
- Enquête suisse sur la population active [ESPA], OFS (1994 et 2004)
- Recensement fédéral de la population, OFS (2000)
- Enquête auprès des nouveaux diplômés, OFS (1991–2003)

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Systèmes d'éducation et science (BWT)

- Système d'éducation (indicateurs du système de la formation)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, indicateurs de la formation professionnelle, formation continue)
- Hautes écoles (indicateurs des hautes écoles, situation sociale des étudiants)

Section Formation scolaire et professionnelle (SCHUL)

- Elèves et diplômés (élèves et étudiants, formation professionnelle et examens finals)
- Ressources et infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- PISA (mesure des compétences des jeunes de 15 ans)

Section Hautes écoles (HSW)

- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Perspectives de la formation (élèves, étudiants et diplômés de tous les niveaux de la formation)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

www.education-stat.admin.ch

L'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s a été réalisée au cours du semestre d'été 2005 auprès de 20'000 étudiant-e-s des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques. Les premiers résultats ont été publiés à fin 2005. Ils sont complétés et approfondis dans le présent rapport.

Une sélection de caractères sociodémographiques renseigne sur la composition sociale et la diversité du corps estudiantin. Simultanément elle fournit des indications sur l'égalité des chances dans la participation à la formation supérieure. Les données financières permettent de cerner les dépenses auxquelles les étudiant-e-s sont confrontés et les ressources monétaires dont ils disposent pour y faire face. Parmi ces ressources, les subsides d'études et les activités rémunérées font l'objet d'une attention particulière. Des informations relatives au mode de logement, à la mobilité internationale ainsi qu'au temps consacré aux études et aux activités rémunérées viennent compléter la description des conditions de vie et d'études.

Avec ces données, l'étude livre ainsi des indications importantes sur les conditions-cadre sociales et économiques des études, indications susceptibles d'alimenter les discussions sur l'organisation de la formation dans les hautes écoles.

N° de commande

255-0501

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

13 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-15412-0